

**Les sociétés d'État et
autres sociétés dans
lesquelles le Canada
détient des intérêts
2001**



Pour toute information sur le contenu de ce rapport, veuillez communiquer avec
la Division de la politique et de l'information sur les sociétés d'État

Secteur du service et de l'innovation
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0R5

Téléphone (613) 957-0149

Télécopieur (613) 957-0160

Internet http://www.tbs-sct.gc.ca/si-si/ccpi-pise/index_f.htm

Publiservice http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/si-si/ccpi-pise/index_f.htm

An English version is also available

©Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2001

En vente au Canada chez votre libraire ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2001-3F

ISBN 0-660-96606-9



Rapport annuel

au Parlement

2001

**Les sociétés d'État et
autres sociétés dans
lesquelles le Canada
détient des intérêts**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de déposer le Rapport annuel au Parlement de 2001 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts, conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue pour les parlementaires et la population canadienne une source d'information unique sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada. Vous y trouverez des renseignements complets sur les activités de toutes les sociétés d'État, leurs filiales en propriété exclusive et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts. Des renseignements sur le rendement d'un certain nombre de sociétés d'État sont particulièrement mis en évidence dans le rapport.

Conformément à l'engagement qu'il a pris d'obtenir des résultats concrets pour les Canadiens et les Canadiennes, le gouvernement a entrepris en 2000-2001 plusieurs initiatives législatives destinées à accroître l'efficacité et le rendement des sociétés. Pour atteindre ce but, il a notamment transformé le 2 janvier 2001 la Commission canadienne du tourisme en une société d'État dont le mandat consiste à promouvoir le Canada comme une destination touristique de choix tout au long de l'année. La Commission, qui repose sur un partenariat unique entre les secteurs public et privé, a recours à des méthodes innovatrices pour promouvoir le tourisme dans notre pays.

Le 18 juin 2001, le Parlement a approuvé le projet de loi C-25 modifiant la *Loi sur la Société du crédit agricole* et remplaçant le nom Société du crédit agricole par Financement agricole Canada. Le nouveau nom reflète mieux la dimension fédérale de la société et témoigne de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de ses régions rurales. En outre, la nouvelle loi permettra à Financement agricole Canada de fournir des services financiers à toute entreprise du secteur agricole exerçant des activités liées aux moyens de production ou aux produits du domaine de la production primaire, d'offrir du financement par actions directement ou en association avec d'autres investisseurs et de fournir des services de gestion financière et de gestion des affaires à des producteurs et à des entreprises du secteur agricole.

À diverses périodes de notre histoire, les sociétés d'État se sont avérées des moteurs de développement industriel, nous ont procuré des biens et des services cruciaux et ont favorisé le renforcement du patrimoine culturel de notre pays. Elles continuent aujourd'hui de jouer un rôle important dans le développement du Canada et contribuent grandement à la création et à la préservation de notre identité nationale.

La présidente du Conseil du Trésor,

Lucienne Robillard
Décembre 2001



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble	3
Portefeuille des sociétés d'État	27
Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	35
Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	81
<i>Par portefeuille ministériel</i>	82
<i>Par ordre alphabétique</i>	92
Dépôt des rapports au Parlement	105
Fiches descriptives par portefeuille ministériel	119
<i>Affaires étrangères</i>	121
Centre de recherches pour le développement international	122
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>	125
Commission canadienne du lait.....	126
Financement agricole Canada	128
<i>Commerce international</i>	131
Corporation commerciale canadienne	132
Société pour l'expansion des exportations	134
<i>Conseil du Trésor</i>	137
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.....	138



TABLE DES MATIÈRES - (Suite)

<i>Finances</i>	141
Banque du Canada.....	142
Corporation de développement des investissements du Canada, La.....	144
Office d'investissement du régime de pensions du Canada.....	146
Petro-Canada Limitée.....	148
Société d'assurance-dépôts du Canada	150
<i>Industrie</i>	153
Banque de développement du Canada	154
Commission canadienne du tourisme.....	156
Conseil canadien des normes	158
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.....	160
Société d'expansion du Cap-Breton.....	162
<i>Patrimoine canadien</i>	165
Commission de la capitale nationale.....	166
Conseil des Arts du Canada	168
Fondation canadienne des relations raciales	170
Musée canadien de la nature	172
Musée canadien des civilisations	174
Musée des beaux-arts du Canada	176
Musée national des sciences et de la technologie	178
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	180
Société du Centre national des Arts	182
Société Radio-Canada	184
<i>Pêches et Océans</i>	187
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....	188
<i>Ressources naturelles</i>	191
Énergie atomique du Canada limitée	192
Société de développement du Cap-Breton	194
<i>Transports</i>	197
Administration de pilotage de l'Atlantique.....	198
Administration de pilotage des Grands Lacs.....	200
Administration de pilotage des Laurentides.....	202
Administration de pilotage du Pacifique.....	204
Marine Atlantique S.C.C.....	206
Ridley Terminals Inc.....	208
Société canadienne des ports.....	210
Société des ponts fédéraux Limitée, La	212
VIA Rail Canada Inc.....	214



TABLE DES MATIÈRES - (Suite)

<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>	217
Construction de Défense (1951) Limitée	218
Monnaie royale canadienne.....	220
Queens Quay West Land Corporation	222
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	224
Société canadienne des postes.....	226
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.....	228
Société immobilière du Canada limitée	230



INTRODUCTION

Le Rapport annuel au Parlement de 2001 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d'ensemble**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d'État et fournit des exemples de sociétés d'État ayant présenté des rapports sur leurs activités de régie interne au cours de l'exercice. Il présente également l'information consolidée sur la situation financière et l'emploi par portefeuille ministériel.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés**, qui présente le répertoire des sociétés d'État mères, de leurs filiales, des partenariats légaux et des sociétés affiliées, au 31 août 2001.





- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est présentée sous forme de liste alphabétique et par portefeuille ministériel de tous les organismes inclus dans le présent rapport. Elle comprend les sociétés d'État mères, leurs filiales, les partenariats légaux et les sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle.
- Le chapitre **Fiches descriptives**, qui précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. On peut également y retrouver certains renseignements sur le rendement de la Société pour l'année visée. Les principaux renseignements financiers sont illustrés dans les tableaux récapitulatifs qui se trouvent à la fin du chapitre intitulé Vue d'ensemble.

Les états financiers vérifiés des sociétés d'État mères contenues dans ce rapport sont disponibles sous forme de recueil séparé.





VUE D'ENSEMBLE

On dénombre 41 sociétés d'État mères et deux filiales en propriété exclusive à qui on a prescrit de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*¹.

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Ces sociétés sont de dimension variable, et chacune d'entre elles attend du gouvernement un niveau d'aide financière différent. Chacune de ces sociétés a sa propre mission à remplir du point de vue de la politique du gouvernement.

Le tableau 1 présente les sociétés d'État mères, regroupées d'après le portefeuille du ministre par l'entremise duquel elles rendent compte de leurs activités au Parlement.

¹ Les deux filiales en propriété exclusive, soit la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. et le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., sont tenues de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, respectivement en 1987 et le 25 août 2000.





**Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de leur exercice se terminant avant le 31 juillet 2001)**

<i>Affaires étrangères</i>	<i>Industrie</i>	<i>Ressources naturelles</i>
Centre de recherches pour le développement international	Banque de développement du Canada Commission canadienne du tourisme ⁴ Conseil canadien des normes Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. ⁵ Société d'expansion du Cap-Breton	Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i>		<i>Transports</i>
Commission canadienne du lait Financement agricole Canada ¹	<i>Patrimoine canadien</i>	Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Marine Atlantique S.C.C. Ridley Terminals Inc. ⁶ Société canadienne des ports ⁶ Société des ponts fédéraux Limitée, La VIA Rail Canada Inc.
<i>Commerce international</i>	Commission de la capitale nationale Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada	<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i>
Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations		Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁷ Société immobilière du Canada limitée
<i>Conseil du Trésor</i> ²		
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	<i>Pêches et Océans</i>	
	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
<i>Finances</i>		
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Petro-Canada Limitée ³ Société d'assurance-dépôts du Canada		

¹ Le 18 juin 2001, le Parlement a adopté le projet de la loi C-25 modifiant la *Loi sur la société du crédit agricole* qui a permis le changement de nom de Société du crédit agricole à Financement agricole Canada.

² La présidente du Conseil du Trésor.

³ Petro-Canada Limitée a été dissoute le 2 février 2001, conformément à la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*.

⁴ Le 19 décembre 2000, le gouvernement a pris un décret fixant au 2 janvier 2001 la date à laquelle la Commission entreprenait ses activités en tant que société d'État.

⁵ Fonds d'investissement du Cap-Breton inc, filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

⁶ Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère à la dissolution de la Société canadienne des ports le 1^{er} novembre 2000.

⁷ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





Changements structureaux survenus au cours de l'année visée

Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. a été créée le 25 août 2000 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton et est réputée être une société d'État mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle sert d'intermédiaire pour la distribution sur deux ans, dans l'île du Cap-Breton, de 61 millions de dollars de fonds fédéraux et de 12 millions de dollars de fonds provinciaux visant à atténuer les répercussions de la fermeture des mines de charbon exploitées par la Société de développement du Cap-Breton, qui doit mettre fin à ses activités.

La Société canadienne des ports a été dissoute le 1^{er} novembre 2000, et sa filiale en propriété exclusive, Ridley Terminals Inc., est devenue une société d'État mère le même jour.

Le 2 janvier 2001, la Commission canadienne du tourisme est devenue une société d'État ayant pour mandat de promouvoir le Canada comme destination touristique de choix à l'année longue, de favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada et de fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires. La Commission repose sur un partenariat unique entre le secteur public et le secteur privé, et son approche est novatrice.

Le 23 avril 2000, le ministre des Finances a approuvé une recommandation du conseil d'administration de Petro-Canada Limitée visant la dissolution de la société au cours de l'exercice 2000, conformément à la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*. Petro-Canada Limitée a été officiellement dissoute le 5 février 2001.

Le 18 juin 2001, le Parlement a approuvé le projet de loi C-25 modifiant la *Loi sur la Société du crédit agricole*. Le nom de la société a été changé à celui de Financement agricole Canada, ce qui reflète mieux son identité fédérale et témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard des régions rurales du Canada. La nouvelle loi permettra à Financement agricole Canada de fournir des services financiers à toute entreprise du secteur agricole exerçant des activités en amont ou en aval de la production primaire, d'offrir des capitaux propres directement ou en association avec d'autres investisseurs et de fournir des services de gestion financière et commerciale à des producteurs et à des agroentreprises.

Sociétés à régie partagée

Le projet de loi C-4, *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*, a reçu la sanction royale le 14 juin 2001. La Fondation agira à titre de société à régie partagée sans but lucratif pour laquelle le gouvernement fédéral nommera un nombre minoritaire d'administrateurs. La Fondation a pour mandat de financer des projets visant à élaborer et à faire la démonstration de nouvelles technologies





qui favorisent le développement durable, notamment dans les domaines des changements climatiques et de la qualité de l'air.

Privatisation

La *Loi autorisant la Société de développement du Cap-Breton à aliéner ses biens et prévoyant la dissolution de celle-ci* a été adoptée en juin 2000. Cette loi prévoit la vente des actifs de la société, la cessation de ses activités, puis sa dissolution. Le 16 mai 2001, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il acceptait la recommandation du conseil d'administration de la Société de développement du Cap-Breton d'entreprendre la fermeture ordonnée de la mine Prince, tandis que les efforts pour vendre les opérations de surface se poursuivraient. Le conseil a recommandé la fermeture ordonnée de la mine après avoir étudié les perspectives financières associées à la poursuite des activités. Sa recommandation fait également suite à l'échec des tentatives de la Société de conclure la vente de la mine.

Ridley Terminals Inc. (RTI) est un terminal vraquier avancé situé sur des terrains loués à l'Administration portuaire de Prince Rupert, sur l'île Ridley à Prince Rupert en Colombie-Britannique. La création de ce terminal maritime en 1981 visait à favoriser le développement des mines de charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Au moment de sa construction, on prévoyait que la demande de charbon et le prix de cette matière continueraient d'augmenter de sorte qu'on récupérerait facilement l'investissement initial dans RTI. En 2000, son principal client, la mine Quintette, ainsi que deux mines de l'Alberta ont fermé. La mine Bullmoose, maintenant le principal client de RTI, devrait cesser ses activités en 2003. Vu la fermeture des mines et la diminution qu'elle entraîne au chapitre des flux de trésorerie et de la rentabilité, le gouvernement examine différentes options pour l'avenir de RTI.

Examen des mandats et suivi

Un examen prévu du mandat de la Société immobilière du Canada limitée (la Société) a été réalisé en 2000 après cinq ans d'activités. Cet examen, qui visait à mieux définir l'avenir de la Société, portait en premier lieu sur les activités immobilières de sa principale filiale, la Société immobilière du Canada CLC limitée (CLC).

Dans le cadre de cet examen, la CLC a été évaluée par un organisme indépendant, qui l'a comparée aux meilleures sociétés de promotion immobilière de l'industrie. Simultanément à l'examen de son mandat, la Société a fait l'objet d'une vérification spéciale par le vérificateur général requise par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La principale question soulevée dans le cadre de cette vérification spéciale a été les futurs transferts de biens immobiliers excédentaires de l'État à la CLC par le gouvernement du Canada. En effet, les vérificateurs ont manifesté une certaine inquiétude au sujet de la capacité de la Société de réaliser son mandat de cession de biens immobiliers excédentaires, vu les diverses entraves liées aux modalités de transfert à la Société de biens immobiliers excédentaires de l'État par le gouvernement.

La Société poursuit l'évaluation de ses relations sur le plan de la régie avec ses filiales, Parc Downsview Park inc. (PDP) et la Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVP).





Des recommandations à propos de PDP seront transmises au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux afin d'assurer l'existence de relations de régie appropriées, dans le cadre du mandat et des pouvoirs conférés à la Société à titre de société mère. Le mandat de la SVP fait actuellement l'objet d'un examen, qui vise notamment la régie de la SVP (présentation de rapports directement au Parlement comme s'il s'agissait d'une société d'État mère).

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a indiqué que son conseil d'administration avait examiné une orientation à long terme qu'elle pourrait adopter et l'avait proposée au gouvernement. Après la nomination d'un président à plein temps en 1999, le conseil a autorisé une série d'études et de consultations externes visant à examiner le rôle et le mandat de la CCC et à déterminer les exigences sur le plan de la mise en œuvre.

En 2000, la Fondation canadienne des relations raciales a été pleinement absorbée par l'examen de ses activités prévu après quatre ans par la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*. La ministre du Patrimoine canadien, qui est responsable de la Fondation, doit déposer le rapport en ayant résulté au Parlement.

Le 20 septembre 2001, le ministre du Commerce international a déposé au Parlement un projet de loi (C-31) modifiant la *Loi sur l'expansion des exportations*. Un des principaux changements consiste à imposer un examen des effets environnementaux des projets pour lesquels l'appui de la Société pour l'expansion des exportations est sollicité. Les autres modifications comprennent un changement de nom, le nom de la Société devenant Exportation et Développement Canada, ainsi que des mesures visant à mettre à jour les pratiques de la Société en matière de régie et d'administration. Le projet de loi C-31 a fait l'objet d'une deuxième lecture le 2 octobre 2001.

Régie des sociétés d'État

Les sociétés d'État prennent très à cœur la mise en œuvre de pratiques efficaces de régie devant leur permettre de réaliser leurs divers mandats. Nombre d'entre elles ont répondu au document *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices* publié par le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances en 1996. Il est recommandé dans ce document que les sociétés d'État rendent compte annuellement de leurs politiques et de leurs pratiques en matière de régie en se fondant sur les lignes directrices.

Le rapport annuel du vérificateur général de décembre 2000 incluait un chapitre sur la régie des sociétés d'État. Le vérificateur général a fait remarquer dans ce rapport que la gestion des sociétés d'État s'était améliorée depuis que la *Loi sur la gestion des finances publiques* avait été modifiée en 1984, afin de renforcer le cadre de contrôle et de responsabilisation de ces sociétés. Il a toutefois indiqué que d'autres améliorations s'imposaient dans certains domaines comme la planification stratégique et organisationnelle, ainsi que la mesure du rendement et la reddition de comptes à cet égard. Le vérificateur général a en outre souligné qu'il était important d'améliorer la





régie des sociétés d'État pour que celles-ci puissent satisfaire aux futures exigences de rendement.

En juin 2001, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont parrainé une table ronde sur la régie des sociétés d'État destinée aux présidents du conseil de ces sociétés. Ils y ont notamment discuté des éléments suivants : les relations entre les sociétés d'État et les ministres responsables; la gestion de portefeuilles; l'élaboration d'un manuel pour les présidents du conseil, les administrateurs et les premiers dirigeants des sociétés d'État; les constatations et les recommandations du Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction; la gestion du rendement des premiers dirigeants; le processus de nomination par le gouverneur en conseil; et l'importance des profils des conseils d'administration.

Au cours de l'exercice visé, de nombreuses sociétés d'État ont rendu compte de leurs activités concernant la régie. Des exemples de ces activités figurent ci-dessous sous les rubriques suivantes : Méthode de régie des sociétés, Évaluation et renouvellement du conseil, Formation des administrateurs, Rémunération du conseil, Conflits d'intérêts, Relations entre le conseil et la direction, Évaluation du rendement du premier dirigeant, Communication avec les intéressés, Planification de la relève et Gestion des risques.

Méthode de régie des sociétés

L'Administration de pilotage de l'Atlantique a indiqué que les politiques concernant sa gérance, les relations avec la direction et le fonctionnement de son conseil d'administration faisaient l'objet d'une révision constante et que des changements y étaient apportés, au besoin.

La Banque de développement du Canada a mentionné que les membres de son conseil d'administration avaient participé à une séance stratégique au cours de laquelle ils avaient passé en revue sa mission, sa vision et ses priorités stratégiques.

La Société d'assurance-dépôts du Canada a fait savoir qu'elle avait fait effectuer un examen indépendant des pratiques de son conseil d'administration relatives à sa régie afin de faire ressortir les points susceptibles d'être améliorés ou modifiés. Suite à l'examen, il a été décidé que le conseil consacrerait une séance complète chaque année à la planification stratégique et à la détermination de l'orientation de la Société. Le conseil d'administration a aussi créé un comité spécial chargé d'étudier toutes les recommandations formulées dans le cadre de l'examen susmentionné, d'évaluer les recommandations applicables contenues dans le Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes et de passer en revue le document *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices* du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

La Société immobilière du Canada limitée a indiqué que, au cours de l'exercice 2000-2001, le comité de régie du conseil d'administration de Parc Downsview Park inc. avait étudié les mandats des divers comités du conseil, les responsabilités et le





rôle du conseil, la nécessité de créer un comité de direction, les politiques de la société et l'évaluation proposée du président du conseil et des membres du conseil.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a mentionné que le travail du conseil d'administration était confié à des comités, qui soumettaient leurs recommandations à l'approbation de l'ensemble du conseil. Le comité de placement, constitué de tous les membres du conseil, a examiné et approuvé la stratégie de la direction visant à diversifier les risques et à accroître le rendement en passant d'une gestion passive à une gestion active des placements. Le comité a aussi examiné avec la direction un cadre de gestion des risques s'appliquant à toute l'organisation. Ce cadre définissait les risques, établissait des politiques et des procédures pour les atténuer et clarifiait les responsabilités des comités du conseil et ce que signifiait la gestion des risques. Le comité de vérification a en outre examiné la présentation des rapports financiers ainsi que les politiques et pratiques de contrôle interne. Le conseil a évalué ses politiques et procédures en fonction de dispositions législatives et réglementaires et de lignes directrices externes. Il respecte toutes les lignes directrices pertinentes de la Bourse de Toronto concernant la régie des sociétés ouvertes et les principes de régie applicables élaborés par un groupe de travail conjoint de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite, de l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite et du Bureau du surintendant des institutions financières.

Le Musée canadien des civilisations a fait remarquer que, pendant l'exercice 2000-2001, le conseil d'administration avait pu compter sur sept comités pour faciliter son travail. Ces comités se rencontraient régulièrement avant les réunions du conseil, soit en personne soit par téléconférence, puis présentaient leurs recommandations à l'ensemble du conseil.

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a créé quatre comités pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

Évaluation et renouvellement du conseil

La Banque de développement du Canada a indiqué que, étant donné l'importance de la rétroaction dans le processus de régie, elle avait adopté une procédure d'évaluation annuelle afin de mesurer le rendement du conseil d'administration et de ses comités.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a fait observer que son conseil d'administration avait adopté un processus d'autoévaluation et qu'il examinait les avantages et l'efficacité d'un processus d'évaluation par les pairs.

Le conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations a examiné et évalué les mesures prises relativement à la régie de la Société et a vérifié s'il se conformait aux lignes directrices de 1996 du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada concernant la régie des sociétés d'État.

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a approuvé en février 2001 une politique d'évaluation du rendement axée sur des procédures et sur des





discussions franches et confidentielles entre le président du conseil et chaque administrateur.

La Monnaie royale canadienne a fait savoir que son conseil d'administration avait approuvé un cadre d'évaluation pour la mesure de son rendement.

Formation des administrateurs

La Société immobilière du Canada limitée a indiqué que les nouveaux membres du conseil d'administration assistaient à une séance d'orientation, recevaient un manuel et étaient invités à participer à des séminaires sur la régie des sociétés d'État.

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a fait observer que la réunion du conseil d'administration du mois d'avril 2001 comprenait une séance d'information d'une demi-journée sur la régie des sociétés d'État donnée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le Bureau du Conseil privé.

Rémunération du conseil

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a comme politique d'accorder à ses administrateurs une rémunération semblable à la rémunération médiane dont bénéficient les administrateurs des sociétés de l'indice TSE 300. Chaque administrateur reçoit donc un montant annuel de 12 000 \$. Les présidents des comités reçoivent un montant annuel supplémentaire de 3 000 \$. Une indemnité journalière de 900 \$ est versée pour chaque réunion du conseil et d'un comité du conseil à laquelle participe un administrateur. Toutefois, lorsque les réunions du conseil et du comité de placement ont lieu le même jour, une seule indemnité est versée.

Conflits d'intérêts

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a mentionné que ses administrateurs, ses dirigeants et ses employés s'engageaient chaque année par écrit à respecter ses codes de conduite, qui visent à instaurer une culture organisationnelle fondée sur la confiance, l'honnêteté et l'intégrité. L'Office applique, à l'égard des administrateurs, des dirigeants et des employés, des procédures très strictes concernant les conflits d'intérêts afin d'éviter les conflits possibles entre leurs intérêts privés et commerciaux et ses intérêts. Les dirigeants et les employés présentent une fois par trimestre au vérificateur externe de l'Office un état de leurs placements ainsi qu'un rapport de leurs transactions. Avant de négocier un titre pendant les périodes où leur négociation est restreinte, ils vérifient auprès de l'agent chargé de l'observation des règles si le titre en question figure sur sa liste des titres sujets à restrictions. Les dirigeants et les employés révèlent l'identité de leurs agents de placement, des sociétés dont ils sont administrateurs ou employés et des fiducies où ils occupent un poste de fiduciaire. Les administrateurs remplissent et soumettent une déclaration annuelle relative à leurs intérêts, qui est examinée par le comité de régie. De plus, avant d'accepter un poste d'administrateur ou tout poste d'autorité dans une entité qui pourrait tirer des avantages de l'Office d'investissement ou se trouver en conflit avec lui, les administrateurs doivent en informer le président du conseil d'administration.





L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public a indiqué qu'il avait établi des procédures détaillées visant à déterminer les circonstances susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts et la façon dont les administrateurs devaient procéder le cas échéant. Il cherchait ainsi à s'assurer que les administrateurs comprenaient bien et connaissaient bien ses principes et ses valeurs afin de les aider à agir de manière appropriée.

Relations entre le conseil et la direction

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a fait savoir qu'une majorité des membres de son conseil d'administration avaient assisté à la Conférence des pêcheries commerciales de l'Ouest à Winnipeg en octobre 2000 et que l'ancien président du conseil, le président et des cadres supérieurs avaient présenté un exposé officiel sur ses orientations stratégiques et certaines de ses activités. En outre, le ministre des Pêches et des Océans a rencontré le conseil d'administration dans le cadre de sa réunion d'août 2000, réunion au cours de laquelle le plan stratégique de l'Office a été présenté.

La Monnaie royale canadienne a mentionné que son conseil d'administration entretenait de très bonnes relations de travail avec la haute direction et que les deux groupes poursuivaient leur dialogue sur les orientations stratégiques à adopter à la suite de la conclusion du programme des pièces du millénaire.

Évaluation du rendement du premier dirigeant

La Banque du Canada a fait observer que le président du comité des ressources humaines et de la rémunération du conseil d'administration avait rencontré le gouverneur et le premier sous-gouverneur afin d'examiner leur rendement et de discuter des objectifs pour l'année à venir.

L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a indiqué que son comité des ressources humaines et de la rémunération avait évalué le rendement du président et premier dirigeant et continuait de surveiller la planification de la relève et la structure organisationnelle.

Le conseil d'administration de la Corporation commerciale canadienne a créé un sous-comité de la rémunération devant examiner le rendement du président et recommander au ministre responsable un rajustement de son traitement en fonction de ce rendement et des recommandations du Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction du gouvernement concernant les échelles salariales des présidents et premiers dirigeants des sociétés d'État.

Communication avec les intéressés

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a fait savoir que son conseil d'administration avait assuré une liaison avec tous les paliers de gouvernement et toutes les associations de pêcheurs intéressées en participant à un grand nombre de réunions privées et publiques, de conférences et de séances d'information dans les provinces et au sein des collectivités qu'il représente.





Planification de la relève

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a mentionné que son conseil d'administration estimait qu'elle avait mis en place un programme approprié de perfectionnement en leadership pour les gestionnaires. Ce programme permettra de repérer et de doter les postes de leadership les plus importants, de vérifier si la structure de la SEE correspond à ses impératifs stratégiques et d'entreprendre l'évaluation des talents actuels au sein de la SEE par rapport à ses besoins futurs.

Gestion des risques

Bien que la Banque de développement du Canada exerce depuis de nombreuses années une gestion efficace des risques, le conseil d'administration et la direction ont mis davantage l'accent cette année sur la gestion intégrée des risques. Les risques de la Banque ont été évalués, en même temps que les mesures prises pour gérer ces risques avec succès. En outre, un processus continu et efficace a été mis en place afin de déterminer, de mesurer et de gérer proactivement les risques éventuels.

La Corporation commerciale canadienne a indiqué que, comme elle avait l'intention d'adopter une approche plus proactive pour constituer un portefeuille de contrats plus important dans certains pays, son comité de vérification avait travaillé en collaboration avec la direction tout au long de l'exercice afin d'élaborer un cadre de gestion des risques pour les pays où étaient concentrées ses activités.

Le conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé un plan d'élaboration et de mise en œuvre, d'ici la fin de 2004, d'un cadre détaillé de gestion des risques ainsi que toutes les politiques et tous les processus connexes nécessaires concernant la gestion des risques liés au crédit, au marché et à l'exploitation. Les membres du conseil se sont également entendus sur les principaux secteurs de développement à prendre en considération en 2000 dans le contexte de la mise en application du Cadre de gestion des risques de crédit approuvé en décembre 1999 en tant que base sur laquelle devait s'appuyer la gestion des risques à la SEE. À la fin de l'année, le conseil a fait savoir que ces objectifs avaient été atteints.

Prix d'excellence

Le Prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État du vérificateur général du Canada a été lancé en 1994. Cette initiative, qui consistait à l'origine en un programme de cinq ans, durera cinq années de plus, soit jusqu'en 2004. Ce prix annuel vise principalement à améliorer la reddition de comptes grâce à une meilleure divulgation de renseignements sur le rendement des sociétés par la reconnaissance de celles qui font un travail exceptionnel à cet égard. La Société pour l'expansion des exportations et la Commission de la capitale nationale ont reçu le prix en 2000. Construction de Défense (1951) Limitée, Financement agricole Canada et la Société d'assurance-dépôts du Canada ont également été mises en nomination.





Mesure du rendement

Certains renseignements sur le rendement figurent dans un grand nombre des fiches descriptives que contient le présent rapport. Ces renseignements proviennent notamment du dernier rapport annuel déposé par les sociétés et du résumé de leur plan d'entreprise pour l'année visée.

Rendement global des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport intègre des données sur l'emploi et sur la situation financière, y compris sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Ainsi, cette section de la Vue d'ensemble donne un résumé du rendement global des sociétés d'État, et fournit des données sur :

- l'emploi;
- l'actif;
- les crédits budgétaires;
- les créances.

À la fin de la présente section, deux tableaux fournissent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :

- le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 8 et 9 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, en raison du caractère particulier de leurs opérations;
- la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Petro-Canada Limitée, le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., la Société d'expansion du Cap-Breton et La Société des ponts fédéraux Limitée, car leurs rapports annuels de 2000-2001 n'avaient pas encore été déposés au Parlement le 5 octobre 2001.

Pour présenter l'information de façon comparative, les données financières pour les années antérieures ont été rajustées de façon à exclure les données des sociétés d'État susmentionnées. Les données disponibles relatives à l'emploi dans ces sociétés sont toutefois incluses. Des renseignements précis sur les sociétés d'État individuelles se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives du présent rapport, ainsi que dans le rapport annuel de chacune d'entre elles.





Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux présentés dans le rapport, de même que tous les calculs, sont basés sur une banque de données informatiques de chiffres réels. Les résultats des calculs ont été arrondis pour en faciliter la présentation.

Lorsque les sociétés d'État ont ajusté des données financières concernant des années précédentes, les lecteurs doivent savoir que les données figurant dans notre rapport ne tiennent compte que des changements apportés pour rectifier des erreurs commises les années antérieures. Des modifications ont été apportées par certaines sociétés à la suite de changements à leurs politiques comptables qui ont été appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes. Le présent rapport, de même que la base de données financières sur laquelle il se fonde, ne tiennent pas compte de ces changements.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 2001 ou après cette date, le rapport reflète plutôt leurs données financières de l'exercice finissant en 2000. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait et de la Société du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 2000 et le 31 août 2000 respectivement. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 2000 ou 2000-2001.

Emploi

Le nombre total d'employés à temps plein des sociétés d'État s'est accru en 2000-2001 pour atteindre 70 986, ce qui a mis fin à la tendance à la baisse observée tout au long des années 1990. L'augmentation de 551 employés par rapport au total de 70 435 en 1999-2000 représente une croissance de 0,8 p. 100, qui se compare à un recul de 1 p. 100 survenu entre les deux années antérieures.

Alors que la Société de développement du Cap-Breton a connu une baisse de 737 employés au cours de l'exercice visé en raison de la fermeture de la houillère Phalen et que la dissolution de la Société canadienne des ports a entraîné une réduction de 102 employés, la Société canadienne des postes (SCP) a vu son effectif s'accroître de 1 472 employés. Cela représente une hausse de 3,3 p. 100 par rapport à 1999-2000 et fait passer le nombre total de ses employés à 45 621.

Aux termes de la convention collective qu'elle a conclue avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, la SCP s'est engagée à accroître le nombre de postes à temps plein et à avoir moins recours à des employés à temps partiel et occasionnels. L'engagement pris pour 2000-2001 était d'en arriver à ce que le travail à temps plein représente 76 p. 100 des heures totales payées. En outre, la SCP a été obligée de convertir une partie de la livraison par boîtes postales communautaires en livraison par facteurs, ce qui supposait la conversion de 150 postes à temps plein.

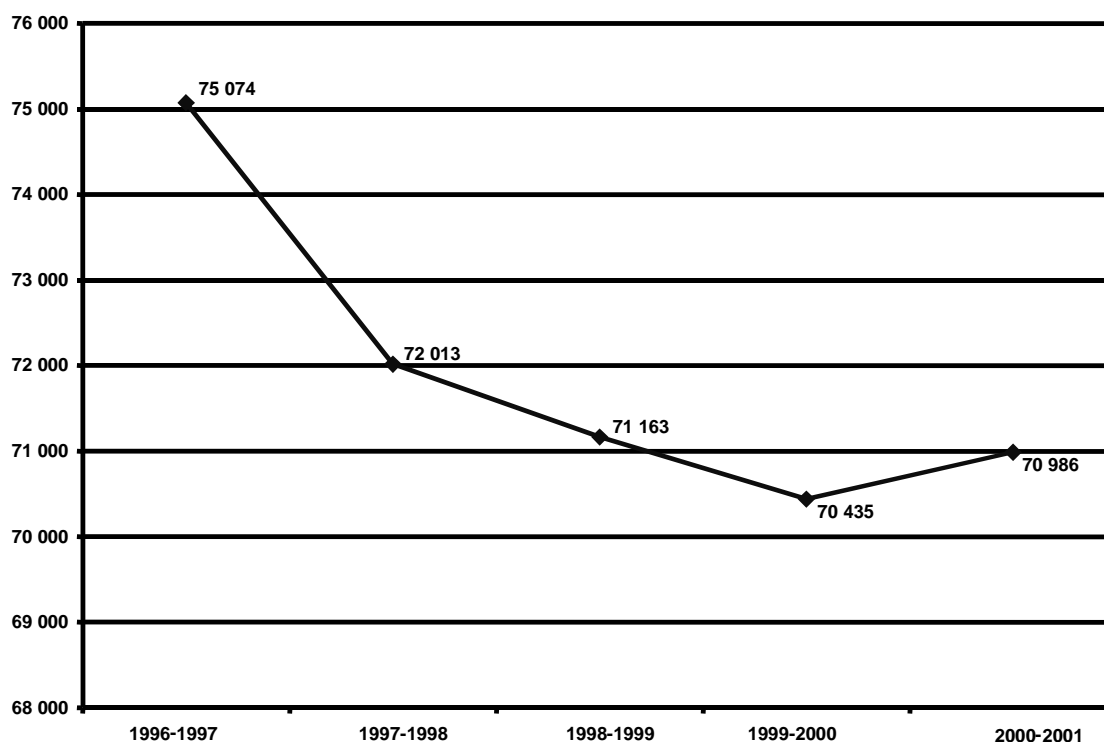
Les augmentations d'emplois observées à la Banque de développement du Canada (110) et à la Société pour l'expansion des exportations (101) ont été contrebalancées par une diminution de 334 employés à la Société Radio-Canada.





Le tableau 2 illustre le revirement de tendance survenu au cours des cinq dernières années.

Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 1996-1997 à 2000-2001



Actif

L'actif total des sociétés d'État a repris sa tendance à la hausse après avoir accusé une baisse en 1999-2000 (surtout en raison de la transformation des sept sociétés portuaires locales et de la Commission canadienne du blé en des sociétés à régie partagée). L'augmentation de 5,13 milliards de dollars intervenue au cours de l'exercice visé a fait passer l'actif total à 68,24 milliards de dollars en 2000-2001.

Les augmentations considérables dont ont fait état la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au cours de l'exercice ont compté pour plus de la moitié de la croissance nette de 8,1 p. 100 de l'actif total des sociétés d'État.

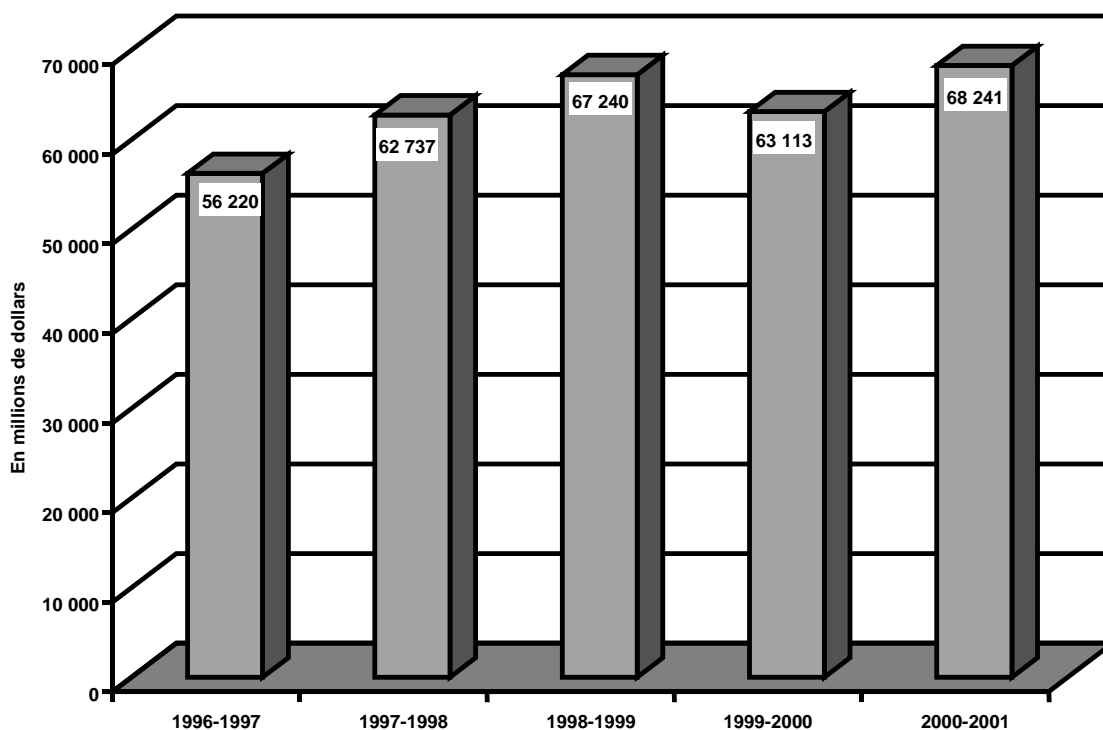
Cinq sociétés d'État représentent 90 p. 100 de l'actif total : la SCHL, la SEE, Financement agricole Canada, la Banque de développement du Canada et la Société canadienne des postes.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.





Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 1996-1997 à 2000-2001



Crédits budgétaires

La hausse du financement parlementaire à des fins d'immobilisations et de fonctionnement a fait passer le total des crédits budgétaires destinés aux sociétés d'État à 4 174 millions de dollars en 2000-2001. Les 303,8 millions de dollars supplémentaires représentent un accroissement de 7,85 p. 100 par rapport au précédent exercice.

La Société canadienne des postes (SCP) a reçu des crédits budgétaires de 22,2 millions de dollars en 1999-2000. Environ les trois quarts de l'augmentation totale du financement par voie de crédits pour l'exercice visé lui étaient destinés. Le Budget principal des dépenses de 2000-2001 indique que la SCP a bénéficié d'un financement par voie de crédits budgétaires de 257,2 millions de dollars pour des paiements concernant les programmes publics (courrier parlementaire franc de port et documents à l'intention des aveugles) et pour le soutien provisoire apporté à la mise en œuvre de son (ses) régime(s) de pension.

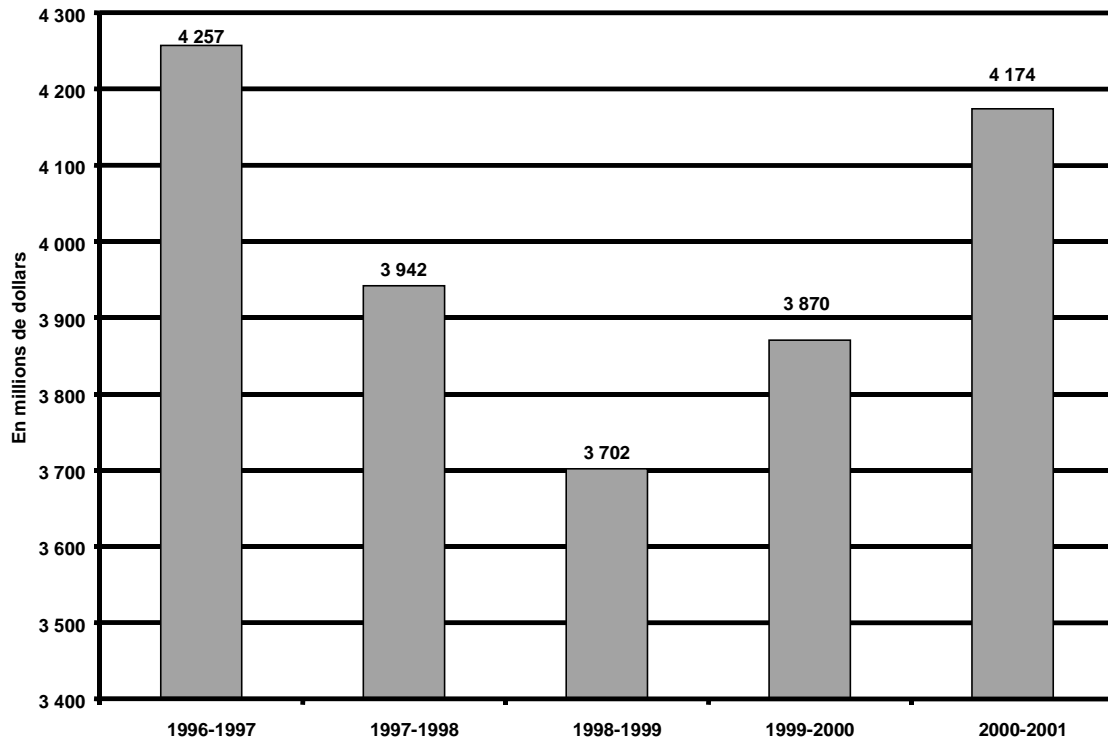
Marine Atlantique S.C.C. a aussi fait état d'une hausse considérable des crédits budgétaires qui lui ont été accordés, ces crédits étant passés de 23,3 millions de dollars en 1999 à 89 millions de dollars en 2000. La société a obtenu l'autorisation d'acheter un traversier pouvant coûter jusqu'à 86,3 millions de dollars en 2000. Le gouvernement du Canada a financé l'achat de ce navire.





Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale allant de 1996-1997 à 2000-2001 est présenté au tableau 4.

Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 1996-1997 à 2000-2001



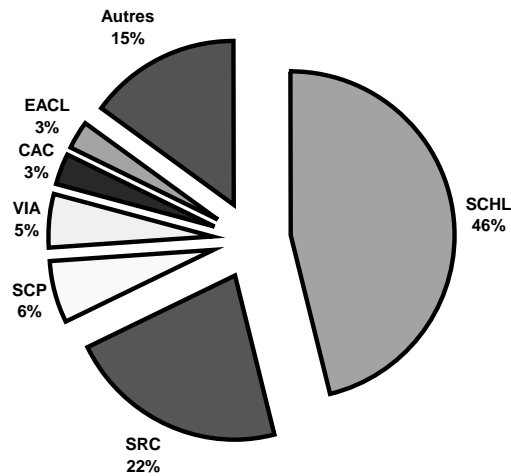
Parmi les 20 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 2000-2001, six ont rendu compte de 85 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de la Société canadienne des postes, de VIA Rail Canada Inc., du Conseil des Arts du Canada et d'Énergie atomique du Canada limitée. Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, consacre environ 99 p. 100 des crédits aux ménages dans le besoin, en vertu d'ententes de subventions à long terme.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 2000-2001.





Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 2000-2001



Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Société Radio-Canada (SRC)

Société canadienne des postes (SCP)

VIA Rail Canada Inc. (VIA)

Conseil des Arts du Canada (CAC)

Énergie atomique du Canada limitée (EACL)

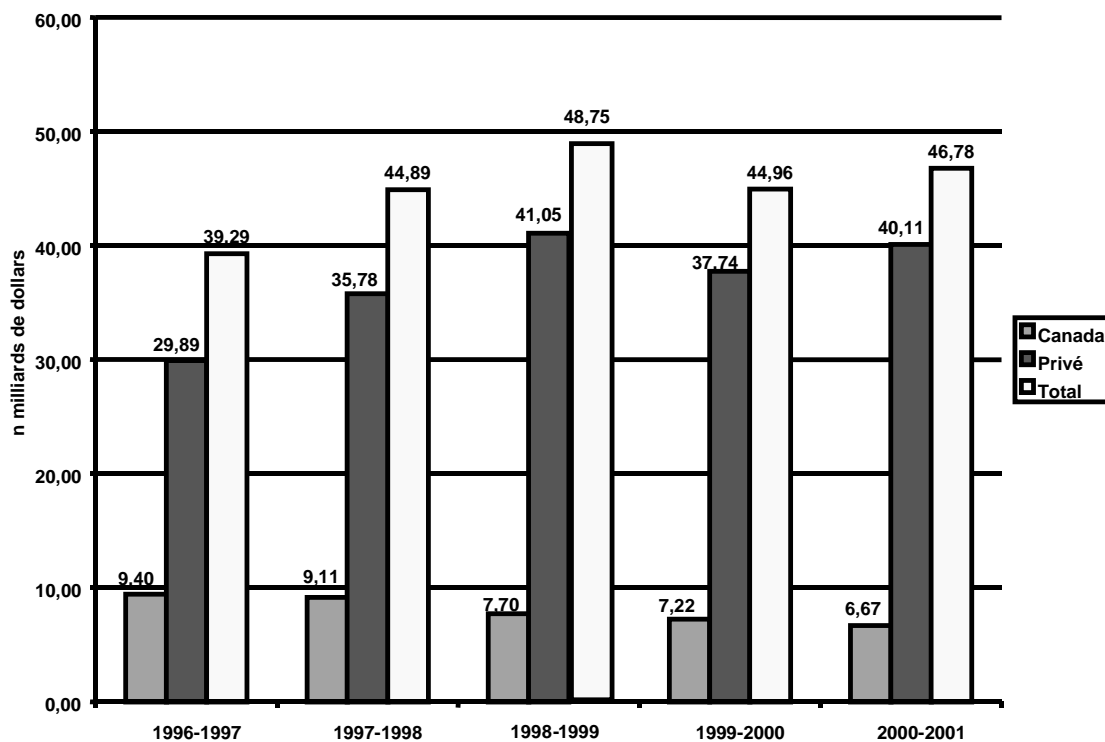
Créances

Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a augmenté de 4 p. 100; il est passé à 46,8 milliards de dollars en 2000-2001 alors qu'il était de 45 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de remplacer les emprunts auprès du Canada (qui ont diminué de 7 p. 100) par des emprunts auprès du secteur privé (qui ont augmenté de 6 p. 100). Le tableau 6 montre la dette payable au Canada, la dette contractée sur les marchés du secteur privé ainsi que le total des créances détenues sur les sociétés d'État au cours des cinq dernières années.





Tableau 6 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État de 1996-1997 à 2000-2001



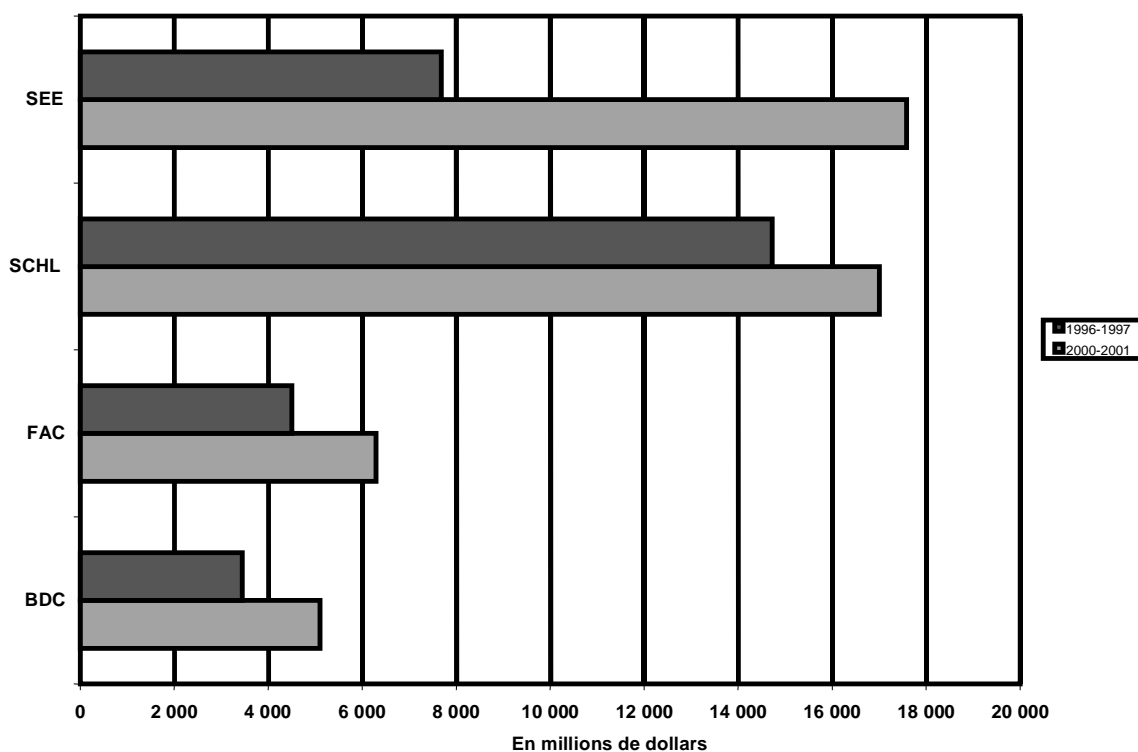
Les quatre principaux débiteurs en 2000-2001 étaient la Société pour l'expansion des exportations (SEE), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Financement agricole Canada (FAC) et la Banque de développement du Canada (BDC). Ces sociétés avaient été les quatre principaux débiteurs en 1999-2000.

Le tableau 7 compare les dettes respectives des quatre principaux débiteurs en 2000-2001 à celles de 1996-1997.





Tableau 7 : Comparaison de l'état des principaux débiteurs en 2000-2001 par rapport à 1996-1997



Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Certaines données ont été rajustées pour pouvoir appliquer de manière uniforme les définitions qui suivent. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités (par exemple des offices de commercialisation).

Emploi : désigne le nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère





seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels.

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif (c.-à-d. une perte nette) est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre du capital de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : désigne les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisation et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : désigne les montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.



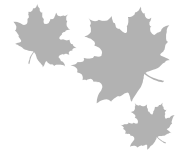


Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2001*
(en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	64,4	51,5	12,7	0,2	333
Total Affaires étrangères	64,4	51,5	12,7		333
Commission canadienne du lait	105,7	105,7	0,0	0,0	65
Financement agricole Canada	7 181,8	3 434,3	2 914,9	832,6	900
Total Agriculture et Agroalimentaire	7 287,6	3 540,1	2 914,9		965
Corporation commerciale canadienne	573,5	542,3	6,0	25,1	90
Société pour l'expansion des exportations	20 990,0	6 680,0	12 318,0	1 992,0	873
Total Commerce international	21 563,5	7 222,3	12 324,0		963
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ²					2
Compte du régime de pension de la Fonction publique	1 790,0	0,5	0,0	0,0	
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	532,7	0,3	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	188,9	0,1	0,0	0,0	
Total Conseil du Trésor	0,0	0,0	0,0		2
Banque du Canada ²	39 548,1	36 775,3	0,0	30,0	1 289
Corporation de développement des investissements du Canada, La	103,9	15,9	2,0	86,0	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ²	7 156,3	2,2	0,0	0,0	15
Petro-Canada Limitée ³	--	--	--	--	0
Société d'assurance-dépôts du Canada	904,1	6,1	443,0	455,0	86
Total Finances	1 008,0	22,0	445,0		1 390
Banque de développement du Canada	6 225,5	2 812,7	2 489,5	923,3	1 257
Commission canadienne du tourisme ⁴	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Conseil canadien des normes	4,5	1,8	1,1	1,6	69
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. ^{3,5}	--	--	--	--	5
Société d'expansion du Cap-Breton ³	--	--	--	--	50
Total Industrie	6 230,0	2 814,5	2 490,6		1 381

* Les notes suivent le tableau 9.





**Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2001
(en millions de dollars) [suite]**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Commission de la capitale nationale	545,0	20,1	40,7	484,2	429
Conseil des Arts du Canada	326,3	21,0	7,9	216,6	180
Fondation canadienne des relations raciales	27,3	0,6	0,0	26,7	10
Musée canadien de la nature	44,6	4,8	39,8	(0,3)	169
Musée canadien des civilisations	51,2	7,9	22,9	20,3	421
Musée des beaux-arts du Canada	22,7	6,4	13,8	2,4	249
Musée national des sciences et de la technologie	15,3	2,2	11,6	1,5	235
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne ³	--	--	--	--	164
Société du Centre national des Arts	31,6	12,3	18,4	0,9	242
Société Radio-Canada	1 494,0	268,6	1 116,7	108,7	6 737
Total Patrimoine canadien	2 558,1	343,9	1 271,9		8 836
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	26,9	22,7	0,0	4,2	45
Total Pêches et Océans	26,9	22,7	0,0		45
Énergie atomique du Canada limitée	820,7	215,2	522,5	83,0	3 306
Société de développement du Cap-Breton	71,5	60,8	465,8	(455,1)	575
Total Ressources naturelles	892,2	276,0	988,3		3 881
Administration de pilotage de l'Atlantique	6,4	1,2	0,7	4,6	78
Administration de pilotage des Grands Lacs	13,9	5,7	2,8	5,5	88
Administration de pilotage des Laurentides	10,4	11,2	1,1	(1,9)	226
Administration de pilotage du Pacifique	8,4	3,6	0,9	3,9	168
Marine Atlantique S.C.C.	285,9	20,7	263,2	2,0	895
Ridley Terminals Inc. ⁶	0,0	0,0	0,0	0,0	53
Société canadienne des ports	67,9	8,2	64,0	(4,3)	0
Société des ponts fédéraux Limitée, La ³	--	--	--	--	80
VIA Rail Canada Inc.	631,5	93,4	504,1	34,0	2 958
Total Transports	1 024,5	143,9	836,8		4 546
Construction de Défense (1951) Limitée	7,7	2,5	2,6	2,6	286
Monnaie royale canadienne	182,6	45,0	41,4	96,2	698
Queens Quay West Land Corporation	11,3	9,7	45,8	(44,2)	0
Société canadienne des postes	3 653,0	1 159,0	1 660,0	834,0	45 621
Société canadienne d'hypothèques et de logement					1 815
Compte de société	17 824,0	3 921,0	13 858,0	45,0	
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	0,0	
Fonds d'assurance et de garantie	5 497,0	55,0	4 568,0	874,0	
Société immobilière du Canada limitée	394,6	107,6	50,4	236,5	110
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁷	15,5	10,8	4,7	0,0	114
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	27 585,6	5 310,6	20 230,9		48 644
Grand Total	68 240,8	19 747,8	41 515,1		70 986





**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2001*
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	(1,7)	0,0	0,0	90,3	0,0
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	90,3	0,0
Commission canadienne du lait	8,3	(0,6)	(6,4)	86,3	0,0
Financement agricole Canada	31,6	621,1	(237,0)	0,0	0,0
Total Agriculture et Agroalimentaire		620,5	(243,3)	86,3	0,0
Corporation commerciale canadienne	1,8	0,0	0,0	13,9	0,0
Société pour l'expansion des exportations	194,0	1 355,0	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international		1 355,0	0,0	13,9	0,0
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ²					
Compte du régime de pension de la Fonction publique	(164,2)	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	(48,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	(17,7)	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Conseil du Trésor		0,0	0,0	0,0	0,0
Banque du Canada ²	1 992,4	(333,5)	0,0	0,0	1 992,4
Corporation de développement des investissements du Canada, La	(1,0)	0,0	0,0	0,0	5,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ²	(851,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Petro-Canada Limitée ³	--	--	--	--	--
Société d'assurance-dépôts du Canada	157,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Finances		0,0	0,0	0,0	5,0
Banque de développement du Canada	88,3	378,4	0,0	0,0	13,8
Commission canadienne du tourisme ⁴	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Conseil canadien des normes	(0,0)	0,0	0,0	5,4	0,0
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc, ^{3,5}	--	--	--	--	--
Société d'expansion du Cap-Breton ³	--	--	--	--	--
Total Industrie		378,4	0,0	5,4	13,8

* Les notes suivent le tableau.





Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2001
(en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Commission de la capitale nationale	7,7	0,0	0,0	97,3	0,0
Conseil des Arts du Canada	13,7	0,0	0,0	127,4	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	(0,1)	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(23,5)	(0,2)	0,0	24,2	0,0
Musée canadien des civilisations	(44,1)	0,0	0,0	52,1	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	(36,3)	0,0	0,0	36,5	0,0
Musée national des sciences et de la technologie	(21,6)	0,0	0,0	22,6	0,0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne ³	--	--	--	--	--
Société du Centre national des Arts	(25,6)	0,0	0,0	26,1	0,0
Société Radio-Canada	147,9	(4,5)	0,0	907,1	0,0
Total Patrimoine canadien		(4,6)	0,0	1 293,3	0,0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0
Total Pêches et Océans		3,7	0,0	0,0	0,0
Énergie atomique du Canada limitée	11,8	0,0	(1,0)	121,9	0,0
Société de développement du Cap-Breton	28,8	0,0	0,0	64,9	0,0
Total Ressources naturelles		0,0	(1,0)	186,8	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	(1,1)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	(0,4)	(1,0)	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	4,7	0,0	0,0	89,0	0,0
Ridley Terminals Inc. ⁶	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société canadienne des ports	(0,0)	(4,7)	0,0	0,0	0,1
Société des ponts fédéraux Limitée, La ³	--	--	--	--	--
VIA Rail Canada Inc.	60,9	0,0	0,0	216,2	0,0
Total Transports		(5,7)	0,0	305,2	0,1





Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2001
 (en millions de dollars) [suite]

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Construction de Défense (1951) Limitée	(0,6)	0,0	0,0	0,0	0,6
Monnaie royale canadienne	5,6	(3,5)	0,0	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0
Société canadienne des postes	84,0	(95,0)	0,0	257,2	19,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
Compte de société	9,0	95,0	(297,0)	0,0	0,0
Compte du Ministre	0,0	0,0	0,0	1 920,0	0,0
Fonds d'assurance et de garantie	366,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Société immobilière du Canada limitée	5,3	28,2	(7,9)	0,0	0,0
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁷	(12,6)	0,0	0,0	12,6	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		24,7	(304,9)	2 192,8	19,6
Grand Total		2 372,0	(549,2)	4 174,1	38,6

Notes pour les tableaux 8 et 9 :

- ¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.
- ² Les données financières concernant l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, la Banque du Canada et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de leurs opérations.
- ³ Les données financières ont été exclues pour Petro-Canada Limitée, le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., la Société d'expansion du Cap-Breton, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et La Société des ponts fédéraux Limitée car leurs rapports annuels de 2000-2001 n'avaient pas été déposés au Parlement au 5 octobre 2001.
- ⁴ La fin du premier exercice pour la Commission canadienne du tourisme sera le 31 décembre 2001.
- ⁵ Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., une filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.
- ⁶ Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère le 1^{er} novembre 2000, suite à la dissolution de la Société canadienne des ports.
- ⁷ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 2001. À noter cependant que les renseignements figurant ailleurs dans le rapport, sauf indication contraire, représentent les données de fin d'exercice des sociétés et s'appliquent à la période précédant le 31 juillet 2001.

Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales, de partenariats légaux et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales, de partenariats légaux et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 2000 et le 31 août 2001.

Portefeuille des sociétés d'État présente le répertoire complet des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux (au 31 août)

	2001	2000
Sociétés d'État mères	41	41
Filiales en propriété exclusive (100 %)	20	22
Autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux.	30	25

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Commission canadienne du tourisme	Ajoutée
Financement agricole Canada	Nom changé ¹
Marine Atlantique S.C.C.	
Filiale en propriété exclusive (100 %)	
• Compagnie des chantiers maritimes de Terre-Neuve S.C.C.	Supprimée
Petro-Canada Limitée	Supprimée
Ridley Terminals Inc.	Ajoutée ²
Société canadienne des ports	Supprimée
Société canadienne des postes	
Filiales en propriété exclusive (100 %)	
• 3106900 Canada Inc.	Supprimée
• 3906949 Canada Inc.	Ajoutée
- Progistix–Solutions Inc.	Ajoutée
- Intelcom Courier Canada Inc.	Ajoutée
Filiale en propriété majoritaire (50-99 %)	
• Société de portefeuille EPO Inc.	Ajoutée
- EPO Inc.	Ajoutée
Partenariat légal (50 %)	
• Poste Électronique ^{MC}	Supprimée
Société des ponts fédéraux Limitée, La	
Filiale en propriété majoritaire (50-99 %)	
• St. Mary's River Bridge Company	Ajoutée



Société d'expansion du Cap-Breton

Société affiliée en propriété minoritaire (50 %)

- Lynwood Inn Limited

Supprimée

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.

Nom changé³

Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50%)

- ARTV
- Country Canada

Ajoutée

Ajoutée

¹ Nom changé de Société du crédit agricole.

² Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère à la dissolution de la Société canadienne des ports le 1^{er} novembre 2000.

³ Nom changé de Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.





PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

-
1. Administration de pilotage de l'Atlantique

 2. Administration de pilotage des Grands Lacs

 3. Administration de pilotage des Laurentides

 4. Administration de pilotage du Pacifique

 5. Banque de développement du Canada
 - Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)
 - Cominco Ltd.¹

 6. Banque du Canada

 7. Centre de recherches pour le développement international

 8. Commission canadienne du lait

 9. Commission canadienne du tourisme

 10. Commission de la capitale nationale

 11. Conseil canadien des normes

 12. Conseil des Arts du Canada

 13. Construction de Défense (1951) Limitée

 14. Corporation commerciale canadienne

 15. Corporation de développement des investissements du Canada, La
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - Canada Eldor Inc.
 - Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

 16. Énergie atomique du Canada limitée
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - AECL Technologies B.V.
 - AECL Technologies Inc.

 17. Financement agricole Canada

 18. Fondation canadienne des relations raciales

 19. Marine Atlantique S.C.C.





20. Monnaie royale canadienne

21. Musée canadien de la nature

22. Musée canadien des civilisations

23. Musée des beaux-arts du Canada

24. Musée national des sciences et de la technologie

25. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

26. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

27. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

28. Queens Quay West Land Corporation

29. Ridley Terminals Inc.²

30. Société canadienne des postes**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- 2875039 Canada Limited (100 %) et sa filiale
 - Les investissements Purolator Ltée (71,1 %) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - 3558533 Canada Inc. (100 %)
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
 - Purolator Courier U.S. Ltd. (100 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)
- 2875047 Canada Limited
- 3906949 Canada Inc. (100%) et ses filiales
 - Progistix-Solutions Inc. (97,37%)
 - Intelcom Courier Canada Inc. (50%)
- Postes Canada internationale limitée

Filiale en propriété majoritaire (50-99 %)

- Société de portefeuille EPO Inc. (50 %) et sa filiale
 - EPO Inc. (93,1 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,1 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)
- Les investissements Purolator Ltée (23,5 %)

31. Société canadienne d'hypothèques et de logement

32. Société d'assurance-dépôts du Canada





33. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

34. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited³
-

35. Société des ponts fédéraux Limitée, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La
- Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les

Filiale en propriété majoritaire (50-99 %)

- St. Mary's River Bridge Company
-

36. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited³
- DARR (Cape Breton) Limited³
- Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.⁴
- Gulf Bras d'Or Estates Limited³

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
 - Canadian Tennis Technology Limited
 - Carol Rizzetto Realty Limited Partnership
 - General Mining Building Limited
 - Silver Screen Star Limited
-

37. Société du Centre national des Arts

38. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 3148131 Canada Limited³
 - Parc Downsview Park inc.
 - Société immobilière du Canada CLC limitée
 - Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵
-

39. Société pour l'expansion des exportations

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Exinvest Inc.
-





40. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- ARTV (37 %)
- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Country Canada (30 actions)
- Master FM Limited (20 %)
- Visnews Limited (1 action)

41. VIA Rail Canada Inc.

¹ La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.

² Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère à la dissolution de la Société canadienne des ports le 1^{er} novembre 2000.

³ Société inactive.

⁴ Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

⁵ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Le présent chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, la liste inclut des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.





Le dernier élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit¹ :

Entreprises mixtes

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organismes internationaux

Organismes créés en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes, de règlements, ou de toute entente contractuelle (y compris le financement ou les accords de contribution) le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

¹ Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilité différent.





NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur douze mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 2001	31 mars 2000
Entreprises mixtes	1	1
Entreprises en coparticipation	3	3
Organismes internationaux	18	17
Sociétés à régie partagée	133	133
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	20	20

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS – AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001

Enterprises mixtes	Aucun ajout ni aucune suppression
Enterprises en coparticipation	Aucun ajout ni aucune suppression
Organismes internationaux	
Agence mondiale antidopage	Ajoutée
Sociétés à régie partagée	
Aéroport de Québec Inc.	Nom changé ¹
Fondation Jacques Gagnon Inc.	Supprimée
Fonds de bien faisance de l'armée	Supprimée
GEAGRI	Supprimée
Génome Canada	Ajoutée
Institut de commerce électronique	Supprimée
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Ajoutée
Prince Edward Island ADAPT Council Inc. (PEIAC)	Nom changé ²
Quartier international de Montréal	Ajoutée
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal	Ajoutée
Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	Aucun ajout ni aucune suppression

¹ Nom changé de la Société aéroportuaire de Québec

² Nom changé de Adaptation Development Agricultural Production Technology Council Farm Centre (ADAPT)





ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	B.P. 2844 Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1975</i>	31 décembre A = 10,13 G \$* P = 3,53 G \$* Arthur Andersen s.r.l.	18,14 %

* G \$: milliards de dollars.





ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
<i>Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i>				
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	201 - 1 Forks Market Rd. Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba, 1983</i>	31 mars A = 103,8 M \$ P = 7,4 M \$ Deloitte & Touche	33,3 %
<i>Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada</i>				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Procéder à la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative à l'utilisation du produit de cette vente aux deux paliers de gouvernement puisque les terrains sont inappropriés pour une infrastructure industrielle.	Bureau 303 13, rue St-Louis Lévis QC G6V 4E2 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 2,5 M \$ P = 0 M \$ Vérificateur général du Québec	40 %
<i>Ministre des Ressources naturelles</i>				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NF A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Loi sur les sociétés de Terre-Neuve, 1978</i>	31 décembre A = 30 M \$ P = 0 M \$ Ernst & Young	49 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s de Environnement Canada Région de l'Ontario 867, chemin Lakeshore B.P. 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o**	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/15
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Service de conservation de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. St-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 953-5475	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2

* s/o : sans objet





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boul, Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Management Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	c/o EC Pacific and Yukon Region Canadian Wildlife Service 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, B.P. 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,007 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	B.P. 789 1099 Manille Philippines 011-632-6005	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse Coopers	5,27 %
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	B.P. 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbade 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	9,50 %
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington, DC 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,00 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et réglementer tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Pièce 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale,</i> 1960	s/o	1/2
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretien des sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire, U.K. SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Coopers Lybrand & Deloitte	1/10
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 473-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,52 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 458-1122	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,99 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London, England EC2A 2EH 44-20-7338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> , 1991	Arthur Andersen	3,43 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818-H Street NW Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 458-1122	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1945	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,87 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19 th St. NW Washington, DC 20431 U.S.A. (202) 623-7000	Entente signée par les pays membres, 1945	Price Waterhouse Coopers	3,03 %
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. Washington, DC 20433 U.S.A. (202) 477-1234	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,45 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nominale ou d'administrateurs
<i>Ministre du Patrimoine canadien</i>				
Agence mondiale antidopage				
Promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage sous toutes ses formes.	Avenue du Tribunal-Fédéral 34 1005 Lausanne Suisse +41-21-351-02-25	Incorporée en vertu de la législation suisse sur les organismes sans but lucratif, 1999	Price Waterhouse Coopers	1/34





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Agri-adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à Terre-Neuve par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 1045 308 Brookfield Road Mount Pearl NF A1N 3C9 (709) 747-4874	<i>Loi sur les compagnies</i> de la province de Terre-Neuve et Labrador, 1996	Deborah A. Muir CGA	1/8
Agriculture and Food Council of Alberta				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à l'Alberta par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 402 1101-5 Street Nisku AB T9E 7N3 (780) 955-3714	<i>Society Act</i> of the Province of Alberta, 1994	Meyers Norris Penny LLP	1/27
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Room 101 15 Innovation Blvd. Saskatoon, SK S7N 2X8 (306) 975-8927	Alinéa 4a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Davies Breen & Hrynewich	1/6
Agri-Futures Nova Scotia				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à la Nouvelle-Écosse par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	757 Ostrea Lake Road Musquodoboit Hbr NS B0J 2L0 (902) 889-2323	<i>Societies Act</i> of the Province of Nova Scotia, 1996	Price Waterhouse Coopers	1/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1662	<i>Society Act</i> of the province of British Columbia, 1996	BDO Dunwoody s.r.l.	1/11
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Cattle Commission 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-4400	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie bovine. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG s.r.l.	1/7
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	4828-89 th Street Edmonton AB T6E 5K1 (780) 491-3527	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine (16 avril 1997) et accord modificateur (19 mai 1998), <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50 th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	1/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 8700 St. John's NF A1B 4J6 (709) 729-5090	Accord Canada-Terre-Neuve sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/6
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Favoriser la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'industrie québécoise de l'élevage du porc, en ce qui a trait à l'environnement.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Ste-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélair	1/19





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	B.P. 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le rétablissement agricole des Prairies</i>	Meyers, Norris Penny Vérificateur général du Canada	3/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	B.P. 636 Station « A » Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick, 1996	Teed, Saunders, Doyle Co, (Fredericton)	2/12
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en œuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 903 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1992	Deloitte & Touche	1/23





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de l'adaptation agricole				
Stimuler la croissance, à long terme, l'emploi et la concurrence dans le secteur agroalimentaire et les collectivités rurales de l'Ontario et favoriser le développement de technologies novatrices qui aideront l'industrie ontarienne à s'adapter et à devenir plus concurrentielle dans une économie mondiale.	192 Nicklin Road Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles</i> de la province de l'Ontario, 1995	Hillson Co. s.r.l. (Guelph)	1/15
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche économique et scientifique MAPAQ 10 ^e étage 200, chemin Ste-Foy, Québec QC G1R 4X6 (418) 380-2103	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/23
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul, Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (450) 679-0530	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1996	Arthur Andersen	1/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds de développement de l'industrie du bœuf				
Le Fonds de développement de l'industrie du bœuf a été créé en vertu d'une entente fédérale-provinciale pour succéder à l'Entente tripartite nationale de stabilisation des prix du bœuf. Le gouvernement fédéral versera une contribution égale à celle des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario afin d'appuyer la réalisation de projets de développement de l'industrie du bœuf dans les secteurs du développement des marchés intérieurs et des marchés d'exportation, de la recherche et de la formation.	Canadian Cattlemen's Association 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Entente fédérale-provinciale pour le programme national de transition visant les veaux d'engrais, les bovins d'engrais et les bovins d'abattage. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody (Calgary)	4/13
Fonds d'innovation agroalimentaire				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché pour l'industrie agroalimentaire de la Saskatchewan.	Pièce 329 3085, rue Albert Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act</i> , 1993 (Sask.) et <i>The Agri-Food Innovation Act</i> , 1995 (Sask.)	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/12
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Agrifood R & D Council Manitoba Association of Agricultural Societies B.P. 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 746-8222	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche- développement au sein du secteur agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Hamilton and Asselstine, CA	6/13
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	Pièce 202 450, av. Speedvote O. Guelph ON N1H 7Y6	<i>Loi sur les corporations de l'Ontario, 1990</i>	Deloitte & Touche	1/17





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Institut international du Canada pour le grain				
Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	Suite 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche	3/5
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Manitoba par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	508-800 Portage Avenue Winnipeg MB R3G 0N4 (204) 982-4791	<i>The Corporation Act of the Province of Manitoba</i> , 1996	Meyers Norris Penny	2/22
New Brunswick Agricultural Council				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Nouveau-Brunswick par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	P.O. Box 5001 381 Killam Dr. Moncton NB E1C 8R3 (506) 856-2633	<i>Companies Act of the Province of New Brunswick</i> , 1997	Grant Thornton s.r.l.	1/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Apple Industry Development Fund				
Entreprendre des activités pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la pomme de la Nouvelle-Écosse sur les marchés nationaux et internationaux.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse, Programme national de transition pour le secteur de la pomme en Nouvelle-Écosse, annexe B : Fonds pour l'industrie de la pomme, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/8
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer des initiatives à long terme dirigées par l'industrie concernant les céréales et les fourrages.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur le programme de recherche et de développement sur les céréales et les fourrages, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	1/5
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd.. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	À désigner	2/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole pour l'Ontario.	Conseil de l'adaptation agricole 192 Nicklin Rd. Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario</i> , province de l'Ontario. R.S.O., 1990, ch. 9, Incorporation provinciale en 1995	Hillson and Co. (Guelph)	1/15
POS Pilot Plant Corporation				
Excellence du service fondée sur la présentation, par un personnel consciencieux, de solutions en matière de bioprocédés visant à accroître la compétitivité de nos clients.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 978-2800	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1973	KPMG	1/14
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués à l'Î.-P.-É. par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 103 420 University Avenue Charlottetown PE C1A 7Z5 (902) 368-2005	<i>Loi sur les compagnies de la province de l'Île-du-Prince-Édouard</i> , 1997	Beaton Fitzpatrick Murray	2/11
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée				
Encourager et promouvoir la recherche et les activités de développement dans le secteur de l'agriculture à valeur ajoutée en Alberta.	AVAC Ltd. Suite 220 6815-8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 274-2774	Entente d'accompagnement Canada-Alberta pour le programme de développement de l'agriculture à valeur ajoutée, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Saskatchewan Council for Community Development				
Soutenir et promouvoir le développement communautaire en agissant à titre de catalyseur en matière de coopération, d'habilitation et de développement dans les collectivités et offrir des programmes de qualité aux collectivités rurales de la Saskatchewan.	Box 21038 Saskatoon SK S7H 5N9 (306) 975-6847	Section 4(a) de la <i>Loi sur le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Davies Breen & Hrynewich	1/7
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des 50 associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail et les chevaux.	2417 Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux</i> , 1988	Ernst & Young	1/7
Territorial Farmers Association NWT				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués aux Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 4386 Hay River NWT X0E 1G3 (867) 874-4706	<i>Societies Act</i> of the Territory of the North West Territories, 1984	Fraser, Matthews & Co.	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	210-111 Research Drive Saskatoon SK S7N 2K4 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1981	Price Waterhouse Coopers	1/18





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Yukon Agricultural Association				
Un conseil dirigé par l'industrie administre les fonds attribués au Territoire du Yukon par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 202 302 Steele St PO Box 4703 Whitehorse YK Y1A 3V7 (867) 668-6864	<i>The Societies Act</i> of the Territory of the Yukon, 1974	MacKay & Partners	1/8
Ministre de la Santé				
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies				
Favoriser un débat éclairé, sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie</i> , 1988	McIntyre & McLarty	6/9





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé				
Commanditer et favoriser la recherche appliquée sur les systèmes de santé, en accroître la qualité et la pertinence, et faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes par les responsables des politiques et les gestionnaires des systèmes de santé.	Suite 301 11, av. Holland Ottawa ON K1Y 4S1 (613) 728-2238	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1997</i>	Ernst & Young LLP	3/12
Institut canadien d'information sur la santé				
Servir de mécanisme national pour la coordination de l'élaboration et de la maintenance d'un système d'information détaillée et intégrée sur la santé au Canada; coordonner la diffusion de renseignements précis et opportuns nécessaires pour : (i) instaurer une politique appropriée concernant la santé; (ii) gérer efficacement le système de santé canadien; (iii) sensibiliser la population aux facteurs ayant une incidence sur la santé.	Bureau 200 377, rue Dalhousie Ottawa ON K1N 9N8 (613) 241-7860	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1995</i>	Price Waterhouse (1997)	1/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)				
Favoriser l'utilisation appropriée des technologies de la santé en influençant les décideurs par la collecte, l'analyse, la production et la diffusion d'information à propos de l'efficacité pratique et du coût des technologies et de leur incidence sur la santé, et faciliter l'échange d'information, la mise en commun des ressources et la coordination des priorités en matière d'évaluation des technologies de la santé.	110-955 Green Valley Cres. Ottawa ON K2C 3V4 (613) 226-2553	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	McCay Duff & Company	1/4
PARTICIPaction				
Informers les Canadiens et les Canadiennes des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	Bureau 220 40, rue Dundas O Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/20
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
Encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	a/s de l'Université Simon Fraser Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	3/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Environnement				
Habitat faunique du Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Pièce 200 7, av. Hinton N Ottawa ON K1Y 4P1 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1984	KPMG Peat Marwick Thorne	6/10
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada.	B.P. 77 350, rue Albert Ottawa ON K1R 1A4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1997	Ernst & Young	7/15
Génome Canada				
Appuyer une initiative nationale de recherche en génomique au profit des Canadiens et des Canadiennes.	9 ^e étage 155, rue Queen Ottawa ON K1P 6L1 (613) 751-4460	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> partie II, 2000.	À désigner	4/14
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)				
Promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants, des diplômés et de tout le personnel de l'UQAC et de soutenir les activités de développement des autres maisons d'enseignement supérieur de la région.	555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1998	Raymond Chabot Grant Thornton	1/11





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Corporation Camp Spatial Canada				
Gérer le Cosmodôme, un complexe à vocation scientifique, muséologique et touristique.	2150, Autoroute des Laurentides Laval QC H7T 2T8	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélair Deloitte et Touche	2/15
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais et Montréalaises défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 800 385, rue Sherbrooke E. Montréal QC H2X 1E3 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1995	Raymond Chabot Grant Thornton	1/17
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1988	Harel Drouin Gallant Dupuis	1/12
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.				
Promouvoir le développement économique des secteurs les plus défavorisés de la ville de Québec en fournissant des fonds d'immobilisation à de petites entreprises locales par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 190 155, boul Charest Québec QC G1K 3G6 (418) 525-7771	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1996	Le Vérificateur de la Ville de Québec	1/10
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1996	Raymond Chabot Grant Thornton	1/27





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Quartier international de Montréal				
Consolider Montréal comme ville canadienne d'importance au chapitre de l'accueil d'organisations internationales par le réaménagement urbain de ce quartier.	Bureau 350 393, rue Saint-Jacques Montréal QC H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1999</i>	Raymond Chabot Grant Thornton	1/5
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal				
Offrir des conseils et des avis en matière d'exportation aux entreprises situées sur le territoire des centres locaux de développement de Champlain, La Jemmerais et la Vallée-du-Richelieu.	Bureau 100 1000, rue de Sérigny Longueuil QC J4K 5B1 (450) 674-2839	<i>Loi sur les compagnies du Québec, Partie III, 1999</i>	Faucher Davault	2/9
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.				
Appuyer le démarrage et le développement d'entreprises aquicoles sur le territoire de la Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, les Îles- de-la-Madeleine et la Côté- Nord.	B.P. 310 153, rue de la Reine Gaspé QC G4X 1T5	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1998</i>	Eric Duguay C.A.	2/12
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	Pièce 1100 1001 boul. de Maisonneuve E. Montréal QC H2L 4P9 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 1988</i>	Vérificateur général du Canada	13/13





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	PO Box 9 Welshpool Campobello Is. NB E0G 3H0 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 1964</i>	Foster, Carpenter, Black & Co.	3/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Pièce 666 999, Place Canada Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada, 1984</i>	Arthur Andersen & Company	10/17
Ministre des Affaires indiennes et du Nord				
Société des pêcheurs autochtones du Nord				
Garder une flotte de navires de pêche et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	Site 19, Comp. 45 RR 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace BC V8G 4R6 (250) 638-0986	<i>Loi sur les sociétés de la Colombie-Britannique, 1982</i>	Carlyle Shepherd & Co.	1/7
Ministre des Anciens combattants				
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Pièce 916 685, rue Cathcart Montréal QC H3B 1M7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Pêches et des Océans				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s du ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1957	Directeur général, Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8
Ministre des Ressources naturelles				
Canadian Energy Research Institute				
Effectuer des recherches économiques indépendantes et de grande qualité dans le domaine de l'énergie et des questions et politiques environnementales connexes afin d'aider les entreprises et les organisations gouvernementales canadiennes.	#150 3512-33 St. NW Calgary AB T2L 2A6 (403) 282-1231	<i>Alberta Societies Act</i> , octobre 1996, et <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> ; 1998	Joe Benaschak, C.A.	6/26
Commission canadienne du blé				
Vendre le blé et l'orge produits dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grains de l'Ouest du Canada et administrer la <i>Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies</i> .	B.P. 816 423, rue Main Winnipeg MB R3C 2P5 (204) 983-0239	<i>Loi sur la Commission canadienne du blé</i> , 1935 et modifications de la <i>Loi sur la commission canadienne du blé</i> , 1998	Deloitte & Touche	5/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Fondation canadienne de l'arbre, La				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres dans le milieu urbain et rural.	Bureau 1550 220, av. Laurier O Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	5/11
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de procédés, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1979	Coopers & Lybrand	2/26
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H3R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/22





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada				
Donner les moyens de promouvoir et de reconnaître l'efficacité de l'approche volontaire pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique.	Bureau 600 170, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5V5 (613) 565-5151	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1997	McCay Duff & Co.	2/18
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> mise en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6 ^e étage 1791, rue Barrington Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> , 1988	Deloitte & Touche	2/5





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Place 5 ^e étage 140, rue Water St. John's NF A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> , 1987	Deloitte & Touche	3/7
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre 1350 Regent Fredericton NB E3C 2G6 (506) 452-6950	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes</i> , Nouveau-Brunswick, 1980	Deloitte & Touche	3/10
Ministre des Transports				
Administration du pont Blue Water				
Acquérir, détenir, exploiter, réparer et améliorer la partie canadienne du pont Blue Water qui relie Point Edward (Ontario) et Port Huron, au Michigan.	1, rue Bridge Point Edward ON N7V 4J5 (519) 336-2720	<i>Loi sur l'administration du pont Blue Water</i> , 1964	Deloitte & Touche	4/4
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	B.P. 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche	1/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
---	---------------------------------------	---	--------------	---

Ministre des Transports (suite)

Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority

Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	Bureau 232 10, rue Queen Fort Erie ON L2A 6M4 (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young	5/10
---	--	---	---------------	------

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES

Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficace, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien. La date de la cession officielle de l'exploitation, de la gestion et du développement de l'aéroport ou les aéroports de Transports Canada à l'administration aéroportuaire survient généralement une ou plusieurs années après la date d'incorporation de l'administration.

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1V 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	Deloitte & Touche	2/15
Aéroport de Québec Inc.	Pièce 600, 6 ^e Avenue Aéroport international Jean-Lesage 500, rue Principale Sainte-Foy QC G2G 2T9	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	Price Waterhouse Coopers	3/16
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Rd. NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990</i>	Price Waterhouse Coopers s.r.l.	2/17
Charlottetown Airport Authority Inc.	Suite 132 250 Maple Hills Ave. Charlottetown PE C1C 1N2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	Grant Thornton	3/12





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Edmonton Regional Airports Authority	PO Box 9860 Edmonton AB T5J 2T2	<i>Regional Airports Authority Act</i> (Alberta), 1990	KPMG	2/15
Gander International Airport Authority Inc.	PO Box 392 Gander NF A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1996	À désigner	3/16
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Unit 22 2570 Highway 102 Lincoln NB E3B 9G1	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1996	À désigner	3/12
Greater London International Airport Authority	1750 Grumlin Rd. London ON N5V 3B6	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	Ernst & Young	2/15
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unit 12 1575 Champlain St. Dieppe NB E1A 7P5	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	Grant Thornton	3/13
Greater Toronto Airports Authority	PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1993	Deloitte & Touche	2/15
Halifax International Airport Authority	PO Box 40 Elmsdale NS B0N 1M0	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	À désigner	2/15
Regina Airport Authority	1-5201 Regina Ave. Regina SK S4W 1B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1997	Ernst & Young	2/15
Saint John Airport Inc.	4180 Loch Lomond Rd. Saint John NB E2N 1L7	Constituée en vertu d'une loi provinciale, 1997	Price Waterhouse Coopers	3/12
Saskatoon Airport Authority	Suite 1 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7L 7L1	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	Deloitte & Touche	2/15





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson St. St. John's NF A1A 3R1	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1996	KPMG	2/15
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Thunder Bay Airport 340-100 Princess St. Thunder Bay ON P7E 6S2	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	Ernst & Young	2/9
Vancouver International Airport Authority	PO Box 23750 Airport Postal Outlet Richmond BC V7B 1Y7	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1990	KPMG	2/15
Victoria Airport Authority	1640 Electra Blvd. PO Box 201 Sydney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1995	KPMG	2/15
Winnipeg Airports Authority Inc.	Admin. Bldg. Suite 249 2000 Wellington Ave. Winnipeg MB R3H 1C2	<i>Loi sur les corporations canadiennes,</i> partie II, 1993	KPMG	2/15
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA				
Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs vues.				
Administration portuaire de Belledune	261, prom. Shannon Belledune NB E8G 2W1	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Halifax	Quai 19 1215, chemin Marginal B.P. 336 Halifax NS B3J 2P6	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal, Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de Nanaimo	104, rue Front B.P. 131 Nanaimo BC V9R 5K4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Bestwick & Partners	5/7
Administration portuaire de North Fraser	2020, chemin Airport Richmond BC V7B 1C6	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Port Alberni	2750, chemin Harbour Port Alberni BC V9Y 7X2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Hill Lacoursière & Mollon	5/7
Administration portuaire de Prince Rupert	110, 3 ^e Avenue O. Prince Rupert BC V8J 1K8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	5/7
Administration portuaire de Québec	150, rue Dalhousie B.P. 2268 Québec QC G1K 7P7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Arthur Andersen	5/7
Administration portuaire de Saint-Jean	5 ^e étage 133, rue Prince William Saint John NB E2L 2B5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Ernst & Young	5/7
Administration portuaire de Sept-Îles	1, quai Mgr - Blanche Sept-Îles QC G4R 5P3	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Malette Maheu	5/7
Administration portuaire de St. John's	1, rue Water B.P. 6178 St. John's NF A1C 5X8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Thunder Bay	100, rue Main Thunder Bay ON P7B 6R9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Toronto	60, rue Harbour Toronto ON M5J 1B7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Deloitte & Touche	5/7





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de Trois-Rivières	Bureau 300 1545, rue du Fleuve Trois-Rivières QC G9A 5K2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Morin Cadieux Matteau Normand	5/7
Administration portuaire de Vancouver	1900-200, rue Granville Vancouver BC V6C 2P9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	6/9
Administration portuaire de Windsor	502-251, rue Goyeau Windsor ON N9A 6V2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Collins Barrow	5/7
Administration portuaire du fleuve Fraser	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster BC V3M 1B2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire du Saguenay	6600, chemin du Terminal Ville de La Baie QC G7B 3N9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte Touche	5/7
COMMISSIONS PORTUAIRES				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.				
Commissaires du havre de Hamilton, Les	605, rue James N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi de 1957 concernant les commissaires du havre de Hamilton</i>	Price Waterhouse Coopers	2/3
Commission portuaire d'Oshawa	1050, rue Farewell Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Deloitte & Touche	2/3





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202, rue Pitt Cornwall ON K6J 3P7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1998	Deloitte & Touche	1/9
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficace et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996 <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile</i> , 1996	KPMG	3/15
Ministre du Développement des ressources humaines et ministre des Finances				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires.	Pièce 800 1000, rue Sherbrooke O Montréal QC H3A 3R2	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1998	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre du Patrimoine canadien				
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les jeux d'hiver du Canada à Bathurst-Campbellton en 2003 au nom du Canada, de la province du Nouveau-Brunswick et à d'autres fins complémentaires.	29 Roseberry St. Campbellton Restigouche County PO Box 456 Campbellton NB E3N 3G9	<i>Corporate Act of New Brunswick</i> , juillet 1999	À désigner	1/22





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Association canadienne des entraîneurs				
Accroître l'expérience de tous les athlètes canadiens grâce à un entraînement de qualité.	Bureau 300 141, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5S3 (613) 235-5000	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88, chemin Canada Olympic SO Calgary AB T2M 4N3 (403) 247-5416	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1979</i>	Price Waterhouse Coopers	1/20
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition de Patrimoine canadien.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1972</i>	Logan Katz	2/12
Centre de documentation pour le sport				
Assurer la présence d'un centre de documentation national à but non lucratif pour le sport, afin de répondre aux besoins éducatifs des intervenants qui s'occupent de la mise en valeur du sport et de la condition physique au Canada.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5658	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1987</i>	Guindon Charron	1/5





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national d'excellence sportive – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Faculté d'éducation physique Université de Calgary 2500, chemin University NO Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta</i> , 1994	Price Waterhouse Coopers	1/12
Centre national du sport de Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Ontario Sport and Recreation Centre Suite 302 1185 Eglinton Ave. E. North York ON M3C 3C6 (416) 426-7184	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> (Ontario), 1998	James G.A. Gibbs	1/12
Centre national du sport de Vancouver				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Sport B.C. 509-1367 East Broadway Vancouver BC V6H 4A9 (604) 737-3024	<i>Society Act of B.C.</i> , 1998	Staley, Okada Changler & Scott	1/12
Centre national du sport de Winnipeg				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o University of Manitoba Frank Kennedy Centre Room 138 17 Dafoe Rd. Winnipeg MB R3T 2N2 (204) 474-6604	<i>Corporate Act of Manitoba</i>	Hemingway Silver	1/14





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, rue Émile-Journeault Montréal QC H2M 2E7 (514) 872-1999	Partie 3, <i>Loi sur les compagnies</i> (Québec) 1997	Gosselin et associés	1/10
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	1600, prom. James Naismith Gloucester ON K1B 5N4 (613) 748-5799	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Cloutier & Brisebois	3/14
Fonds canadien de télévision				
Appuyer la production d'émissions significatives de haute qualité pour les Canadiens et les Canadiennes, et leur télédiffusion aux heures de grande écoute dans les deux langues officielles. Ces émissions englobent les dramatiques, les émissions de variété, les émissions pour enfants, les documentaires et les émissions des arts de la scène, produites par les secteurs de production de la majorité et de la minorité de l'une ou l'autre des langues officielles.	111, rue Queen E 5 ^e étage Toronto ON M5C 1S2 (416) 214-4400 1-877-975-0766	Partie II, <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , 1996	KPMG	5/18





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René- Lévesque E Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II, <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/16
National Sport Centre – Atlantic Canada				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd. Halifax NS B3J 3G6 (902) 425-5622	<i>Nova Scotia Act</i> , 1999	Deloitte & Touche	1/12
National Sport Centre – Greater Victoria				
Créer un milieu dynamique favorisant l'excellence dans le sport à tous les niveaux en offrant des services d'entraînement de qualité et de calibre mondial aux athlètes et des programmes à long terme de développement du sport.	4636, ch. Elk Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1988	Norgaard, Neale, Campden Ltd.	1/12
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les Jeux du Canada de 2001 au nom du Canada, de la province de l'Ontario, de The London Alliance et du Conseil des Jeux du Canada et à d'autres fins complémentaires.	3397 White Oak Rd. London ON N6E 3A1 (519) 690-2001	<i>Loi sur les compagnies et associations</i> (Ontario) 1997	Ernst & Young	1/10





SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Premier ministre				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94, prom. Centrepointe Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1965	McCay Duff & Company	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	808-100 Park Royal S West Vancouver BC V7T 1A2 (604) 925-1128	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/11





LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. 574994 British Columbia Ltd.
2. Amertek Inc.
3. Autoskill International Inc.
4. Bugaboos Eyewear Corporation
5. Canadian Manoir
6. Caoutech
7. Carvern International Industries Ltd.
8. Colby Resources Inc.
9. Cosem Newrostin Ltée
10. Data Trax Systems Ltd.
11. Goldenhill Cattle Company Ltd.
12. Groupe Immobilier Grilli Inc.
13. InterUnion Financial Corporation
14. Kenloch Distillers Ltd.
15. Les laboratoires Quelab Inc.
16. Madison Partners Limited
17. Omnitech Migration International Inc.
18. Sitraco Inc.
19. The Vivant Group Inc.
20. Unibex Inc.





**LISTE DES
SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES
SOCIÉTÉS DANS
LESQUELLES LE
CANADA DÉTIENT
DES INTÉRÊTS**





LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Nom de la société	Catégorie
Affaires étrangères	
Banque africaine de développement	Organisme international
Banque asiatique de développement	Organisme international
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international
Banque interaméricaine de développement	Organisme international
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée
Commission de la frontière internationale	Organisme international
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée
Affaires indiennes et du Nord	
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée
Agriculture et Agroalimentaire	
Agri-adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée
Commission canadienne du lait	Société d'État mère
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





Nom de la société	Catégorie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée
Financement agricole Canada	Société d'État mère
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée
Anciens combattants	
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée
Commerce international	
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère





Nom de la société	Catégorie
Conseil du Trésor (Présidente du)	
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère
Développement des ressources humaines / Finances	
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée
Environnement	
Comité international du Niagara	Organisme international
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisme international
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée
International Porcupine Caribou Management Board	Organisme international
Finances	
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international
Association internationale de développement	Organisme international
Banque du Canada	Société d'État mère
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère
Fonds monétaire international	Organisme international
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère
Petro-Canada	Entreprise mixte
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère
Société financière internationale	Organisme international
Industrie	
Banque de développement du Canada	Société d'État mère
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton





Nom de la société	Catégorie
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère
Conseil canadien des normes	Société d'État mère
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme Société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Génome Canada	Société à régie partagée
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère
Industrie (Développement économique Canada)	
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée
Montréal International	Société à régie partagée
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation





Nom de la société	Catégorie
Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation
Patrimoine canadien	
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée
Agence mondiale antidopage	Organisme international
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée
Country Canada	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Musée canadien de la nature	Société d'État mère
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère





Nom de la société	Catégorie
Société Radio-Canada	Société d'État mère
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada
Pêches et Océans	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée
Premier ministre	
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée
Ressources naturelles	
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée
Santé	
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée
Office canadienne de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée





Nom de la société	Catégorie
PARTICIPaction	Société à régie partagée
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée
Transports	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée
Administration portuaire de Saint-Jean	Société à régie partagée
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Commissaires du havre de Hamilton, Les	Société à régie partagée
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée





Nom de la société	Catégorie
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère
NAV CANADA	Société à régie partagée
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Regina Airport Authority	Société à régie partagée
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Travaux publics et Services gouvernementaux	
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator Ltée
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes





Nom de la société	Catégorie
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
Les investissements Purolator Ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale du Courrier Purolator Ltée
Progistix–Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère
Société canadienne des postes	Société d'État mère





Nom de la société	Catégorie
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée





LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Société à régie partagée	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Saint Jean	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée	Transports
Agence Mondiale Antidopage	Organisme international	Patrimoine canadien
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international	Finances
Agri-adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisme international	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Banque africaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de documentation pour le sport	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Centre national du sport de Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national du sport de Winnipeg	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisme international	Environnement
Commissaires du havre de Hamilton, Les	Société à régie partagée	Transports
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère	Industrie
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisme international	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international	Environnement
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisme international	Environnement





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
Country Canada	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.	Travaux publics et Services gouvernementaux
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations	Commerce international
Financement Agricole Canada	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée	Santé
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée	Développement des ressources humaines / Finances





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Industrie
Fonds du souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisme international	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Génome Canada	Société à régie partagée	Industrie
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associée à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée	Santé
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
International Porcupine Caribou Management Board	Organisme international	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les investissements Purolator ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited	Travaux publics et Services gouvernementaux
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée	Ressources naturelles





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Montréal International	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Atlantic Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée	Santé
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère	Présidente du Conseil du Trésor
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
PARTICIPaction	Société à régie partagée	Santé
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé
Programme Canada-Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Progistix–Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère	Transports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère	Transports
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société financière internationale	Organisme international	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère	Commerce international
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de la Société des ponts fédéraux Limitée	Transport
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront une information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter





toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement ou le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société; le délai le plus court étant retenu.

Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 2001.

Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-après indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1^{er} août 2000 au 31 juillet 2001. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.

Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 2001, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.





Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que la vérificatrice générale du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2001

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de pilotage de l'Atlantique					
2000	Rapport annuel	2001-05-17	2001-05-03	2001-06-07	2001-05-08
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24
Administration de pilotage des Grands Lacs					
2000	Rapport annuel	2001-05-17	2001-05-03	2001-06-07	2001-05-08
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-04-05	2001-04-23	2001-05-15	2001-04-24
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-04-05	2001-04-23	2001-05-15	2001-04-24
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-04-05	2001-04-23	2001-05-15	2001-04-24
Administration de pilotage des Laurentides					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-05-03	2001-05-17	2001-05-08
2000	Résumé du budget d'investissement	2001-02-05	2001-02-01	2001-02-27	2001-02-06
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-05	2001-02-01	2001-02-27	2001-02-06
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-05	2001-02-01	2001-02-27	2001-02-06
Administration de pilotage du Pacifique					
2000	Rapport annuel	2001-05-17	2001-05-03	2001-06-07	2001-05-08
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-16	2001-04-23	2001-05-01	2001-04-24





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Banque de développement du Canada					
2000-2001	Rapport annuel	n.d.	2001-06-20	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-02-12	2000-09-18	2001-03-15	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-12	2000-09-18	2001-03-15	2000-09-19
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-12	2000-09-18	2001-03-15	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-06-01	n.d.	2001-06-05
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-06-01	n.d.	2001-06-05
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-06-01	n.d.	2001-06-05
Commission canadienne du lait					
1999-2000	Rapport annuel	2001-02-16	2001-04-18	2001-03-14	2001-04-24
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-02-13	2001-03-14	2001-03-27	2001-03-15
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-13	2001-03-14	2001-03-27	2001-03-15
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-13	2001-03-14	2001-03-27	2001-03-15
Commission de la capitale nationale					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-28	2001-02-07	2000-10-04
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-02-13	2001-02-13	2001-03-27	2001-02-20
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-13	2001-02-13	2001-03-27	2001-02-20
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-13	2001-02-13	2001-03-27	2001-02-20
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	2001-06-08	n.d.	2001-06-11
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	2001-06-08	n.d.	2001-06-11
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	2001-06-08	n.d.	2001-06-11





Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Conseil canadien des normes					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-18	2001-02-07	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	n.d.	2001-06-13	n.d.	2001-06-14
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	n.d.	2001-06-13	n.d.	2001-06-14
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	n.d.	2001-06-13	n.d.	2001-06-14
Construction de Défense (1951) Limitée					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-18	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-15	2000-09-18	2000-10-05	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-15	2000-09-18	2000-10-05	2000-09-19
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-15	2000-09-18	2000-10-05	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
Corporation commerciale canadienne					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-18	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-15	non	2001-04-26	non
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-03-15	non	2001-04-26	non
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-15	non	2001-04-26	non
Corporation de développement des investissements du Canada					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-05-03	2001-05-17	2001-05-08
2001	Résumé du budget d'investissement	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	n.d.	2001-07-18	n.d.	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Énergie atomique du Canada limitée					
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-04-05	2001-05-15	2001-05-15	2001-05-16
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-04-05	2001-05-15	2001-05-15	2001-05-16
2000-2001 à 2004-2005 ¹	Résumé du plan d'entreprise	2001-04-05	2001-05-15	2001-05-15	2001-05-16
Financement agricole Canada					
2000-2001	Rapport annuel	n.d.	2001-06-13	n.d.	2001-06-14
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	2001-05-04	n.d.	2001-05-08
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	2001-05-04	n.d.	2001-05-08
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	2001-05-04	n.d.	2001-05-08
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.					
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-02	2001-03-22	2001-04-04	2001-03-27
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-03-02	2001-03-22	2001-04-04	2001-03-27
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-02	2001-03-22	2001-04-04	2001-03-27
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	non	n.d.	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	non	n.d.	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	non	n.d.	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Marine Atlantique S.C.C.					
1999	Rapport annuel	2000-05-05	2000-07-19	2000-05-16	2000-09-19
2000	Rapport annuel	2001-05-11	2001-05-02	2001-05-31	2001-05-03
2000	Résumé du budget d'investissement	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	2000-09-19
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	2000-09-19
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2000-05-05	2000-07-19	2000-06-13	2000-09-19
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-06-06	n.d.	2001-06-07
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-06-06	n.d.	2001-06-07
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-06-06	n.d.	2001-06-07
Monnaie royale canadienne					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-03-28	2001-05-17	2001-03-29
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-16	2001-03-12	2001-05-01	2001-03-13
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-16	2001-03-12	2001-05-01	2001-03-13
Musée canadien de la nature					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée canadien des civilisations					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
Musée des beaux-arts du Canada					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-28	2001-02-07	2000-10-04
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
Musée national des sciences et de la technologie					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-28	2001-02-07	2000-10-24
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-05-31	n.d.	2001-06-05
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2001-01-31	2001-02-07	2001-02-06
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-01-29	2000-10-16	2001-02-20	2000-10-17
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-01-29	2000-10-16	2001-02-20	2000-10-17
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-01-29	2000-10-16	2001-02-20	2000-10-17
Petro-Canada Limitée					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	non	2001-05-17	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Queens Quay West Land Corporation					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-18	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Rapport annuel	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-02-12	2000-10-04	2001-03-12	2000-10-05
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-12	2000-10-04	2001-03-12	2000-10-05
2000-2001 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-12	2000-10-04	2001-03-12	2000-10-05
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
Ridley Terminals Inc.					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	non	2001-05-17	non
Société canadienne des ports					
2000	Rapport annuel	2001-03-22	2001-03-01	2001-04-03	2001-03-12
1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
Société canadienne des postes					
2000-2001	Rapport annuel	n.d.	2001-06-20	n.d.	non
2001	Résumé du budget d'investissement	n.d.	2001-06-20	n.d.	non
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	n.d.	2001-06-20	n.d.	non
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-04-27	2001-05-17	2001-05-01
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-04-27	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-04-27	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-04-27	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société d'assurance-dépôts du Canada					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-07-19	2001-02-07	2000-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-05-18	2001-05-28	n.d.	2001-05-29
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-05-18	2001-05-28	n.d.	2001-05-29
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-05-18	2001-05-28	n.d.	2001-05-29
Société de développement du Cap-Breton					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-07-18	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-07-18	n.d.	non
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-07-18	n.d.	non
Société des ponts fédéraux Limitée, La					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société d'expansion du Cap-Breton					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-08-16	2001-02-07	2000-09-19
1999-2000	Résumé du budget d'investissement	1999-11-25	2001-03-01	2000-02-08	2001-03-12
1999-2000	Résumé du budget de fonctionnement	1999-11-25	2001-03-01	2000-02-08	2001-03-12
1999-2000 à 2003-2004	Résumé du plan d'entreprise	1999-11-25	2001-03-01	2000-02-08	2001-03-12
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-06-15	2000-07-19	2000-10-05	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-06-15	2000-07-19	2000-10-05	2000-09-19
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2000-06-15	2000-07-19	2000-10-05	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement - modification	2001-02-13	2001-01-30	2001-03-27	2001-01-31
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2001-02-13	2001-01-30	2001-03-27	2001-01-31
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise - modification	2001-02-13	2001-01-30	2001-03-27	2001-01-31
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	non	n.d.	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	non	n.d.	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	non	n.d.	non
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-16	2000-09-18	2000-01-30	2000-09-19
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	non
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	non
2000-2001 à 2004-2005 ²	Résumé du plan d'entreprise	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	non





Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société immobilière du Canada limitée					
1999-2000	Rapport annuel	2000-10-17	2000-09-18	2001-02-07	2000-09-19
2000-2001	Rapport annuel	n.d.	2001-07-18	n.d.	non
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-02-12	2000-10-04	2001-03-12	2000-10-05
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-12	2000-10-24	2001-03-12	2000-10-05
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-12	2000-10-24	2001-03-12	2000-10-05
Société pour l'expansion des exportations					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-04-05	2001-05-17	non
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-04-26	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-04-26	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-04-26	2001-04-27	2001-05-29	2001-05-01
VIA Rail Canada Inc.					
1999	Résumé du budget d'investissement	2000-02-14	non	2000-03-21	non
1999	Résumé du budget de fonctionnement	2000-02-14	non	2000-03-21	non
1999 à 2003 ³	Résumé du plan d'entreprise	2000-02-14	non	2000-03-21	non
2000	Rapport annuel	2001-05-11	2001-04-23	2001-05-31	2001-04-24
2000	Résumé du budget d'investissement	2001-02-13	non	2001-03-27	non
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-13	non	2001-03-27	non
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-13	non	2001-03-27	non
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	non	n.d.	non
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	non	n.d.	non
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	non	n.d.	non

¹ Le Plan d'entreprise pour Énergie atomique du Canada limitée a été approuvé seulement pour l'année 2000-2001.

² Le Plan d'entreprise pour la société du Vieux-Port de Montréal Inc. a été approuvé seulement pour l'année 2000-2001.

³ Le Plan d'entreprise pour VIA Rail Canada Inc. a été approuvé seulement pour l'année 1999.





FICHES DESCRIPTIVES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Introduction

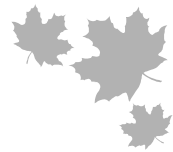
La fiche descriptive de chaque société d'État mère décrit le mandat et les activités de la société. Chaque fiche commence par la liste des principaux responsables de la société, soit le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant de la société et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Les renseignements sur le rendement, s'il y a lieu, sont tirés du rapport annuel de la société et du résumé du plan d'entreprise approuvé au début de l'année visée et qui sont déposés au Parlement conformément à l'article 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.





Affaires étrangères





CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
B.P. 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
Téléphone : (613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre, encourager, soutenir et diriger des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions à leurs problèmes sociaux et économiques et à leurs problèmes de développement. Le CRDI relie les personnes, les institutions et les idées pour s'assurer que les résultats des recherches qu'il appuie et le savoir qui en découle sont partagés équitablement entre tous ses partenaires, au Nord et au Sud.

Pour atteindre cet objectif, le Centre finance des recherches, assure la formation de chercheurs et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du CRDI encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.

Le financement du CRDI provient principalement de crédits accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, le Centre a créé des entreprises de cofinancement avec des organismes donateurs et il s'intéresse à la recherche contractuelle avec le secteur privé.





Renseignements sur le rendement

Le CRDI est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé de son plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel du Centre pour 2000-2001. Dans son Rapport annuel, le Centre a fait état des objectifs suivants pour la période de 2000-2005 :

- consolider et aider à mobiliser la capacité de recherche indigène dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information;
- favoriser et appuyer la production, la diffusion et l'application des résultats de recherches qui donnent lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud;
- explorer de nouveaux horizons d'action et reprendre dans le nouveau plan des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi.

Pendant l'exercice visé, le CRDI a notamment :

- parrainé avec le Musée canadien de la nature et d'autres donateurs le projet AQUAtox 2000, projet dans le cadre duquel des élèves de plus de 90 écoles du Canada et du monde en développement ont appris à réaliser des tests simples et peu coûteux pour évaluer la toxicité chimique et la pollution microbiologique d'échantillons d'eau prélevés dans leur localité;
- lancé la version espagnole de *Cultiver la paix* au Centro de Extensión de la Universidad Católica, à Santiago, au Chili, à l'occasion du 16^e Symposium de l'Association internationale des systèmes d'exploitation agricole;
- tenu le deuxième atelier international de l'initiative Gestion communautaire des ressources naturelles en collaboration avec l'Académie des sciences agricoles du Guizhou du sud-ouest de la Chine;
- participé à plusieurs réunions et consultations en prévision du Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec en avril 2001.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Revenus excluant le crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	44,1	46,9
Dépenses (en millions de dollars)	135,3	139,7
Crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	91,2	90,3





AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE





COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

Michel Pagé

Siège social

Parc exécutif Carling
Pièce 300
1525, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
Téléphone : (613) 792-2000
Télécopieur : (613) 998-4492
Site Web : www.cdc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (L.C. 1994, ch. 26 et ch. 38) (L.C. 1995, ch. 23); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème la possibilité d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de qualité supérieure.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) est autorisée à acheter, à entreposer, à traiter ou à vendre des produits laitiers, sauf dans les cas où intervient un mécanisme de restriction volontaire à l'exportation, à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème afin de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier, et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La CCL conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché. Elle fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et offre d'acheter les produits à ces prix.

Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, la CCL contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Au cours de l'année laitière 1998-1999, le Groupe spécial de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a conclu que le système d'exportation canadien, dans les classes 5 (d) et (e), constituait une subvention à l'exportation et que cette méthode d'application du





quota tarifaire du lait de consommation réduisait les droits d'accès des États-Unis au marché canadien. Le Canada en a appelé de la décision du Groupe spécial. L'Organe d'appel de l'OMC a confirmé la décision du Groupe spécial en ce qui a trait aux classes 5 (d) et (e), mais a renversé sa décision concernant le quota tarifaire, sous réserve de modifications mineures.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 1999-2000 à 2003-2004, la CCL a fait état des questions et des objectifs suivants :

- Appuyer les travaux relatifs au processus d'appel de la décision du Groupe spécial de l'OMC concernant le système canadien d'établissement des prix et de mise en commun dans la classe 5 et, au besoin, apporter des changements pour s'assurer que le système canadien d'exportation de produits laitiers est conforme aux accords commerciaux internationaux.
- Travailler de concert avec les clients qui utilisent le système d'établissement des prix et de mise en commun dans la classe 5 et les intervenants de l'industrie afin d'ajuster les lignes directrices administratives et opérationnelles dans le but de réduire les tracasseries administratives et d'améliorer la compétitivité des ingrédients laitiers tout en assurant une surveillance appropriée de la conformité du programme.

Dans son Rapport annuel de 1999-2000, la CCL a rendu compte de ce qui avait été fait pour atteindre ces buts, notamment des réalisations suivantes :

- La CCL a collaboré avec l'équipe de représentants de l'industrie et du gouvernement qui apportait son soutien à l'équipe juridique ayant interjeté appel de la décision du Groupe spécial de l'OMC. Une fois l'appel rejeté, la CCL a continué de collaborer avec le gouvernement et l'industrie afin de commencer à mettre en œuvre les changements devant permettre au Canada de se conformer aux accords commerciaux qu'il a conclus.
- La CCL a affecté davantage de ressources à sa section vérification afin d'être plus en mesure de garantir que les clients utilisant le système d'établissement des prix et de mise en commun dans la classe 5 et d'autres de ses programmes respectent les lignes directrices administratives et opérationnelles établies.

Coûts financés par le gouvernement du Canada (sauf les subventions aux producteurs de lait de transformation et de crème) :

	1999-2000 Prévu	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Frais administratifs (en milliers de dollars)	2 538	2 730	2 279
Études des coûts de production et de la politique laitière (en milliers de dollars)	500	410	432

À noter : L'exercice de la CCL va du 1^{er} août au 31 juillet.





FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Présidente du conseil

Rosemary Davis

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800, rue Hamilton
B.P. 4320
Regina SK
S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-sca.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole* (L.C. 1993, ch. 14); prorogée le 14 juin 2001, en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada* (L.C. 2001, ch. 22); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer certains programmes du gouvernement du Canada selon la formule de recouvrement des coûts et aider les agriculteurs canadiens à établir et à mettre en valeur des entreprises agricoles viables en leur fournissant du crédit à long terme et d'autres services financiers. Le mandat conféré par la loi à la société a été élargi en 1993, et ses activités englobent à présent l'aquaculture, l'agroforesterie et les agroentreprises.

Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) offre des solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agroentreprises. Le projet de loi C-25, *Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole* et d'autres lois en conséquence, a été déposé à la Chambre des communes le 5 avril 2001 par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il a reçu la sanction royale le 14 juin 2001.

Aux termes de la Loi, le nom de la Société du crédit agricole est devenu Financement agricole Canada, ce qui reflète mieux l'identité fédérale de la société et l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard des régions rurales du Canada.

La Loi autorise FAC à offrir des services de gestion financière et commerciale répondant aux nouveaux besoins de l'industrie agricole et les prévoyant. Grâce à FAC, les producteurs et les agroentreprises de tout le Canada auront accès à un plus grand nombre de services, ce qui les aidera à planifier leur réussite à long terme.





FAC a son siège social à Regina et sert sa clientèle à partir de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de FAC pour la période allant de 2000-2001 à 2004-2005 faisait état d'objectifs dans les domaines suivants : 1) ressources humaines; 2) fidélisation de la clientèle et présence sur le marché; 3) efficacité des processus et amélioration de la qualité, et 4) réussite financière.

Le Rapport annuel de FAC pour 2000-2001 faisait également état de ces objectifs et rendait compte des résultats obtenus au cours de l'année, notamment les suivants :

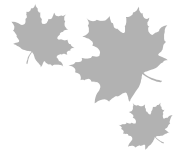
- Les employés de FAC ont participé à l'essai et à la validation des nouveaux processus de prêt et d'administration des prêts, qui ont été revus au cours du dernier exercice, et à la refonte des processus de ressources humaines.
- La société a versé 1,28 milliard de dollars à des producteurs primaires et 235,5 millions de dollars à des agroentrepreneurs.
- FAC a mis en œuvre une nouvelle politique de prêt en juillet 2000 à la suite de la refonte des processus de prêt. Cette amélioration a libéré 2 600 heures pour les employés travaillant sur le terrain, ce qui leur a permis de consacrer plus de temps au resserrement des relations avec la clientèle.
- FAC a commencé à élaborer une stratégie nationale relative aux modes de prestation des services et a mis au point une orientation stratégique visant à assurer à tous les clients un service de qualité, peu importe le mode de prestation choisi. La stratégie sera améliorée en 2001-2002.

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Bénéfice net (en millions de dollars)	42,6	31,6	38,4
Rendement des capitaux propres (%)	6,6	8,4	6,6
Ratio d'efficience (%)*	57,0	55,0	56,8
Dépenses d'administration (en millions de dollars)	97,0	94,5	90,8

* Dépenses engagées pour gagner un dollar de revenu.





COMMERCE INTERNATIONAL





CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président et premier dirigeant

Douglas Patriquin

Siège social

Centre Clarica
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays en facilitant les ventes aux gouvernements étrangers et aux organisations internationales, ainsi qu'aux autres acheteurs autorisés, pour le compte des fournisseurs canadiens.

Profil de la société

La Corporation commerciale canadienne (CCC) aide les exportateurs canadiens à obtenir des contrats sur des marchés étrangers, principalement ceux des gouvernements étrangers et des organisations internationales. La CCC fournit à l'acheteur étranger une garantie de réalisation du contrat appuyée par le gouvernement.

Les activités de la CCC, qui fait partie de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada, complètent les services de financement à l'exportation et d'assurance de la Société pour l'expansion des exportations et les activités d'information commerciale et de marketing des ministères et organismes fédéraux.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de contrats d'exportation, la CCC :

- assure aux exportations canadiennes un accès aux marchés américains de la défense et de l'aérospatiale par l'intermédiaire d'accords officiels signés par le gouvernement du Canada;
- fait fonction d'entrepreneur principal dans la vente de biens et de services canadiens à la demande des exportateurs canadiens et de leurs clients à l'étranger;
- repère des débouchés, particulièrement en ce qui concerne le gouvernement des États-Unis, et en informe les sociétés canadiennes inscrites auprès d'elle qui sont en mesure de répondre aux exigences des clients;





- offre son assistance et son savoir-faire dans d'autres domaines, notamment le préfinancement des ventes à l'exportation, l'analyse des risques inhérents aux contrats, les services de gestion et l'arbitrage des contrats.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que la Corporation commerciale canadienne n'a pas déposé de Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005 au Parlement assez tôt pour que les renseignements puissent être inclus dans le rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, l'information présentée ci-dessous ne rend compte que de celle figurant dans le Rapport annuel de 2000-2001 de la CCC.

Certaines des réalisations liées aux objectifs commerciaux et financiers présentés par la CCC dans son Rapport annuel figurent ci-dessous.

Objectifs commerciaux et financiers	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Nombre de clients ayant utilisé les services de la CCC	1 795	1 810
Nombre de clients signataires de contrats et d'avenants par l'intermédiaire de la CCC	273	280
Volume d'affaires (en milliards de dollars)	1,338	1,113
Recettes générées par le recouvrement des coûts (en millions de dollars)	3,89	3,18
Indice de satisfaction de la clientèle	7,4	7,4

Les réalisations liées aux indicateurs de rendement financier dont la CCC a rendu compte sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Indicateur de rendement	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Frais de fonctionnement nets en pourcentage du volume d'affaires (%)	0,9	1,1
Temps requis pour payer les exportateurs canadiens (jours)		
• Programme de paiement accéléré	16	16
• Autre	32	31
Provision pour créances douteuses en pourcentage des débiteurs étrangers (%)	0,0	0,0
Frais contractuels supplémentaires en pourcentage du volume d'affaires (%)	0,21	0,3





SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Patrick J. Lavelle

Président et premier dirigeant

A. Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
B.P. 655
Ottawa ON
K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (L.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

Les activités de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) visent à réduire les risques financiers auxquels sont exposés les exportateurs canadiens. Les services financiers offerts par la SEE comprennent l'assurance-crédit, le financement, le cautionnement, l'assurance contre les risques politiques et les titres de participation. La SEE offre également des services financiers davantage spécialisés, notamment des ententes de financement hautement structurées avec recours limité, et des coentreprises ou des projets nécessitant des arrangements de location à long terme et une participation au capital.

Par l'intermédiaire de ses équipes de travail organisées en fonction des secteurs et des produits et de ses groupes spécialisés de soutien de la clientèle, la SEE fournit une gamme complète de services financiers visant à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la Société pour la période allant de 2000 à 2004, la SEE a indiqué qu'elle s'était fixée les objectifs ci-après pour 2000 : servir un plus grand nombre de clients, appuyer davantage de transactions et générer un taux de





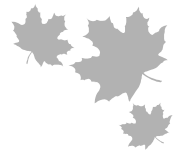
rendement adéquat pour assurer sa croissance future. Des objectifs numériques ont été intégrés à l'égard d'un grand nombre de mesures qui sous-tendent ces objectifs.

Dans le Rapport annuel de 2000, la SEE a fait état de la mesure dans laquelle ses objectifs ont été atteints. Certains de ces résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques et mesures	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Servir un plus grand nombre de clients			
• Nombre de clients servis	5 550	5 679	5 182
• Nombre de PME* servies	4 715	5 081	4 550
• Satisfaction générale de la clientèle (%)	80	79,6	80,4
Appuyer davantage de transactions			
• Volume d'activités (en milliards de dollars)	42	45,4	40,1
• Volume d'activités sur les marchés en développement (en milliards de dollars)	9,0	10,5	9,8
Générer un taux de rendement adéquat			
• Bénéfice net (en millions de dollars)	74	194	118
• Rapport entre les frais d'administration et le bénéfice d'exploitation (%)	14,2	13,6	13,5
• Rendement des capitaux propres (%)	3,9	9,7	6,6

-
- Petites et moyennes entreprises.





CONSEIL DU TRÉSOR





OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC

Ministre de tutelle

L'honorable Lucienne Robillard, C.P., députée
Présidente du Conseil du Trésor

Président du conseil

William R. C. Blundell

Président et premier dirigeant

Adel Sarwat

Siège social

Bureau 200
155, rue Queen
Ottawa ON
K1P 6L1
Téléphone : (613) 751-4498
Télécopieur : (613) 567-3312

Bureau de Montréal

Site Web : www.investpsp.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (L.C. 1999, ch. 34); exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes en cause, les sommes transférées à l'Office d'investissement en application d'articles de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (l'Office d'investissement) a été créé en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* afin d'investir sur les marchés financiers les sommes transférées après le 1^{er} avril 2000 par le gouvernement du Canada aux fins des régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique fédérale et de la Gendarmerie royale du Canada.

L'Office doit investir ces sommes en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu du financement et des principes et exigences des régimes créés aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, ainsi que de l'aptitude de ces régimes à s'acquitter de leurs obligations financières.





Renseignements sur le rendement

L'Office d'investissement est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et n'a pas, par conséquent, à déposer un résumé de plan d'entreprise au Parlement. La loi régissant l'Office d'investissement prévoit cependant le dépôt d'un rapport annuel au Parlement. Dans ce rapport, l'Office doit faire état de ses réalisations en fonction des objectifs en matière d'investissement de l'année précédente ainsi que de ses objectifs pour la prochaine année et pour un avenir prévisible.

Dans son premier Rapport annuel 2000-2001, l'Office d'investissement a indiqué :

- qu'il avait reçu 2,7 milliards de dollars en contributions nettes des régimes de pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la GRC;
- que, au 31 mars 2001, environ 39 p. 100 de l'actif consolidé était placé dans des obligations du Canada ou des quasi-espèces, 34 p. 100 dans des actions canadiennes et 27 p. 100 dans des actions étrangères;
- que la valeur marchande des actifs au 31 mars 2001 s'élevait à 2,5 milliards de dollars;
- que le conseil d'administration avait approuvé des politiques de répartition d'actif et des politiques de placement à long terme recommandées par le président et chef de la direction.

Les résultats des placements et les rendements des indices de référence pour les comptes consolidés se présentent comme suit :

	Taux de rendement des comptes consolidés (exercice 2001)		
	Rendement des portefeuilles (%)	Rendement des indices de référence (%)	
Actions canadiennes	(12,0)	(12,2)	TSE 300
Actions étrangères	(13,2)	(13,0)	S&P 500, EAFE*
Revenu fixe canadien	8,3	8,3	SCM Univers
Portefeuilles consolidés	(4,1)	(4,0)	Indice de référence**

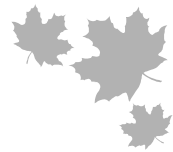
Ce tableau présente les taux de rendement pondérés par le temps, avant frais et dépenses, des trois comptes de retraite consolidés et couvre la période allant du 17 avril 2000 (premier jour où des fonds ont été placés) au 31 mars 2001. Ils sont conformes aux normes de l'AIMR*** et ont été vérifiés comme tels.

* L'indice international *Morgan Stanley Capital* d'Europe, d'Australasie et d'Extrême Orient, en dollars canadiens, pondéré 50/50.

** Selon les pondérations établies dans la politique de placement.

*** L'*Association for Investment Management and Research*.





FINANCES





BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

David A. Dodge

Siège social

234, rue Wellington

Ottawa ON

K1A 0G9

Téléphone : 1 800-303-1282

Télécopieur : (613) 782-7713

Site Web : <http://www.bank-banque-canada.ca/>

Vérificateurs

Caron Bélanger Ernst & Young
Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les fonctions primordiales de la Banque du Canada sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque est chargée de gérer le rythme d'expansion monétaire de manière à préserver la valeur de la monnaie.
- **Monnaie** : La Banque émet les billets de banque canadiens. À ce titre, elle veille à la conception des billets, à leur impression et à leur distribution, ainsi qu'à leur éventuel remplacement.
- **Services de banque centrale** : La Banque réglemente et soutient les principaux systèmes de compensation et de règlement au moyen desquels les institutions financières effectuent des opérations sur titres et des transferts de fonds. Elle fait office de banquier du gouvernement fédéral, ce qui l'amène à conseiller celui-ci sur des questions liées à la gestion de la dette publique, à lancer de nouveaux emprunts, à tenir les dossiers des propriétaires d'obligations et à effectuer les paiements d'intérêts et les remboursements d'emprunts. La Banque s'occupe également de la gestion des réserves de change du Canada. Par ailleurs, en guise de service au public, la Banque tient les soldes des comptes bancaires non réclamés et aide les propriétaires de ces comptes à récupérer leurs fonds.
- **Services relatifs aux titres destinés aux particuliers** : Il incombe à la Banque de tenir les registres des titres de dette et de fournir des services aux porteurs





d'obligations d'épargne du Canada et d'autres titres émis par le gouvernement fédéral. La gestion de ces titres, toutefois, relève à présent de l'agence Placements Épargne Canada. En 2002, la Banque a émis une demande de propositions relative à l'impartition des opérations administratives et du soutien des systèmes relatifs au programme de placement des titres au détail.

Renseignements sur le rendement

Comme la Banque du Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un résumé du plan d'entreprise de la Banque n'est pas déposé au Parlement. Les renseignements sur le rendement fournis dans la présente fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Banque de 2000.

- La Banque a annoncé qu'à moins de circonstances exceptionnelles, les modifications éventuelles au taux officiel d'escompte auraient lieu à huit dates préétablies chaque année. Cette mesure est entrée en vigueur le 5 décembre 2000.
- La Banque a également été l'hôte d'un colloque ayant pour but de faire une nouvelle analyse des régimes de changes flottants. Inspiré par l'introduction de l'euro en 1999 et par l'effondrement récent des régimes de changes fixes de nombreuses économies à marché émergent, ce colloque a aussi été l'occasion de souligner le cinquantième anniversaire de l'adoption d'un régime de changes flottants par le Canada.
- Les représentants de la Banque ont participé à un grand nombre de forums internationaux où les faits marquants de l'économie mondiale ont été abordés. Ils ont notamment participé à des groupes de travail et à des comités sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques, aux réunions des gouverneurs des banques centrales des pays du G-10, aux réunions ordinaires tenues à la Banque des règlements internationaux ainsi qu'aux réunions du G-7, du G-10, du G-20 et du Comité monétaire et financier international.
- Le 12 mai 2000, dans le cadre de la lutte du gouvernement fédéral contre le blanchiment d'argent, la Banque a cessé d'émettre des billets de banque de 1 000 \$ et a commencé à retirer cette coupure de la circulation.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	2000 Réel	1999 Réel	1998 Réel
Revenu (en millions de dollars)	2 111,0	1 910,8	1 799,4
Dépenses (en millions de dollars)	118,6	144,7	120,6
Revenu net versé au Canada (en millions de dollars)	1 992,4	1 766,1	1 678,8





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président

Donald McQ. Shaver

Siège social

B.P. 71058
L'Esplanade Laurier
Ottawa ON
K2P 2L9
Téléphone : (613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1982; *Loi canadienne sur les sociétés par action*. Lettres patentes délivrées le 26 mai 1982; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départant de ses actifs restants de façon ordonnée et en réduisant ses coûts d'exploitation au minimum, dès que possible.

Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. et la Société de gestion Canada Hibernia. Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

La CDIC gère également toute question en suspens découlant de désinvestissements antérieurs, y compris la vente de Canadair Limitée et de Theratronics International Limitée et la vente des actifs d'exploitation de Canada Eldor Inc. à Cameco Corporation. Ces questions, qui ont trait essentiellement à Canada Eldor Inc., comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.





Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 2000 à 2004, la CDIC avait pour principaux objectifs en 2000 :

- de gérer les investissements dans la Société de gestion Canada Hibernia en mettant l'accent sur le plan de marketing, la stratégie de vente de l'actif et l'amorce du processus de vente;
- de continuer à gérer les obligations restantes qui découlent du contrat d'achat et de vente de Canada Eldor Inc.;
- de gérer les contrats découlant de la vente de Theratronics et de Canadair;
- de continuer à procéder à une réduction progressive et ordonnée des activités de la société.

La CDIC a indiqué dans son Rapport annuel de 2000 :

- qu'elle a eu recours aux services d'un conseiller financier qui l'appuiera dans le cadre du processus menant à la vente éventuelle de la Société de gestion Canada Hibernia;
- que la CDIC est maintenant gérée par le conseil d'administration et que celui-ci se consacre en priorité à la réduction progressive et efficace des activités de la société.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	(15 562)	(968)	(948)
Dividendes (en milliers de dollars)	5 000	5 000	-





OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

John A. MacNaughton

Siège social

Bureau 2700
Un, rue Queen Est
Toronto ON
M5C 2W5
Téléphone : (416) 868-4075
Télécopieur : (416) 868-4083
Site Web : www.oirpc.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (L.C. 1997, ch. 40); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer avec prudence et professionnalisme les fonds transférés du Compte du Régime de pensions du Canada à l'Office, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires et en cherchant à obtenir un rendement optimal sans soumettre les fonds à des risques indus.

Profil de la société

Le rôle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada consiste à accroître la valeur à long terme de l'actif du Régime de pensions du Canada (RPC) en investissant avec prudence sur le marché des capitaux les fonds dont le Régime de pensions du Canada n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes.

Le 31 mars 2001, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada possédait un actif de 7,2 milliards de dollars investis sur le marché des capitaux et il prévoit que cet actif atteindra les 130 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie. Cet actif et les intérêts qu'il produira seront mis à la disposition du Régime de pensions du Canada pour payer les prestations de retraite de l'avenir.

Renseignements sur le rendement

Comme l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, la Loi régissant l'Office d'investissement renferme des exigences strictes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte, y compris la présentation d'un rapport annuel détaillé qui doit être mis à la





disposition du public. L'Office d'investissement doit indiquer dans son rapport annuel la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre les objectifs de placement de l'exercice précédent et préciser les objectifs de l'exercice suivant et pour l'avenir prévisible.

Le rapport annuel de l'organisme pour l'an 2000 indique que l'Office :

- a élaboré un cadre intégré de gestion du risque;
- a examiné sa politique en matière de répartition de l'actif et élaboré de nouvelles stratégies d'investissement;
- a tenu une série d'assemblées publiques dans tout le Canada;
- a amélioré ses capacités au chapitre de l'analyse comparative et de la mesure du rendement.

Le rendement des placements par rapport à celui des indices de référence est le suivant :

	Pour l'année se terminant le 31 mars 2001		Pour la période se terminant le 31 mars 2000*	
	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)
Actions canadiennes	(7,7)	(18,6)	45,3	45,3
Actions étrangères	(17,5)	(18,2)	16,6	16,1
Rendement global	(9,4)	(17,8)	40,1	39,3

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001	Pour la période de six mois se terminant le 31 mars 2000*
Revenus de placement / (perte) (en milliers de dollars)	(844 855)	463 786
Frais de placement et d'administration (en milliers de dollars)	6 735	3 650
Bénéfice net / (perte) provenant de l'exploitation (en milliers de dollars)	(851 590)	460 136

* Le Conseil d'administration est entré en fonction le 1^{er} octobre 1998. Les travaux d'investissement ont commencé dès la réception des premières rentrées le 1^{er} mars 1999.





PETRO-CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

David A. Tobin (jusqu'au 5 février 2001)

Président

Guy Bujold (jusqu'au 5 février 2001)

Siège social

a/s du ministère des Finances Canada
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0G5

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1975; en vertu de la *Loi sur Petro-Canada* (L.R.C. 1985, ch. P-11); redésignée Petro-Canada Limitée, le 1^{er} février 1991 en vertu de la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le portefeuille de placements de Petro-Canada Limitée afin de garantir que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses engagements concernant l'encours de la dette à long terme.

Profil de la société

Petro-Canada Limitée était la société d'État mère de Petro-Canada, qui a été privatisée en juillet 1991. Au moment de sa privatisation, Petro-Canada a refinancé sa dette que le gouvernement avait jusque-là garantie à l'aide du produit versé à Petro-Canada Limitée.

La Société s'occupait principalement de gérer son portefeuille de placements et de respecter ses engagements en ce qui concernait ses obligations en circulation.

La Société, qui n'a aucun employé, est administrée par des fonctionnaires du ministère des Finances Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans son rapport annuel de 1999, Petro-Canada Limitée avait fait remarquer que son conseil d'administration avait approuvé le 10 décembre 1999 une motion visant à recommander au ministre des Finances que la société soit dissoute conformément à la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada* au cours de l'exercice 2000.





Petro-Canada Limitée a été officiellement dissoute le 5 février 2001. L'actif et le passif ont alors été transférés aux comptes du Canada.

Étant donné que le Rapport annuel de 2000 de Petro-Canada Limitée n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état du rendement de la Corporation pour l'exercice 2000 dans le présent rapport.





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Ronald N. Robertson

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17^e étage
50, rue O'Connor
B.P. 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
Téléphone : (613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.sadc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2^e Supp.]); (L.C. 1992, ch. 26); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, encourager le recours à de saines pratiques commerciales et financières, favoriser la stabilité du système financier canadien, dans l'intérêt des personnes qui confient des dépôts aux institutions membres et de façon à minimiser les pertes pour la Société.

Profil de la société

Aux fins de l'assurance-dépôts, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) entreprend toute une gamme d'initiatives visant à faire mieux comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à suivre de près les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs organisations et les autres parties intéressées, à se tenir au courant des questions d'ordre économique et stratégique et à réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts. Les principales fonctions de la SADC concernent l'assurance et la gestion des risques, les réclamations et les recouvrements.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la SADC pour la période allant de 2000-2001 à 2004-2005, les objectifs de la Société étaient groupés sous les quatre thèmes suivants : gérer proactivement les risques liés à l'assurance-dépôts; assurer la stabilité financière et l'exploitation efficiente de la SADC; maintenir un effectif et des connaissances solides, entre autres, en matière de ressources humaines et de technologie; évaluer et améliorer continuellement les relations avec les parties intéressées.





Dans le Rapport annuel de 2000-2001, la Société a fait état de ses réalisations, y compris les suivantes :

- La SADC a officialisé son nouveau cadre d'évaluation des risques et a continué d'y travailler. Elle a aussi élaboré de nouveaux outils technologiques pour l'appréciation et le contrôle des risques des institutions membres.
- La SADC s'est penchée sur les nouveaux enjeux que présentent le commerce électronique, les services bancaires par Internet et les nouveaux produits financiers avant d'amorcer l'évaluation de leur incidence sur la procédure de remboursement. Elle a également entrepris d'établir des points de repère entre les diverses méthodes de remboursement des dépôts utilisées dans les autres pays. Elle a commencé à repenser son propre système de remboursement et a aidé d'autres assureurs-dépôts à évaluer leur capacité de faire face à des cas de faillite et de gérer des interventions.
- La SADC a élaboré des plans stratégiques concernant les ressources humaines et les technologies de l'information. Elle a aussi poursuivi l'examen et la mise à jour des description de tâches et a effectué un sondage sur la satisfaction des employés vers la fin de l'année.
- La Société a lancé un programme d'information et de sensibilisation du public concernant l'assurance-dépôts au Canada pour s'assurer que les déposants sont informés des modalités d'assurance qui s'appliquent à leurs dépôts, et qu'ils les comprennent bien. Elle a effectué un sondage, qui a révélé que le degré de sensibilisation au rôle de la SADC atteignait 54 p. 100, soit une hausse de 7 p. 100, et que le degré général de sensibilisation à la limite de 60 000 \$ était passé de 23 p. 100 à 27 p. 100.

Au 31 mars 2001, les institutions membres de la SADC comprenaient 40 banques canadiennes et filiales, 25 sociétés de fiducie et de prêt canadiennes et 36 banques étrangères.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus au titre des primes (en millions de dollars)	135	140	134
Revenus globaux (en millions de dollars)	142	196	169
Bénéfice net (en millions de dollars)	151	157	157





INDUSTRIE





BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Cedric E. Ritchie

Président et premier dirigeant

Michel Vennat

Siège social

Édifce BDC
Bureau 400
5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
Téléphone : (514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web : www.bdc.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6) et maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (L.C. 1995, ch. 28); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de produits et de services financiers, et de services de consultation en gestion des affaires.

Profil de la société

La Banque de développement du Canada (BDC) fournit des produits et des services financiers aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de consultation en gestion.

La BDC soutient des entreprises dans de nombreux secteurs, accordant une attention particulière aux industries fondées sur le savoir et aux exportateurs. Souvent, les petites entreprises qui évoluent dans ces secteurs cibles n'ont pas suffisamment de biens durables à donner en garantie pour obtenir tout le financement dont elles ont besoin auprès des prêteurs traditionnels.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour les exercices 2001 à 2005, la BDC indiquait qu'elle s'était fixée les objectifs suivants pour remplir son mandat, à savoir soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) tout en conservant son approche en matière de solutions d'affaires : accroître l'aide aux PME et axer le portefeuille des prêts sur les industries fondées sur le savoir (IFS) et les exportateurs tout en continuant de soutenir les





secteurs d'activité traditionnels; transformer les activités de son Groupe-conseil de manière à ce qu'elles répondent aux besoins particuliers des PME et soient soutenables sur le plan financier; fournir un service à la clientèle de première qualité; optimiser l'efficacité des opérations et l'efficacité par rapport au coût; obtenir un rendement du capital-actions au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement et réaliser des profits qui lui permettront d'accroître ses capitaux propres pour soutenir sa croissance future.

Outre ses activités de prêt et d'investissement, la BDC s'est fixée des priorités stratégiques clés dans les domaines suivants afin d'atteindre ses objectifs : innovation, perfectionnement des ressources humaines, assistance à la clientèle et gestion des relations avec la clientèle, gestion des risques de financement, s'assurer que les PME canadiennes connaissent ses solutions en matière de financement et de consultation et qu'elles y ont accès, leadership en commerce électronique, technologies de l'information et conduite des opérations conforme aux principes commerciaux.

Dans le Rapport annuel pour 2000-2001, la BDC a rendu compte de ses réalisations en ce qui a trait aux différentes stratégies. Les objectifs et mesures de rendement de la société sont présentés ci-dessous.

Objectifs généraux d'entreprise	Indicateur de rendement	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Accroître l'aide aux PME	Valeur du portefeuille des prêts en cours (en milliards de dollars)	5,3	5,4	4,9
Axer le portefeuille des prêts sur les IFS et les exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels	Part des nouvelles autorisations de prêts destinés aux marchés cibles (%)	47	50	44
Devenir un fournisseur de services de consultation de premier choix pour les PME ciblées	Taux de recouvrement des coûts (%)	88	78	82
Fournir un service à la clientèle de première qualité	Niveau de satisfaction de la clientèle (%)	87	88	88
Optimiser l'efficacité des opérations et l'efficacité par rapport au coût	Ratio de productivité (dépenses en pourcentage du revenu net d'intérêts) (%)	54	53	55
Obtenir un rendement du capital-actions au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement et réaliser des profits qui permettront à la Banque d'accroître ses capitaux propres pour soutenir sa croissance future.	• Rendement du capital-actions (%)	6,0	12,6	18,7
	• Capital de risque – taux de rentabilité interne (%)	7,6	15,2	24,6





COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Judd Buchanan

Président et premier dirigeant

Jim Watson

Siège social

8^e étage, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa ON
K1A 0H6
Téléphone : (613) 946-1000
Télécopieur : (613) 941-0523
Site Web :
<http://www.canadatourisme.com/frenchindex.html>

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2001, *Loi sur la Commission canadienne du tourisme* (L.C. 2000, ch. C-5); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme au Canada; promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada; fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

Profil de la société

Les activités de la Commission canadienne du tourisme consistent notamment à fournir à l'industrie touristique canadienne les outils et l'information stratégique dont elle a besoin pour assurer sa réussite.

Pour réaliser son mandat, la Commission :

- fait la promotion du tourisme canadien par des stratégies et des programmes coordonnés de marketing;
- crée et administre des salons touristiques et des centres touristiques;
- coordonne la tenue de salons touristiques et de foires commerciales et réalise des projets spéciaux;
- publie des statistiques trimestrielles précises et des recherches et analyses sur les marchés actuels à l'intention de l'industrie touristique;





- publie la revue mensuelle *Communiqué*, sur el tourisme au Canada, le qui contient de l'information à jour sur les programmes et initiatives de la CCT et qui est distribuée à 35 000 professionnels du tourisme au Canada;
- administre le Centre de référence et de documentation touristiques, qui offre des services de référence et de prêts interbibliothèques aux professionnels du tourisme.

Les principaux programmes de marketing de la Commission qui visent des marchés particuliers sont les suivants : le Programme de marketing axé sur les voyageurs d'agrément américains; le Programme de marketing axé sur les congrès et les voyages de motivation en provenance des États-Unis; le Programme de marketing en Europe; le Programme de marketing en Asie-Pacifique; le Programme de marketing au Canada.

Renseignements sur le rendement

La Commission a entrepris ses activités à titre de société d'État le 2 janvier 2001. Elle doit rendre des comptes au Parlement tous les ans. La première année financière de la Commission se terminera le 31 décembre 2001.





CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Hugh A. Krentz

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

Bureau 200
270, rue Albert
Ottawa ON
K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970, *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le Système national de normalisation du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficace et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Profil de la société

Les activités du Conseil canadien des normes (CCN) sont réparties en trois grands domaines, soit l'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes et celle des organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la représentation des intérêts du Canada aux forums internationaux et régionaux consacrés à la normalisation et au commerce et la diffusion de tous les types de renseignements sur les normes.

Le CCN sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Renseignements sur le rendement

Dans son *Resume du plan d'entreprise de 2000-2001 à 2004-2005*, le CCN a indiqué qu'il entreprendrait, au début de 2000-2001, l'élaboration d'un nouveau Plan stratégique





qui s'appuiera sur trois facteurs importants : son Plan stratégique de 1998-2001; le plan de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation; et la demande croissante de services dans le cadre des programmes.

Le CCN a également indiqué dans son Rapport annuel pour 2000-2001 que son Plan stratégique pour 1998-2001 et les propositions de mise en œuvre énoncées dans la Stratégie canadienne de normalisation l'avaient guidé dans ses activités au cours de l'exercice visé. Les réalisations accomplies par rapport à certains objectifs s'appliquant à la période 1998-2001 sont présentées ci-dessous.

Objectifs pour 1998-2001	Réalisations en 2000-2001
Être voué à l'excellence	A mené une étude sur la satisfaction de la clientèle auprès de plusieurs de ses groupes clients, dont les visiteurs de son site Web, les personnes qui s'adressent au Service d'information et de recherche et au Point d'information de l'OMC/ALENA et les organismes accrédités.
Assurer un leadership en matière de normalisation	A poursuivi les travaux entrepris pour renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux.
Efficacité des rapports – atteindre un degré de satisfaction des employés de 3,25	Le degré moyen de satisfaction obtenu dans les sondages réalisés a été de 3,5 sur 5.
Service de qualité – se faire enregistrer/reconnaître selon ISO 9001 et ISO 14001	A publié un rapport sur l'expérience des normes ISO 9000, ISO 14000 et QS-9000 au Canada qu'il a intitulé <i>Normes des systèmes de management : Où en sommes-nous?</i>

Dans la Stratégie canadienne de normalisation, le Conseil a présenté une série de 23 propositions de mise œuvre contenant des mesures concrètes censées permettre la réalisation de ses objectifs.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	9 800	4 387	5 157
Dépenses (en milliers de dollars)	9 800	9 519	10 470
Bénéfice net (perte) avant le financement public (en milliers de dollars)	-	(5 132)	(5 313)
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	5 444	5 446	5 330





FONDS D'INVESTISSEMENT DU CAP-BRETON INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

John McLennan

Président et premier dirigeant

Rick Beaton

Siège social

15, rue Dorchester
B.P. 1264
Sydney NS
B1P 6J9
Téléphone : (902) 564-7330
Télécopieur : (902) 564-7339
Site Web : www.cbgef.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

25 août 2000; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; constituée en société en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément au décret n° 2000-1341 pris le 23 août 2000.

Mandat

Encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Profil de la société

Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. (FICB) a été constituée en société le 25 août 2000 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), société d'État ayant pour mandat de favoriser le développement économique de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. À ce titre, le FICB s'est vu confier le même vaste mandat économique et les mêmes pouvoirs étendus que la SECB. Bien qu'il s'agisse d'une filiale en propriété exclusive, le FICB est réputée être une société d'État mère aux fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Par conséquent, elle possède son propre conseil d'administration et doit rendre des comptes séparément au Parlement au moyen d'un Rapport annuel et d'un résumé de son propre Plan d'entreprise.

Les coûts administratifs liés à l'exploitation du FICB seront absorbés par les intérêts accumulés grâce à l'investissement de l'argent du Fonds, jusqu'à ce que toutes les sommes en caisse soient utilisées. Si les intérêts reçus ne suffisent pas à couvrir les dépenses administratives, la SECB assumera ces coûts en fonction des niveaux de référence actuels.





Le FICB a conclu un protocole d'entente avec la SECB pour la prestation de services administratifs et d'un soutien opérationnel. Cette entente réduira au minimum les coûts administratifs en éliminant les risques de chevauchement et de double emploi entre les deux organisations.

Une entente conclue avec la province de la Nouvelle-Écosse relativement à sa contribution de 12 millions de dollars a permis de créer un bureau de transition réunissant des ministères fédéraux et provinciaux. Au moment de la constitution en société du FICB en août 2000, le montant total des fonds disponibles pour le développement économique était de 73 millions de dollars.

Renseignements sur le rendement

Aucun résumé du plan d'entreprise n'a été déposé pour ce qui est des sept mois d'activités de la Corporation.

Étant donné que le Rapport annuel de 2000-2001 du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Corporation pour l'exercice 2000-2001 dans le présent rapport.





SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Brian Tobin, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président et premier dirigeant

Dennis W. Wallace

Siège social

Tour du commerce
4^e étage
15, rue Dorchester
B.P. 1750
Sydney NS
B1P 6T7
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50]); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et faciliter le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton et dans la partie de territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs, créer des emplois hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

Certaines des activités de la SECB ont trait au développement économique de l'île du Cap-Breton et à l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Une partie des ressources de l'organisme est affectée à l'exécution de ces programmes. La SECB s'efforce de faire en sorte que ses activités de développement économique ne fassent pas double emploi avec les programmes de l'APECA ou ceux d'autres ministères.



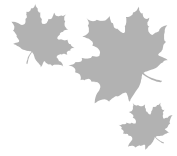


Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise 2000-2001 à 2004-2005, la SECB a établi certaines priorités stratégiques qui feront l'objet d'une attention particulière au cours des cinq prochaines années, soit : rôle d'agent gouvernemental de prestation des services, marketing touristique, accès au capital, opérations, commerce et investissement, rehaussement de l'image, défense des intérêts et élaboration de politique.

Étant donné que le Rapport annuel de 2000-2001 de la SECB n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2000-2001 dans le présent rapport.





PATRIMOINE CANADIEN





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin

Ottawa ON

K1P 1C7

Téléphone : (613) 239-5555

Télécopieur : (613) 239-5039

Site Web :

<http://www.capitaleducanada.gc.ca/>

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4; modifiée en 1988 (L.C. 1988, ch. 54); annexe III, partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Profil de la société

La Commission de la capitale nationale (CCN) s'emploie, dans toute la région de la capitale nationale (RCN), à susciter la fierté et l'unité chez la population canadienne, qui se diversifie de plus en plus, grâce à la présentation d'événements importants comme la fête du Canada et Bal de neige, à l'Infocentre de la capitale et à d'autres programmes d'interprétation informant et renseignant les Canadiens et les visiteurs sur la capitale et, enfin, à des activités de rayonnement et de marketing présentant la capitale à la population canadienne et à des auditoires étrangers.

La CCN est également chargée de planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale. La CCN gère et entretient ses propres terrains et s'occupe d'autres terrains et immeubles fédéraux importants, notamment les six résidences officielles, des terrains urbains, des parcs, des promenades, des ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la CCN pour 2000-2001 à 2004-2005 présentait les objectifs et les stratégies s'appliquant à quatre grands domaines : promotion et animation de la région de la capitale nationale (RCN), planification de la RCN, gestion et aménagement des biens immobiliers et services de l'entreprise. Des objectifs de rendement particuliers étaient aussi précisés pour chacun des domaines.

Dans son Rapport annuel pour 2000-2001, la CCN rendait compte de ses réalisations en ce qui concerne chacun des objectifs de rendement. Voici quelques exemples :

- Les recettes de commandite ont totalisé 2,65 millions de dollars (1,19 million de dollars en biens et services) grâce à l'atteinte de niveaux record de commandite pour Bal de neige et la patinoire du canal Rideau.
- La CCN a terminé le *Plan de la capitale nationale* et s'est préparée à le distribuer et à en faire la promotion.
- La CCN a retardé l'achèvement du programme pour consulter davantage les groupes d'intérêts spéciaux sur des questions en suspens, en particulier les zones où les chiens pourront circuler sans laisse.
- Le contenu du site Web institutionnel a été mis au point. Le site a fait l'objet d'une mise à l'essai auprès de groupes cibles et a été modifié en fonction des commentaires reçus. On prévoit le lancement au début de 2001-2002.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Crédits parlementaires pour frais d'exploitation (en milliers de dollars)	54 959	62 555	53 302
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	26 356	43 024	27 350
Dépenses totales (en milliers de dollars)	95 276	97 897	91 774
Frais d'exploitation nets (en milliers de dollars)	(13 961)	7 682	(11 122)





CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

Shirley L. Thomson

Siège social

12^e étage
350, rue Albert
B.P. 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588 ou
(613) 566-4414
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Profil de la société

Le Conseil des Arts du Canada fournit des subventions et des services aux artistes et aux organismes artistiques canadiens œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, une caisse de dotation, le programme Killam de bourses et de prix, les Prix littéraires du Gouverneur général et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.

Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'il consulte personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de la caisse de dotation ainsi que des dons et des legs de particuliers.





Renseignements sur le rendement

Le Conseil des Arts du Canada est exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. Par conséquent, il ne présente pas de résumé du plan d'entreprise au Parlement. Les présents renseignements sur le rendement proviennent du Rapport annuel de 2000-2001, qui fait état des activités et réalisations suivantes :

- Le Conseil a été l'hôte du Sommet mondial des arts et de la culture, lequel a réuni des représentants de conseils des arts et d'organismes de financement des arts de quelque 50 pays. Le Sommet a donné lieu à la création de la Fédération internationale d'organismes de soutien aux arts et à la culture.
- Il a appuyé environ 3 500 rencontres littéraires partout au Canada, et ce, dans les bibliothèques, les universités, les collèges, les centres communautaires, les associations littéraires, les galeries, les organismes nationaux et les festivals.
- Il a accordé quelque 5 700 subventions aux artistes et aux organismes artistiques et a fait plus de 12 740 paiements aux écrivains par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public. Les subventions, paiements et prix octroyés ont totalisé 117 millions de dollars.
- Il a annoncé la création de trois nouveaux prix annuels, d'une valeur de 10 000 \$ chacun, pour souligner des productions théâtrales professionnelles exceptionnelles destinées aux jeunes publics. Les prix seront décernés en collaboration avec les associations qui organisent régulièrement des remises de prix de théâtre dans trois villes principales du Canada, soit les Dora Awards à Toronto, la Soirée des masques à Montréal et les Jessie Awards à Vancouver.
- Il a accordé 9,2 millions de dollars pour le financement de 187 projets artistiques dans toutes les régions du Canada dans le cadre du Fonds du nouveau millénaire qui en était à sa dernière année d'activité en 2000.

Le Conseil a également fait état de l'annonce par le gouvernement, en mai 2001, d'un investissement majeur dans le secteur des arts et de la culture de plus d'un demi-milliard de dollars qui seront versés sur une période de trois ans. De cette somme, 75 millions de dollars sont réservés au Conseil des Arts.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	26 551	33 358
Dépenses (en milliers de dollars)	140 285	134 302
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	127 431	116 584
Bénéfice net après le crédit parlementaire (en milliers de dollars)	13 697	15 640





FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

L'honorable Lincoln M. Alexander, C.P.

Directrice exécutive

Karen R. Mock

Siège social

Bureau 701
4576, rue Yonge
Toronto ON
M2N 6N4
Téléphone : (416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution et statut

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempté de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes au Canada.

Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'efforce avant tout de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'information, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme.

La Fondation se concentre sur diverses questions dans le cadre d'un programme de recherche sous contrat, de conférences, de forums et d'ateliers en mettant tout particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans l'emploi et l'éducation. Le partage d'information et le développement de ressources comprennent la diffusion de renseignements sur le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales le 29 octobre 1996 et, conformément à l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La Fondation finance ses activités grâce à l'investissement du fonds de dotation et à des dons. Elle a reçu, pour les exercices 1996-1997 à 1999-2000, des fonds de mise en marche du ministère du Patrimoine canadien.





Renseignements sur le rendement

La FCRR est exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à sa loi constitutive. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la société pour 2000-2001.

La Fondation a organisé sa deuxième rencontre biennale dans le cadre du Programme de reconnaissance de l'excellence. Le colloque et la cérémonie de remise du Prix d'excellence, qui avaient pour thème « S'inspirer de l'excellence pour réaliser l'évolution », ont eu lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, et ont rassemblé des spécialistes des relations raciales et des délégués d'organismes de tous les coins du Canada. Cette rencontre a favorisé l'échange d'information et d'idées et a permis de consolider les réseaux existants dans le domaine de la lutte contre le racisme.

La FCRR a continué d'encourager le développement d'initiatives visant à contrer le racisme par l'intermédiaire de son Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme. Pendant l'exercice visé, l'aide financière accordée dans le cadre de ce programme a été accrue. Une nouvelle catégorie a été créée (catégorie rurale) après constatation du fait que les communautés rurales avaient plus difficilement accès aux ressources existantes.

La Fondation s'est concentrée sur les préparatifs de la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (CMCR) ayant eu lieu à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2001.

La Fondation a aussi procédé à l'examen des opérations de sa quatrième année d'activités, examen imposé par la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*. Ce processus, qui est toujours en cours, porte en partie sur l'importance de maintenir le statut d'autonomie de la Fondation à l'égard du gouvernement fédéral et sur la teneur de son mandat.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Recettes totales, y compris les subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	2 027	2 092
Subventions gouvernementales (en milliers de dollars)	-	533
Frais (en milliers de dollars)	2 148	1 873
Excédent des recettes sur les frais (en milliers de dollars)	(121)	219





MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frank Ling

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
B.P. 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
Téléphone : (613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance, l'appréciation et le respect à l'égard de la nature par la constitution, le maintien et l'enrichissement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature (MCN) acquiert et conserve des collections d'une vaste gamme de plantes, d'animaux et de minéraux. Outre qu'il effectue des recherches et publie des articles scientifiques, le MCN renseigne le public en administrant divers programmes. Ses produits éducatifs comprennent toute une série d'expositions, de conférences et d'émissions interactives et multimédias ainsi qu'un site Web.

Renseignements sur le rendement

Le Plan d'entreprise 2000-2001 à 2004-2005 du MCN présentait avec plus de précision les quatre objectifs fixés au cours du précédent exercice : accroître le service et l'impact à l'échelle nationale; mieux faire connaître la valeur du travail accompli par l'institution; mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations; et accroître les revenus autogénérés. Le MCN a élaboré des stratégies pour réaliser ces objectifs et des mesures de rendement pour évaluer les progrès accomplis.

Le tableau ci-dessous fait état de progrès accomplis par la société relativement à la réalisation des objectifs figurant dans le Rapport annuel de 2000-2001 :





Objectif	Rendement
Accroître le service et l'impact à l'échelle nationale	<p>Le MCN a créé 40 000 nouvelles fiches destinées au catalogue principal, si bien que plus de 450 000 dossiers sur les collections nationales sont maintenant accessibles par voie électronique.</p> <p>Le MCN a contribué à centraliser l'accès public aux renseignements concernant des millions d'objets de musée, de spécimens d'histoire naturelle et de sites archéologiques sur le site Web du RCIP.</p>
Mieux faire connaître la valeur du travail accompli par le MCN	<p>Le MCN a produit deux expositions spéciales. <i>La passion de voir</i>, commanditée par le Groupe Investors et financée par le Bureau du Canada pour le millénaire, réunissait des photographies de Roberta Bondar, scientifique et astronaute. <i>Les animaux sportifs</i> a ouvert ses portes à la fin de septembre 2000 de manière à coïncider avec les Jeux olympiques de l'été 2000.</p>
Mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations	<p>Le MCN a conclu une entente pour l'achat d'un microscope électronique d'analyse de l'environnement, qui permettra aux chercheurs d'examiner à la loupe le relief et l'ornementation superficiels d'organismes biologiques sans endommager les spécimens.</p>
Accroître les revenus autogénérés	<p>Des entreprises du secteur privé et des fondations ont fait des dons en espèces ou en nature.</p>

Voici quelques données financières :

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	2 863	2 359	1 863
Dépenses (en milliers de dollars)	23 488	25 820	23 478
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	21 125	22 874	21 772





MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président

John R. English

Président et premier dirigeant

Victor Rabinovitch

Siège social

100, rue Laurier
B.P. 3100, succursale B
Hull QC
J8X 4H2
Téléphone : (819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3),
annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion
des finances publiques*; mandataire de Sa
Majesté.

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le
degré d'appréciation à l'égard des
réalisations culturelles et des
comportements de l'humanité. Pour ce
faire, la Société devra constituer, aux fins
de la recherche et pour la prospérité, une
collection d'objets à valeur historique ou
culturelle principalement axée sur le
Canada.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, à savoir le Musée canadien de la guerre (MCG), qui est le musée national d'histoire militaire du Canada, et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée entièrement virtuel.

La SMCC abrite également le Musée canadien des enfants, le Musée canadien de la poste et l'une des premières salles de cinéma IMAX^{MD}/IMAX^{MD}/HD/OMNIMAX^{MD} au monde.

Renseignements sur le rendement

Les trois questions stratégiques présentées dans le Résumé du plan d'entreprise de la SMCC pour la période 2000-2001 à 2004-2005 sont les suivantes : identité et unité canadiennes; protection et promotion du patrimoine canadien; et viabilité financière et opérationnelle.

Dans son Rapport annuel pour l'exercice 2000-2001, la Société a fait état de ses réalisations dans les domaines susmentionnés. Certains exemples figurent ci-dessous.





2000-2001 Buts	2000-2001 Résultats
<p>Identité et unité canadiennes</p> <p>Renouveler les expositions et les programmes du Musée canadien de la guerre afin de maintenir les taux de fréquentation.</p>	<p>Les objectifs de fréquentation ont été dépassés au Musée canadien des civilisations (1,39 million de visiteurs) et au Musée canadien de la guerre (127 500 visiteurs).</p>
<p>Protection et promotion du patrimoine canadien</p> <p>Numériser 20 000 artefacts de la SMCC.</p> <p>Diffuser ses connaissances partout au Canada et à l'étranger.</p>	<p>13 822 images ont déjà été numérisées (9 p. 100 d'artefacts; 91 p. 100 de photographies historiques).</p> <p>17,4 millions d'accès au site Web.</p>
<p>Viabilité financière et opérationnelle</p> <p>Procéder à une évaluation continue au moyen de vérifications, d'examens et d'enquêtes.</p>	<p>17 vérifications, examens et enquêtes ont été effectués dans le cadre de l'évaluation continue de la viabilité opérationnelle de la Société.</p>

La Société a en outre fait remarquer que le gouvernement fédéral avait annoncé le 15 mai 2001 sa décision de construire le nouveau Musée canadien de la guerre (MCG) sur les plaines LeBreton à Ottawa. Le coût prévu du nouveau MCG est de 105,75 millions de dollars et la contribution fédérale s'élève à 83,75 millions de dollars, ce qui est supérieur à l'engagement financier de 58,25 millions de dollars pris en mars 2000. Le musée devrait ouvrir ses portes à la fin de 2004 ou au début de 2005.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous :

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	13 000	13 940	11 522
Dépenses (en milliers de dollars)	60 516	58 007	54 725
Crédit parlementaire pour dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	43 516	43 516	44 089
Revenus de source non gouvernementale (%)	21,48	21,65	19,70





MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

H. Harrison McCain

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
B.P. 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
Téléphone : (613) 990-1985
Télécopieur : (613) 993-4385
Site Web : national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, principalement axée sur le Canada, et amener les Canadiens et les Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée des beaux-arts exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC) à Ottawa.

Le Musée acquiert des œuvres d'art canadiennes et étrangères par le biais d'achats, de dons ou de legs. Les expositions sont présentées au Canada et ailleurs dans le monde. Le Musée publie divers documents, comme des brochures et des catalogues, et réalise des vidéos. Son site Web offre des trousseaux pédagogiques. La programmation du Musée des beaux-arts du Canada comprend des conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise pour la période allant de 2000-2001 à 2004-2005, le Musée des beaux-arts du Canada a fait état des trois mêmes priorités que l'année précédente, à savoir rehausser sa notoriété nationale et internationale afin d'atteindre un public plus large, constituer un solide réseau par l'établissement de relations avec d'autres institutions canadiennes et par le resserrement des relations existantes et





optimiser ses ressources financières. Dans le Résumé, le Musée a également indiqué quels étaient les objectifs, stratégies et résultats liés à ces priorités.

Dans le Rapport annuel de 2000-2001, il était indiqué que le Musée :

- avait ajouté 427 œuvres à sa collection permanente, grâce à des dons et à des achats;
- avait présenté 33 expositions à Ottawa, dont *Monet, Renoir et le paysage impressionniste* et que le MCPC en avait présenté 13;
- avait prêté de nombreuses œuvres de sa collection, notamment 73 tableaux des peintres du Groupe des Sept, dans le cadre de l'exposition *Terre sauvage : La peinture de paysage au Canada et le Groupe des Sept*, qui venait de terminer une tournée en Scandinavie et qui se rendra en Chine en 2001-2002;
- avait lancé le Projet de Provenance permettant de retrouver le nom des propriétaires des œuvres de sa collection, à partir de la montée du nazisme jusqu'à la fin du régime;
- avait attiré 8 512 membres et accru les niveaux de dons;
- s'était vu attribuer le premier prix d'art contemporain international au Canada.

Il était aussi indiqué dans le Rapport annuel que :

- le Musée des beaux-arts et le MCPC avaient accueilli plus de 661 000 visiteurs, soit 15 p. 100 de plus que l'année précédente, et que le nombre de visiteurs qui étaient allés voir des expositions spéciales avait grimpé de 27 p. 100;
- plusieurs catalogues d'expositions avaient été produits pour des expositions temporaires, dont *Monet, Renoir et le paysage impressionniste*, et que la publication savante *La Revue du Musée des beaux-arts du Canada* avait été lancée;
- la base de données en direct CyberMuse s'était enrichie de 4 000 fichiers, y compris des fichiers vidéo d'entrevues d'artistes et des fichiers audio expliquant les œuvres de la collection permanente;
- l'exposition itinérante du MCPC intitulée *Vision élargie : Les photographies de Thaddeus Holownia* avait fait une tournée au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	9 439	9 020	7 367
Dépenses (en milliers de dollars)	45 463	45 356	42 453
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)			
• pour l'exploitation	32 624	33 290	30 197
• pour les collections	3 000	3 235	3 172





MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Virender K. Handa

Directeur et premier dirigeant

Christopher J. Terry

Siège social

2380, chemin Lancaster
B.P. 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
Téléphone : (613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : www.nmstc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

La Société du Musée national des sciences et de la technologie (maintenant désignée Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) est chargée de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, les instruments scientifiques et le transport.

La Société gère trois musées, c'est-à-dire le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, étant donné que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents, mais ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien, comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles, sont centralisés.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Société du Musée national des sciences et de la technologie (SMNST) pour la période allant de 2000-2001 à 2004-2005 faisait état d'objectifs et de stratégies connexes dans les cinq domaines suivants :

- **préservation du patrimoine** : développer et gérer une collection représentative et la rendre accessible;
- **partage des connaissances** : offrir à un vaste **public** des occasions de vivre une expérience muséale enrichissante;
- **installations** : offrir des installations de qualité **pour** les programmes publics et la protection de la collection et pour promouvoir l'efficacité opérationnelle;
- **génération de recettes** : établir une base de **recettes** solide pour se donner une meilleure souplesse financière et administrative tout en remplissant le mandat de la Société;
- **gestion** : fournir des services efficaces et **efficents** dans un cadre approprié de contrôle de la gestion.

Le Rapport annuel de la Société pour 2000-2001 faisait état de son rendement à l'égard de chacun de ces objectifs.

Le tableau ci-après présente deux des indicateurs de rendement assortis d'objectifs numériques qui figuraient dans le Résumé du plan d'entreprise.

Indicateurs de rendement	Objectif 2000-2001	Résultat 2000-2001
Artefacts catalogués selon les normes du SMNST (%)	93	93
Artefacts avec un rapport d'état de conservation (%)	32	32

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Recettes (en milliers de dollars)	3 740	3 765	3 695
Dépenses (en milliers de dollars)	24 480	25 318	23 857
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	20 565	22 594	20 036





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

François Macerola

Directrice exécutive par intérim

Johanne St-Arnaud

Siège social

Bureau 700
360, rue Saint-Jacques
Montréal QC
H2Y 4A9
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie de production cinématographique et télévisuelle indépendante.

Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) administre environ 15 fonds et programmes dont le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision, un partenariat des secteurs public et privé, le Fonds de financement des longs métrages et le Fonds pour le multimédia. Elle contribue également au développement et à la production de longs métrages, téléfilms, séries dramatiques, émissions documentaires, émissions pour enfants, émissions de variétés et produits multimédias. Pour que ces produits atteignent de vastes publics, Téléfilm Canada s'associe à d'autres activités de l'industrie comme la distribution, l'exportation, le doublage, le sous-titrage, le marketing et la promotion dans des festivals et des marchés canadiens et étrangers.

La ministre du Patrimoine canadien a lancé, le 5 octobre 2000, la nouvelle politique du Canada concernant les longs métrages *Du scénario à l'écran : Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages*. La politique a donné lieu à la création du Fonds du long métrage du Canada (FLMC) dont le budget annuel s'élève à 100 millions de dollars, et dont 86 millions de dollars seront administrés par Téléfilm Canada. Le FLMC, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2001 comprend le Programme d'aide à l'écriture de scénarios, le Programme d'activités complémentaires, le Programme d'aide





aux longs métrages indépendants à petit budget et les programmes de développement, de production et de marketing.

Renseignements sur le rendement

Téléfilm Canada est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Par conséquent, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement aux termes de la LGFP.

Étant donné que le Rapport annuel de 2000-2001 de Téléfilm Canada n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de l'Office pour l'exercice 2000-2001.





SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David S. R. Leighton

Directeur général et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
B.P. 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
Téléphone : (613) 947-7000
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Jouer un rôle de premier plan afin d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

La Société du Centre national des Arts exploite et administre le Centre national des Arts, à Ottawa. Son rôle consiste à développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et à aider le Conseil des Arts du Canada à les développer ailleurs au Canada par l'intermédiaire de tournées et des médias (radio, télévision, Internet, CD).

La Société s'acquitte de son mandat artistique en administrant les programmes suivants :

- théâtre français;
- théâtre anglais;
- musique;
- danse;
- programmes jeunesse;
- initiatives d'éducation artistique.

La Société a comme autres sources de revenus des services de restauration et de location de salles.





Renseignements sur le rendement

La Société du Centre national des Arts (CNA) est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du rapport annuel de la Société de 1999-2000, qui indique que :

- la tournée nationale de l'Orchestre du Centre national des Arts a été couronnée de succès;
- les recettes provenant des abonnements ont atteint des niveaux records (4 327 401 \$) et qu'il y avait près de 35 000 abonnés;
- le CNA a terminé l'exercice avec un surplus annuel de 479 028 \$ et un surplus accumulé de 861 186 \$, ce qui comprend les crédits gouvernementaux;
- les programmes éducatifs et jeunesse ont attiré plus de 57 000 jeunes et membres de leur famille, ce qui représente une augmentation de 10 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Assistance en tant que pourcentage de la capacité :		
• Théâtre anglais	76	73
• Théâtre français	81	80
• Musique	72	74
• Danse et variétés	82	73
• Locations et autres programmes	65	74
Recettes (en millions de dollars)	24,4	23,4
Dépenses (en millions de dollars)	49,99	44,27
Crédits parlementaires pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	23,8	20,5

Note : Au CNA, l'année financière commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.





SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

250, avenue Lanark
B.P. 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
Téléphone : (613) 724-5721
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936 et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir, de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales, de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Ses services comprennent : deux grands réseaux de télévision, un en français et l'autre en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées; quatre grands réseaux de radio, deux en français et deux en anglais, offrant des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique et des émissions culturelles; deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires; des services de radio et de télévision qu'elle offre dans le Grand Nord en français, en anglais et en huit langues autochtones; un service audionumérique payant offrant 30 canaux de musique continue, 24 heures sur 24, sans interruption commerciale ni contenu verbal, et des services Internet en français et en anglais, qui affichent les productions radiophoniques et télévisuelles de la SRC, les émissions diffusées sur les nouveaux médias et des renseignements sur la Société.





La Société exploite également, au nom du gouvernement du Canada, un service international de radio sur ondes courtes, Radio-Canada International, qui diffuse en sept langues.

Les émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 97 stations de base, 1 164 réémetteurs de la SRC, 27 stations privées affiliées et 292 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Renseignements sur le rendement

La SRC est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement comme le prescrit la LGFP, et les renseignements sur le rendement présentés dans cette fiche descriptive sont tirés du Rapport annuel de la Société de 2000-2001. Cependant, l'article 55 de la *Loi sur la radiodiffusion* prescrit que la SRC doit remettre au ministre un résumé du plan d'entreprise modifié en fonction des ressources financières qu'on se propose d'attribuer à la SRC dans le *Budget des dépenses* déposé pour cet exercice. Ce résumé du plan d'entreprise est déposé au Parlement.

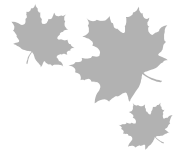
Le Rapport annuel de 2000–2001 faisait état des réalisations de la SRC pendant l'exercice visé, notamment des suivantes :

- La SRC est une des principales vitrines pour promouvoir les arts et la culture, y compris les orchestres, les troupes de théâtre et les compagnies de danse, tant à l'échelle régionale que nationale.
- La SRC a établi un nouveau modèle de collaboration entre ses services de télévision français et anglais en lançant la série documentaire *Le Canada : Une histoire populaire*. Cette série produite entièrement à l'aide de la technologie numérique sera diffusée sur une période de deux ans sans publicité.
- La Société a amélioré ses séries pour les enfants et les jeunes. La télévision anglaise a ajouté 750 heures d'émissions pour les jeunes et la télévision française en a ajouté en moyenne 20 heures par semaine, dont 14 heures de productions canadiennes.
- Des émissions et des personnalités de la SRC ont encore une fois reçu des prix canadiens et étrangers.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel	1998-1999 Réel
Recettes provenant des activités (en millions de dollars)	521,9	504,6	484,1
Dépenses (en millions de dollars)	1 396,3	1 408,2	1 431,3
Crédits parlementaires d'exploitation (en millions de dollars)	794,1	764,7	759,5





PÊCHES ET OCÉANS





OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Jim Bear

Président et premier dirigeant

Robert F. Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
Téléphone : (204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Commercialiser rationnellement le poisson, maximiser les revenus des pêcheurs ainsi que promouvoir les marchés internationaux et accroître le commerce du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office achète et commercialise du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson venant de la région visée par son mandat, au Canada et à l'étranger. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario, ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'Office a le droit exclusif de procéder à l'achat et à la commercialisation des produits de la pêche commerciale pour l'exportation et le marché interprovincial. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.





Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005, l'Office a indiqué que, pour les exercices 1999-2000 et 2000-2001, les livraisons ont dépassé la moyenne des livraisons des dix années précédentes. L'Office s'attend à ce que cette tendance se poursuive, alors qu'il s'efforcera de résoudre les problèmes de production et d'améliorer le système de livraison.

L'Office a aussi fait remarquer dans son Résumé du plan d'entreprise que, même si ses partenaires et la majorité des pêcheurs appuyaient sa théorie et sa pratique, il existait une minorité bruyante qui remettait en question son comptoir de vente unique et qui réclamait une forme quelconque de double commercialisation. L'un des plus grands défis que l'Office devra continuer à relever sera de faire comprendre aux pêcheurs les avantages réels du comptoir de vente unique.

Dans son Rapport annuel pour 2000-2001, l'Office a rendu compte de ses réalisations, notamment des suivantes :

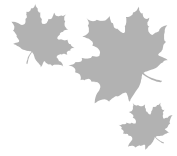
- Avec des ventes totales de 61,9 millions de dollars, il a établi un nouveau record, bâtissant sur le cycle de croissance des trois dernières années, qui a donné une augmentation cumulative de 44 p. 100.
- Le total des paiements globaux aux pêcheurs a augmenté dans les provinces et territoires qu'il sert : 15 p. 100 au Manitoba, 6 p. 100 en Saskatchewan, 7 p. 100 en Alberta, 10 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest et 168 p. 100 dans le Nord-Ouest de l'Ontario (bien que ce soit sur de très faibles volumes).

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous :

	2000-2001	1999-2000
	Réel	Réel
Ventes (en milliers de dollars)	61 914	54 856
Coût des ventes (en milliers de dollars)	51 293	46 959
Frais de commercialisation et d'administration (en milliers de dollars)	3 846	3 643
Bénéfice avant la provision pour les paiements définitifs à verser aux pêcheurs (en milliers de dollars)	6 775	4 254
Provision pour les paiements définitifs à verser aux pêcheurs (en milliers de dollars)	6 775	4 254

.





RESSOURCES NATURELLES





ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, C.P.,
député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil intérimaire

J. Raymond Frenette

Président et premier dirigeant

Robert G. Van Adel

Siège social

2251, Speakman Drive
Mississauga ON
L5K 1B2
Téléphone : (905) 823-9040
Télécopieur : (905) 823-6120
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; certificat relatif modifié le 5 juillet 1982; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Concevoir, mettre au point et commercialiser des réacteurs de puissance CANDU, des réacteurs de recherche MAPLE ainsi que des installations de stockage des déchets MACSTOR; gérer des projets de construction de réacteurs nucléaires dans différentes régions du monde.

Profil de la société

Les activités exercées par Énergie atomique du Canada limitée (EACL) comprennent : le commerce CANDU, qui inclut les projets de construction de réacteurs CANDU et de réacteurs de recherche au Canada et à l'étranger, et les services offerts aux clients CANDU actuels; les activités de recherche et de développement qui appuient et font progresser la technologie CANDU et les objectifs fixés par les politiques publiques du gouvernement du Canada; et les services de gestion des déchets et de déclassement comportant la gestion des déchets antérieurs et des installations qui se sont accumulés depuis le lancement du programme nucléaire canadien au cours des années 50.

Le réacteur CANDU, fournit environ 15 p. 100 de l'électricité au Canada et est une importante composante des programmes énergétiques en vigueur sur quatre continents. La Société exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Mississauga et à Montréal.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2000-2001, EACL a indiqué que, pour continuer à progresser vers la viabilité commerciale tout en se conformant à des





politiques gouvernementales clés, elle s'était fixée les objectifs suivants : atteindre ou dépasser ses objectifs financiers; établir les exigences relatives au concept du produit CANDU de la prochaine génération; obtenir le renouvellement de son permis d'établissement; entreprendre des négociations portant sur un nouveau projet de réacteur; continuer de fournir les compétences spécialisées, l'expérience et les installations nécessaires pour appuyer les réacteurs CANDU en service au Canada et à l'étranger; et terminer et faire approuver les éléments d'un nouveau cadre organisationnel.

Dans son Rapport annuel pour 2000-2001, la société a fait état, entre autres, des résultats suivants :

- En octobre 2000, EACL a présenté son *Plan d'action sur la réduction des gaz à effet de serre (GES)* au Programme Défi-Climat canadien (Mesures volontaires et registre). Le plan d'action présente les résultats d'EACL qui ont trait à la réduction des émissions de GES pendant la période de 1990 à 1999 à ses établissements canadiens, ainsi qu'un énoncé des réductions ultérieures que la société s'engage à mettre en œuvre au cours de la période allant de 2000 à 2005;
- EACL a continué de participer activement à des programmes de relations communautaires et d'information qui visent à faire mieux connaître et comprendre les activités de ses divers établissements;
- En novembre 2000, EACL a signé avec Korea Electric Power Company (devenue Korea Hydro and Nuclear Power Company) un contrat d'ingénierie, de conception et de services connexes portant sur une installation de détritiation à l'établissement de Wolsong.
- Au cours de l'année, EACL a effectué avec succès le nettoyage des générateurs de vapeur du côté du circuit primaire à la centrale CANDU d'Embalse en Argentine.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Activités commerciales			
• Revenus (en millions de dollars)	604	602	552
• Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)		50	52
Dépenses liées à la recherche (en millions de dollars)		179	173
Dépenses nettes liées à la recherche, après financement (en millions de dollars)		(33)	(36)
Bénéfice net (perte) (en millions de dollars)	8	12	43





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph E. Goodale, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Joseph P. Shannon

Président et premier dirigeant

Merrill D. Buchanan

Siège social

2920, rue Hinchey
New Waterford NS
B1H 2M4
Téléphone : (902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Réorganiser et remettre en valeur l'industrie du charbon dans l'île du Cap-Breton. L'objectif de la Société est d'exploiter des houillères sûres et rentables qui soient des sources d'approvisionnement fiables en charbon de grande qualité et en produits énergétiques connexes.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (Devco) est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Ayant son siège social sur l'île du Cap-Breton, la Société exploite actuellement la houillère Prince dotée d'installations de soutien entièrement intégrées pour le traitement, l'entreposage et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens. La production a commencé au premier chantier de la galerie nord-sud, soit le 1 nord, en janvier 2000. La houillère Phalen a été fermée en septembre 1999, environ un an plus tôt que prévu, en raison de conditions géologiques peu favorables et de facteurs liés à la sécurité.

En juin 2000, le Parlement a adopté la *Loi autorisant la Société de développement du Cap-Breton à aliéner ses biens et prévoyant la dissolution de celle-ci*, loi pourvoyant à la vente des actifs et au démantèlement éventuel de la Société.

Le 16 mai 2001, le gouvernement a annoncé que la Société fermerait la houillère Prince à l'automne 2001 et poursuivrait ses efforts pour vendre les opérations de surface. On a demandé aux représentants de la Devco, de ses quatre unités de négociation et de ses employés non syndiqués de travailler à une stratégie des ressources humaines pour les employés touchés par cette décision.





Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005, la Devco a indiqué que l'exercice 2000-2001 était censé être la dernière année où elle exercerait des activités de production, de traitement en surface et de vente de charbon. La vente prévue des biens d'exploitation devait se terminer le 31 mars 2001. Les quatre autres années du plan devaient être consacrées à la période de transition suivant la vente et à l'administration des programmes de pension, d'indemnisation des accidentés du travail et de retraite anticipée, ainsi qu'à la mise en œuvre et à la gestion d'un plan d'assainissement environnemental.

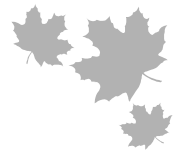
Dans son Rapport annuel pour 2000-2001, la Devco a fait état des éléments suivants :

- Le 2 juin 2000, une décision d'arbitrage a été rendue concernant la détermination de l'ensemble des indemnités offertes suite aux réductions de l'effectif entraînés par la fermeture de la houillère Phalen. La décision comprenait des changements aux critères d'admissibilité pour les indemnités de départ à la retraite anticipé et des modifications aux critères concernant les indemnités de cessation d'emploi.
- En avril 2000, Oxbow Carbon & Minerals Inc., une entreprise de la Floride, a été choisie parmi un groupe d'intéressés parce que sa proposition était la plus prometteuse. Le 6 juillet 2000, la Devco a annoncé qu'elle avait signé avec l'entreprise une lettre d'intention dans laquelle cette dernière exprimait le souhait de négocier une entente d'achat des actifs d'exploitation de la Devco. Toutefois, la Société a rompu les négociations avec Oxbow Carbon & Minerals Inc. le 27 juin 2001.
- La houillère Prince a produit près d'un million de tonnes de charbon à partir du mur 1 nord.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Recettes (en millions de dollars)	85	76,9	76,1
Bénéfice (perte) d'exploitation (en millions de dollars)		(2,0)	(55,6)
(Perte) de l'exercice après financement public (en millions de dollars)		28,8	(72)
Besoins de fonds (en millions de dollars)	69,6	64,9	78
Production commerciale (en milliers de tonnes)	1 044	995	662
Rendement par poste-personne (tonnes)		11,3	4,6





TRANSPORTS





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Anne Soucie

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Purdy's Wharf
Pièce 1402, tour 1
1959, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3N2
Téléphone : (902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004
Site Web : <http://www.atlanticpiloteage.com/>

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, maintenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans certaines eaux limitrophes et intérieures désignées des provinces de l'Atlantique, en établissant des tarifs justes et raisonnables.

Profil de la société

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoires; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage; les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

La région de l'Atlantique compte 33 zones de pilotage dont 16 sont obligatoires. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches au port et la navigation dans celui-ci; l'importance du trafic maritime et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais et des cales; la nature du fret transporté; les questions environnementales et la protection des écosystèmes.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour les exercices 2000 à 2004 faisait état des principaux objectifs suivants :

- offrir un service de pilotage maritime sûr, économique, fiable et efficace dans la région de l'Atlantique, en tenant compte de l'évolution de la situation;





- contribuer activement à l'atteinte des objectifs des recommandations présentées par le ministre à l'égard du pilotage;
- répondre aux besoins des utilisateurs des ports et collaborer étroitement avec eux, tout en respectant les dispositions de la *Loi sur le pilotage* et en visant l'autonomie financière, comme le requiert la Loi;
- poursuivre la mise en place d'un service de répartition centralisé dans la région de l'Atlantique;
- poursuivre les démarches prévues pour le remplacement graduel des bateaux-pilotes.

Le Résumé du plan d'entreprise fait également état de l'engagement de l'Administration à maintenir le cap sur l'autonomie financière, parvenir à l'autonomie individuelle des ports et atteindre un taux de rendement annuel de 10 p. 100.

Comme il est indiqué dans le Rapport annuel de l'Administration de 2000 :

- l'Administration continue de donner suite aux recommandations de l'Office des transports du Canada (OTC) dans le cadre de son Examen ministériel des questions de pilotage demeurées en suspens, et de respecter les délais proposés pour ces initiatives;
- le système de répartition centralisé est maintenant en place;
- toutes les zones de pilotage obligatoires et non obligatoires, sauf trois, ont connu un rendement d'exploitation positif en 2000. En 2001 il a été proposé de hausser les tarifs des zones de pilotage qui n'ont pas eu un rendement positif.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	1 109	742,8	963,6
Nombre d'affectations	10 535	11 499	11 091
Nombre d'incidents*	12	10	12
% des affectations sans incidents	99,9	99,9	99,9

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert F. Lemire

Siège social

2^e étage
202, rue Pitt
B.P. 95
Cornwall ON
K6H 5R9
Téléphone : (613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@cnwl.igs.net

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et inscrite à l'annexe III partie I de ladite loi; est devenue une société mère le 1^{er} octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

En plus de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation des États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation; et la U.S. Coast Guard, qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.





Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise 2000-2004 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs contient un nombre d'objectifs pour 2000.

Le rendement de l'Administration par rapport aux objectifs précisés dans son Rapport annuel de 2000 est présenté ci-dessous.

Objectif de rendement	Activités servant à atteindre l'objectif
Service de pilotage sûr, économique et fiable	<ul style="list-style-type: none">• À continué d'investir dans la formation des pilotes et a adopté des nouvelles règles de travail.• À fait insérer dans les conventions collectives des pilotes une disposition prévenant les grèves et les lock-out, qui permettra de régler les différends et ainsi d'éliminer les risques d'arrêt de travail. Cette disposition s'appliquera jusqu'en 2006.• À négocié une convention collective de trois ans qui sera en vigueur jusqu'en 2002.• À mis en œuvre une réduction tarifaire de 5 p. 100 pour tous les secteurs de pilotage canadiens en 1999 et 2000.
Utilisation efficace de l'actif de l'Administration	<ul style="list-style-type: none">• A l'intention d'investir 150 000 \$ au cours des deux prochaines années afin de moderniser le système de répartition et de le rendre compatible pour les utilisateurs d'Internet.
Maintien de l'autonomie financière dans ses activités	<ul style="list-style-type: none">• A continué d'accorder des contrats pour les services de bateaux-pilotes dans le canal Welland.• A complété sa restructuration administrative.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	40	(1 093)	(353,1)
Nombre d'affectations	7 300	8 605	8 108
% des affectations sans incidents	99,5	99,8	99,7
Coût moyen par affectation (\$)	1 854*	1 933	1 871

* Source : Rapport annuel de 1999 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Jean-Claude Michaud

Siège social

6^e étage
715, Square Victoria
Montréal QC
H2Y 2H7
Téléphone : (514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courriel : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert ainsi que dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Quant aux autres stations de transbordement, c'est-à-dire Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal, ces services sont offerts par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise 2000 à 2004, les principaux éléments de l'orientation stratégique de l'Administration de pilotage des Laurentides sont de maintenir l'autosuffisance financière, de maximiser l'efficacité du système de pilotage, de moderniser le processus actuel de délivrance des certificats de pilotage, de revoir





périodiquement les zones de pilotage obligatoire et les mécanismes de désignation de ces zones, de suivre les recommandations de l'Office des transports du Canada concernant l'examen de certains aspects du pilotage et de maintenir la certification ISO 9002.

Dans son Rapport annuel 2000, l'Administration a rendu compte de ses réalisations dans les domaines qui suivent. Ainsi, en ce qui concerne l'autosuffisance financière, elle a indiqué que les coûts du service de la dette avaient diminué en raison de la réduction des emprunts. Elle a aussi mentionné que la certification ISO 9002 obtenue pour son système qualité lié à l'affectation des pilotes et aux services de facturation a été reconduite pour la région de Montréal en 2000.

L'Administration a également fait remarquer que, pour maximiser l'efficacité du système de pilotage, elle maintenait en place les programmes de formation continue destinés à ses pilotes et qu'elle poursuivait son examen et son renouvellement des systèmes informatiques d'affectation et de facturation.

En ce qui a trait au processus actuel de délivrance des certificats de pilotage, l'Administration a présenté des modifications visant à mettre à jour sa réglementation relative aux licences et aux certificats de pilotage et a poursuivi sa mise à jour du programme d'étude. Elle a aussi continué de participer aux travaux du comité révisant le programme de pilotage et de mettre en œuvre les recommandations de l'étude commandée par Transports Canada et l'Association des armateurs canadiens.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	(250)	(370)	475,7
Nombre d'affectations	22 301	20 713	21 654
Nombre d'incidents*		26	22
% d'affectations sans incidents		99,87	99,9

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages.





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Maurice Fellis

Premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

1000-1130, rue Pender Ouest
Vancouver BC
V6E 4A4
Téléphone : (604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courriel : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr, fiable et efficace dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser.

Profil de la société

L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. Une entente de services a été conclue avec British Columbia Coast Pilots Ltd. pour la prestation des services de pilotage dans les régions côtières. Les pilotes de l'Administration assurent les services de pilotage sur le fleuve Fraser.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique son Résumé du plan d'entreprise 2000-2004, l'Administration de pilotage du Pacifique a pour objectif :

- d'offrir des services de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser;
- de fournir les services dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs justes et raisonnables;





- de promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en favorisant un emploi productif de ces ressources dans l'intérêt de la sécurité de la navigation;
- de prendre en compte les politiques écologiques, sociales et économiques du gouvernement.

Dans son Rapport annuel 2000, l'Administration a indiqué qu'elle était déterminée à continuer de mettre en œuvre les initiatives figurant dans l'examen des questions en suspens relatives au pilotage réalisé par l'Office des transports du Canada.

L'Administration a pu enregistrer un excédent financier de 385 000 \$ en 1998 et de 325 000 \$ en 1999 grâce à une augmentation considérable de son volume d'activités, augmentation attribuable à la vigueur de l'industrie des croisières et à l'introduction de nouvelles voies directes de transport par conteneur. Cet excédent a permis d'éliminer le déficit de 418 000 \$ que l'Administration a accumulé en 2000.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	(160)	(418)	325
Nombre d'affectations – régions côtières	12 200	13 256	12 590
Nombre d'affectations – fleuve Fraser	950	1 329	1 186
% des affectations sans incidents	s/o*	99,897	99,891

* L'Administration n'établit pas de prévisions en ce qui concerne les incidents.





MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant par intérim

Sidney J. Hynes

Siège social

Bureau 802
Édifice Baine Johnston
10, place Fort William
St. John's NF
A1C 1K4
Téléphone : (709) 772-8957
Télécopieur : (709) 772-8956
Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (LC. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer un service traversier sûr, écologique et de qualité entre Terre-Neuve et la partie continentale du Canada au nom du gouvernement du Canada.

Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. fournit depuis plus de 100 ans un service de traversiers continu entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En plus de maintenir un lien par traversier garanti par la Constitution entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve), Marine Atlantique S.C.C. continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney.

La Société est financièrement soutenue par le gouvernement fédéral en vertu de marchés d'exploitation conclus avec Transports Canada.

Marine Atlantique S.C.C. continue à avoir une présence économique marquante dans la région; elle est un transporteur pour le commerce de la région et elle joue un rôle important au sein de l'industrie touristique de Terre-Neuve.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise 2000-2004, Marine Atlantique S.C.C. a indiqué que ses objectifs étaient de maintenir l'efficacité et la sécurité de ses opérations, de répondre efficacement aux besoins permanents en fait de capacité, tout en atteignant un niveau de subvention acceptable et en offrant à la clientèle un niveau de service convenable.

Le Rapport annuel pour 2000 de Marine Atlantique S.C.C. fait état de ce qui suit :





- La société a connu en 2000 sa troisième année record consécutive en fait d'achalandage, surpassant pour la première fois la marque du demi-million de passagers. L'augmentation générale du volume a engendré des revenus supplémentaires pour la société. Toutefois, les charges d'exploitation totales ont augmenté en raison de l'addition d'un quatrième navire à la flotte pour la saison estivale. La société a aussi été confrontée à une hausse de 44 p. 100 du coût des carburants pendant l'année.
- La société a prolongé à titre d'essai le service d'Argentia pendant quatre semaines supplémentaires, soit jusqu'au 9 octobre 2000, afin d'évaluer la demande. Elle a décidé de fournir le même service en 2001.
- Les clients ont apprécié les améliorations apportées au service pendant l'année et ont accordé aux employés une évaluation particulièrement élevée.
- Un comité consultatif sur l'accessibilité composé de représentants de la société et de la collectivité a été formé afin de permettre à la société de prendre connaissance des commentaires et des conseils des personnes handicapées.

Certains indicateurs de rendement figurent ci-dessous.

Circulation dans le service du golfe	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Recettes (en milliers de dollars)	56 285	59 974	52 337
Dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	79 148	91 593	69 585
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	32 618	30 811	23 308
Passagers	-	508 970	477 761
Véhicules de tourisme	-	159 759	149 732
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pieds	-	77 289	76 905





RIDLEY TERMINALS INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Kenneth R. Nurse

Président et directeur de l'exploitation

Gregory A. Slocombe

Siège social

Sac postal 8000
Prince Rupert BC
V8J 4H3

Téléphone : (250) 624-9511
Télécopieur : (250) 624-4990
Site Web : www.rti.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1981; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; devenue filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports en 1991; inscrite à l'annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C., ch. F-11) à titre de société d'État mère le 1^{er} novembre 2000, en vertu de l'article 177 de la *Loi maritime du Canada* (L.R.C. 1998, ch. 10); non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

À titre de terminal maritime, fournir des services soutenus de qualité et de rendement élevé en matière de déchargement de wagons, d'entreposage de produits et de chargement.

Profil de la société

Ridley Terminals Inc. (RTI) a été constituée en société le 18 décembre 1981, en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. À l'époque, la moitié de la société appartenait à la Société canadienne des ports (SCP) et l'autre moitié à une autre partie. Le 31 juillet 1991, la SCP a acheté les 50 p. 100 du droit de propriété qui restaient, faisant ainsi de RTI une filiale en propriété exclusive.

Le 1^{er} novembre 2000, date de la dissolution de la SCP, RTI est devenue une société d'État mère relevant du ministre des Transports.

RTI possède et exploite des infrastructures et du matériel de déchargement de trains et de chargement de navires situés sur des terrains loués à l'Administration portuaire de Prince Rupert. Ces installations constituent un terminal de rechange pour les exportations de charbon vers le Japon et vers d'autres pays d'Asie et favorisent en particulier le développement de l'industrie du charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique.





Renseignements sur le rendement

Le nouveau statut de RTI étant entré en vigueur vers la fin de son exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2000, aucun plan d'entreprise distinct n'a été approuvé. RTI a toutefois continué de respecter le dernier plan qui avait été approuvé pour la Société canadienne des ports.

Dans son Rapport annuel de 2000, RTI a fait état d'un certain nombre de défis qu'elle devait relever. Dans le cadre d'une importante restructuration, la société a fait passer de 24 heures à 12 heures par jour, sept jours sur sept, ses heures d'exploitation en 2000. Elle a réduit son effectif de 30 p. 100 au cours de cette même année.

RTI a aussi fait remarquer que le gouvernement avait auparavant annoncé son intention de se départir de son investissement. La fermeture de mines en 2000 et la diminution qu'elle a entraînée au chapitre des flux de trésorerie et de la rentabilité ont retardé les projets de désinvestissement.





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Kenneth R. Nurse
(jusqu'au 31 octobre 2000)

Président et premier dirigeant par intérim

Graham Pettifer
(jusqu'au 31 octobre 2000)

Siège social

Place de Ville, Tour C
28^e étage
330, rue Sparks
Ottawa ON
K1A 0N6
Téléphone : (613) 998-5067
Télécopieur : (613) 998-5052

Vérificateur

Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1983; *Loi sur le Conseil des ports nationaux* (L.R.C. 1970, N-8, art.3); reconstituée en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des ports* (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté; dissoute le 1^{er} novembre 2000 en vertu de la *Loi maritime du Canada*.

Mandat

Administrer, gérer et régir les ports canadiens ainsi que tous les autres ports, ouvrages ou biens du Canada cédés par voie de transfert par le gouverneur en conseil.

Profil de la société

Jusqu'au début de 1999, la Société canadienne des ports (SCP) coordonnait les activités portuaires nationales de sept sociétés portuaires locales autonomes. Elle était aussi directement chargée de l'exploitation d'un certain nombre de ports divisionnaires non constitués en société autonome.

En 1999, la SCP a contribué à l'application de certaines dispositions de la *Loi maritime du Canada*, qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998. Cette loi prévoyait la transformation des ports en administrations portuaires canadiennes (APC), la dissolution de la SCP, la transformation de Ridley Terminals Inc., une filiale en propriété exclusive, en société d'État mère, ainsi que la cession par voie de transfert de tous les actifs et passifs restants de la SCP au ministre des Transports.

Les sociétés portuaires de Halifax, de Montréal et de Vancouver sont devenues des administrations portuaires le 1^{er} mars 1999. La Société du port de Québec, les sociétés portuaires de Prince Rupert, de Saint John et de St. John's ainsi que les ports divisionnaires du SCP de Saguenay, de Sept-Îles et de Trois-Rivières ont obtenu le statut d'APC le 1^{er} mai 1999. Ces nouvelles entités sont des sociétés sans capital-action dont l'administration est assurée en régime partagé, la municipalité et la province compétentes





désignant chacune un membre du conseil d'administration, et le gouvernement nommant la majorité des membres dudit conseil.

Le 1^{er} octobre 1999, les installations et les avoirs du port de Port Colborne ont été officiellement cédés à la ville de Port Colborne. Le port à Baie des Ha! Ha! a été désaffecté en tant que havre fédéral le 16 décembre 1999. Le 29 mars 2000, le Port de Belledune, un port divisionnaire de la SCP, est devenu une APC même s'il n'était pas au nombre des 18 premiers ports désignés à cette fin. Le dernier port divisionnaire de la SCP – le Port de Prescott – a été cédé par voie de transfert au canton d'Edwardsburgh le 12 octobre 2000.

Le 1^{er} novembre 2000, la SCP a été dissoute en vertu de la *Loi maritime du Canada* et sa filiale en propriété exclusive, Ridley Terminals Inc., est devenue une société d'État mère.

Renseignements sur le rendement

La SCP n'a pas préparé de résumé de plan d'entreprise en 2000, son principal objectif étant de réduire ses responsabilités et de diminuer progressivement ses activités.

Le 31 octobre 2000, la SCP avait fermé tous ses comptes et cédé par voie de transfert les actifs et les obligations qu'elle possédait encore au ministre des Transports.





SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE, LA

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

Pièce 1210
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 993-6880
Télécopieur : (613) 993-6945
Site Web : www.federalbridge.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi qu'aux installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été créée le 2 octobre 1998, à la suite de l'adoption de la *Loi maritime du Canada*. Elle avait pour mandat initial de remplacer l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL) à titre de personne morale responsable de la gestion de certains éléments d'actif ne servant pas à la navigation. Les structures civiles cédées par l'AVMSL à La Société des ponts fédéraux Limitée sont celles de ses anciennes filiales – Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée – et elles comprennent le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, le pont international de la voie maritime et une section de l'autoroute Bonaventure.

Le raccord du pont Mercier avec la rive-sud et le tunnel de Melocheville ont été transférés de l'AVMSL aux PJCCI en 1998. En 1999, l'Estacade du pont Champlain a été transférée de Pêches et Océans Canada aux PJCCI.





Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005 et le Rapport annuel de 2000-2001 de la Société des ponts fédéraux Limitée n'avaient pas encore été déposés au Parlement à la date limite qui aurait permis de les intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2000-2001 dans le présent rapport.





VIA RAIL CANADA INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Jean Pelletier

Président et premier dirigeant

Marc LeFrançois

Siège social

6^e étage
2, place Ville-Marie
B.P. 8116, succursale A
Montréal QC H3C 3N3
Téléphone : (514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1977, la société exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs à la baie d'Hudson. Le réseau de VIA Rail comprend 14 000 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent 460 trains par semaine, qui desservent 450 collectivités au pays.

Le réseau de VIA Rail est composé de quatre groupes de produits principaux :

- le corridor Québec-Windsor, qui représente environ 85 % de l'achalandage du réseau et 70 % de ses revenus;
- les services de l'Ouest, entre Toronto et Vancouver;
- les services de l'Est, qui assurent les liaisons Montréal-Halifax et Montréal-Gaspé, reliant ainsi la région de l'Atlantique et le centre du Canada;
- les services nordiques, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

VIA Rail assure aussi les liaisons jugées essentielles par le gouvernement pour répondre aux besoins de transports régionaux. La société possède trois centres de maintenance situés à Montréal, à Winnipeg et à Vancouver.





Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période 2000-2004, la société a fait remarquer que, depuis 1996, elle faisait la promotion de son plan stratégique « Du service au succès » dans toute l'organisation. Le plan stratégique fait état de cinq objectifs, à chacun desquels sont associées des stratégies et des cibles de rendement particulières. Ces objectifs concernent la sécurité, le service à la clientèle, la croissance, les finances et les gens.

Dans son Rapport annuel pour 2000, VIA Rail a indiqué que le gouvernement avait approuvé en principe son plan quinquennal et avait encouragé la société à mettre en œuvre les projets prévus pour la première année. Ces projets comprenaient l'achat de nouveaux trains plus efficaces, la mise en place d'une signalisation et de voies plus sûres et plus efficaces, l'amélioration des gares et l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les réalisations signalées comprenaient une augmentation des recettes de 20,03 millions de dollars par rapport à l'année précédente. VIA Rail a également indiqué qu'elle avait :

- ajouté de nouveaux services dans le corridor Québec-Windsor;
- créé un nouveau type de service à l'intention des gens d'affaires et introduit un train saisonnier destiné aux touristes dans les Maritimes;
- lancé le service *VIAPAQ Courrier*^{MC}, service interurbain de messagerie d'urgence garantissant la livraison le même jour ou le lendemain dans tout le corridor Québec-Windsor;
- mis au point de l'horaire *VIA eSchedule*^{MC}, application offrant des horaires de voyage électroniques qui peuvent être consultés à l'aide d'un ordinateur personnel, portable ou de poche;
- renouvelé des contrats de service et de maintenance de plusieurs millions de dollars avec West Coast Express, en Colombie-Britannique, et l'Agence métropolitaine de transport, à Montréal.

Certains indicateurs de rendement figurent dans le tableau ci-dessous.

Statistiques d'exploitation clés	2000 Réal	1999 Réal	1998 Réal
Voyageurs transportés (en milliers)	3 957	3 757	3 646
Voyageurs-milles (en millions)	942	931	856
Coefficient d'occupation moyen (%)	58	59	56
Ponctualité (%)	83	84	81
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)	18,1	18,3	20,8
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%)	59,5	56,7	52,3





TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX





CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

John D. McLure

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville, Tour B
17^e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
Téléphone : (613) 998-9548
Télécopieur : (613) 998-1061
Site Web : www.dcc-cdc.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir des services d'appui à la passation de marchés, à la gestion des marchés et à la gestion de projets afin de faciliter l'exécution du programme de construction de la Défense nationale, ainsi que d'autres services liés aux infrastructures. En sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, le ministère de la Défense nationale fournit les terrains et le financement dont la Société a besoin.

Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDC) fournit des services dans les domaines suivants : passation de marchés de consultation en architecture et en génie et de marchés de construction; administration des marchés de consultation et gestion des marchés de construction; soutien de la gestion des projets concernant les programmes de protection et d'assainissement de l'environnement et les programmes de construction du ministère de la Défense nationale. L'industrie privée met en place toutes les installations, et CDC sert d'intermédiaire entre le gouvernement, d'une part, et les experts-conseils et les entrepreneurs en construction, d'autre part. Le rôle de CDC consiste à assurer l'intégrité financière et compétitive du processus de passation des marchés, à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux, ainsi qu'à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005, CDC a présenté ses objectifs stratégiques concernant un certain nombre de domaines, à la





fois pour son environnement externe et pour son environnement interne. Il y était aussi question de ses objectifs en matière de rendement en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle et à l'efficacité opérationnelle pour 2000-2001.

Dans son rapport annuel pour 2000-2001, la société a attiré l'attention sur son rendement opérationnel et sur son rendement financier connexe. Elle a fait remarquer que, même si ses indicateurs de rendement restaient bons sur le plan opérationnel, les délais de passation des marchés de construction et d'acquisition de services par des experts-conseils n'atteignaient pas les objectifs et ce, surtout en raison de facteurs externes comme les retards en ce qui concerne l'approbation du financement.

Certains renseignements relatifs au rendement et d'ordre financier sont présentés ci-dessous.

Indicateur de rendement	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Satisfaction du client (%)	95	99,6	99,1 ¹
Passation des marchés de construction dans les délais prévus (jours civils)			
• Appels d'offres réguliers	35	45	40
• Tableaux d'appels d'offres	25	30	30
• Interventions rapides	10	16	16
• Conception-construction	60	155	180
Passation des marchés de services d'experts-conseils dans les délais prévus (jours civils)			
• SPEC ²	25	62	41
• Propositions abrégées	50	69	71
• Propositions en deux étapes	80	126	138
• ALENA	84	154	145
Achèvement des marchés dans les délais prévus (%)			
• À la date prévue	-	54,0	51,9
• Délai de 1 à 30 jours	-	18,3	17,2
Revenus (en milliers de dollars)	19 739	21 950	19 564
Dépenses (en milliers de dollars)	18 562	21 908	18 642
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	1 177	(598)	922

¹ En 2000-2001, CDC a surveillé la satisfaction des clients de manière officielle uniquement pour la gestion des marchés de construction, activité qui représente l'essentiel de son travail.

² Sélection, Préqualification et Évaluation des Consultants.





MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Emmanuel Triassi

Présidente et directrice de la Monnaie

Danielle V. Wetherup

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON
K1A 0G8
Téléphone : (613) 993-3500
Télécopieur : (613) 952-8342
Site Web : www.mint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes. Les activités de la Société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, pouvoirs et privilèges qui y sont associés.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. À titre de société d'État entièrement commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie royale canadienne possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg, qui comporte des installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que des pièces de circulation de pays étrangers.





Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000 à 2004, la Monnaie faisait état de nombreux objectifs, notamment les suivants : voir à ce que les installations de placage de son usine de Winnipeg soient en mesure d'émettre des pièces de monnaie plaquées au milieu de l'année 2000; poursuivre le programme de pièces de circulation commémorative du millénaire; générer des bénéfices et assurer la viabilité à long terme de la société.

Dans son Rapport annuel de 2000, la Monnaie a indiqué que son programme du millénaire avait connu du succès et que, sur le marché des pièces de circulation étrangères, elle avait établi un nouveau record de production en 2000. La Monnaie a mentionné que les installations de placage de Winnipeg avaient été achevées en janvier, en avance de trois mois sur l'échéancier et à un coût inférieur de 700 000 \$ aux prévisions. La Monnaie a aussi indiqué qu'elle avait fait encore plus parler d'elle en se classant au palmarès des 35 meilleurs employeurs canadiens établi par le *Globe and Mail*.

En 2000, la Monnaie s'est penchée sur des questions essentielles d'efficience pour rehausser sa compétitivité mondiale. En s'assujettissant aux normes de qualité ISO et aux impératifs de la fabrication sans gaspillage, la société a rendu ses méthodes plus efficaces et plus rentables. Elle a également mis en place un système de planification des ressources de l'entreprise pour mieux surveiller son efficacité opérationnelle.

La Monnaie continue d'utiliser le concept du « bilan équilibré » pour jauger ses réalisations du point de vue de l'actionnaire et du client, ainsi que sous l'angle des processus internes, de l'innovation et de l'apprentissage.

Certaines données financières et opérationnelles relatives au rendement figurent ci-dessous.

	2000 Prévu	2000 Réel	1999 Réel
Bénéfice net (en millions de dollars)	8,1	5,6	21,7
Rendement des capitaux propres (%)	10,0	9,3	27,5
Production en millions de pièces :			
• monnaie de circulation canadienne		1 673,1	1 679,6
• monnaie étrangère		2 369,4	1 765,3
Revenus de ventes à « valeur ajoutée » par employé (en milliers de dollars)	136	146	182
Pourcentage de la marge sur coûts variables venant des nouveaux produits (%)	28	24	31





QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

(Poste vacant)

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal
Warehouses Ltd. en vertu de la *Loi sur les
compagnies de l'Ontario*; le 14 juillet 1978
sous le nom de Harbourfront Corporation
en vertu de la *Loi sur les sociétés par
action de l'Ontario*; reconduite en vertu de
la *Loi canadienne sur les sociétés par
actions*, le 21 décembre 1984; annexe III,
partie I de la *Loi sur la gestion des finances
publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Apporter des solutions à toutes les
questions commerciales en suspens, trouver
un autre instrument de financement pour le
centre Harbourfront et vendre tous les
actifs restants en vue de sa propre
dissolution.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation gère les propriétés fédérales restantes sur le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

En août 1996, la gestion de la Société a été cédée par la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC Limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la Société. En outre, au besoin, la Société continue de retenir les services de consultants et de conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de la Queens Quay Land Corporation (QQWLC) pour la période allant de 2000-2001 à 2002-2003 fait état des objectifs suivants :

- continuer à verser les paiements à la ville de Toronto pour les travaux routiers, lorsque requis, conformément à l'alinéa 4.4 (c) de l'accord de mise en œuvre;





- poursuivre la cession de trois terrains de lit de lac à la ville de Toronto;
- vendre le terrain vague (YQ4) en 2000-2001. Le produit de la vente, amputé des sommes qui doivent être versées à la Fondation et à la ville de Toronto, sera utilisé pour rembourser le prêt du Canada;
- élaborer des stratégies pour la commercialisation de l'édifice de stationnement qui devrait être vendu durant l'exercice de 2002-2003;
- s'assurer d'autres moyens de financement pour le centre Harbourfront;
- remplir les obligations et les engagements restants de la Société;
- élaborer une stratégie pour les droits de mise en valeur relatifs à YQ3;
- se départir de tous les actifs restants et éliminer le passif avant la dissolution de la Société.

Le rapport annuel de la Société pour 2000-2001 indique que :

- Au cours de l'exercice, la QQWLC a réussi à négocier une convention d'achat-vente pour YQ4, ne comprenant pas l'édifice de stationnement. La vente devait se conclure en juin 2001.
- La QQWLC espère être en mesure de transférer la propriété des lots riverains restants à la ville de Toronto.
- La Société a continué de verser des subventions d'exploitation au centre Harbourfront, la composante culturelle de Harbourfront, selon les directives du gouvernement fédéral qui en assure le financement.
- Des discussions sont en cours entre divers ministères afin de trouver un autre moyen de financement pour le centre Harbourfront.





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Peter R. Smith

Président et premier dirigeant

Jean-Claude Villiard

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Arthur Anderson & Cie
Société en nom collectif

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en insistant sur la qualité des habitations, leur caractère abordable et la diversité du choix offert.

Profil de la société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) s'acquitte du mandat que la loi lui a conféré, soit promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en exerçant des activités dans les quatre grands secteurs suivants : financement de l'habitation, aide au logement, promotion des exportations dans le domaine de l'habitation, ainsi que recherche et transfert d'information.

En 1999, la *Loi nationale sur l'habitation* et la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* ont été modifiées afin de donner à la Société plus de latitude pour s'acquitter du mandat qui lui avait été confié en 1996. Les modifications apportées permettent à la SCHL de suivre plus rapidement l'évolution de la demande des consommateurs et de la conjoncture du marché, de fonctionner davantage comme une entreprise, de mieux promouvoir les exportations canadiennes dans le domaine de





l'habitation, ainsi que de regrouper ses programmes et de négocier de nouveaux partenariats et de nouvelles ententes.

Les opérations financières de la SCHL sont gérées à l'aide de quatre comptes distincts :

- Compte du ministre – finance les programmes de logement social et d'aide au logement;
- Compte d'entreprise – comprend les prêts et les autres investissements, le résultat des activités de prêts résiduels et des services liés à l'habitation;
- Fonds d'assurance hypothécaire – assure les prêteurs contre le non-remboursement de prêts hypothécaires résidentiels;
- Fonds de garantie des titres hypothécaires – garantit le paiement du capital et des intérêts dans le cas d'investissements dans des titres reposant sur des prêts hypothécaires assurés.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000 à 2004, la SCHL fait notamment état des objectifs suivants : accroître les choix en matière d'habitation et rendre le logement plus abordable; améliorer les conditions de logement et de vie; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation et faire en sorte que la SCHL soit une organisation progressiste et capable d'adaptation.

Dans son Rapport annuel de 2000, la SCHL rend compte des résultats obtenus au cours de l'exercice dans chacun des domaines susmentionnés, notamment des résultats suivants : elle a assuré des prêts relatifs à 461 241 logements, totalisant plus de 42,8 milliards de dollars; garanti plus de 11 milliards de dollars de titres hypothécaires; accordé des prêts de 136,8 millions de dollars dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements et de 7,2 millions au titre du Programme de réparations d'urgence; mis à jour et amélioré ses pratiques et ses procédures et élaboré un cadre de travail détaillé pour que les prêts qu'elle assure continuent d'être bien gérés; et joué un rôle de chef de file en veillant à la qualité des prêts et en aidant le secteur du crédit hypothécaire à se protéger de la fraude.

Des données financières et des renseignements sur le rendement figurent ci-dessous.

	2000 Prévu	2000 Réal	1999 Réal
Compte d'entreprise			
• Bénéfice net après impôts (en millions de dollars)	(1,0)	9	(5)
Compte du ministre			
• Subventions et contribution (en millions de dollars)	1 900	1 997	1 886
Fonds d'assurance hypothécaire			
• Placements en valeurs mobilières	4 297,8	4 024	3 722
• Bénéfice net (en millions de dollars)	188	355	310





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P., député
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux

Présidente du conseil

Vivian G. Albo

Président et premier dirigeant

L'honorable André Ouellet, C.P.

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
Téléphone : (613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Courriel : service@canadapost.ca
Site Web : www.canadapost.ca
www.postescanada.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes* (L.R.C. 1985, ch. C-10);
annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit
financièrement autonome et dont les
normes de qualité répondent aux besoins
des Canadiens.

En décembre 1998, un cadre stratégique
pluriannuel établissant les objectifs de la
Société en matière de services, de
productivité et de rendement financier a
été préparé.

Profil de la société

La Société canadienne des postes sert les citoyens, les entreprises et les organisations en acheminant de façon sécuritaire des lettres et des colis à toutes les adresses au Canada et partout dans le monde. Sur une base consolidée, la Société a traité 10 milliards de messages et de colis en 2000-2001, grâce à un réseau comptant 25 grands établissements et nombre d'autres installations, pour ensuite les acheminer à plus de 13 millions d'adresses au Canada. La Société dispense ses services dans plus de 24 600 points de vente.

La Société fournit plusieurs services de distribution, notamment Messageries prioritaires, Xpresspost, Colis accélérés et Colis standards. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de sa filiale de conseil international, Postes Canada International limitée, la Société commercialise son savoir-faire auprès d'autres administrations postales dans le monde entier.

Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, dans le cadre de mesures gouvernementales d'appui à l'industrie de l'édition ou d'autres programmes, comme l'acheminement de colis aux collectivités du Grand Nord et les





envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de 2000-2001 à 2004-2005 de la Société fait état des cinq priorités suivantes : défendre son marché actuel; faire croître les marchés concurrentiels; atteindre l'excellence opérationnelle; faire de ses employés un avantage concurrentiel; améliorer l'image de marque de la Société.

Le Rapport annuel de la Société canadienne des postes pour 2000-2001 souligne les réalisations majeures suivantes :

- la Société a terminé ses plans devant lui permettre d'entreprendre une restructuration des procédés administratifs ainsi que la mise en œuvre d'un système de gestion intégré. Les principaux résultats de ce remaniement sont une amélioration des systèmes de facturation et des procédés de gestion des relations avec la clientèle, ainsi qu'une réduction des coûts;
- la Société a continué à renforcer sa présence sur le marché des services électroniques. La structure opérationnelle de la Poste électronique^{MC}, ou Bureau de poste électronique, qui avait été élaborée par Cebra Inc., a été transférée du partenariat à la société EPO Inc.;
- la Société a continué à développer et à commercialiser PosteCS^{MC}, un service de messagerie électronique protégé offert sur Internet. Ce service a été mis sur pied conjointement avec l'International Post Corporation, la Société canadienne des postes, La Poste (France) et l'administration postale des États-Unis.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

Consolidé	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)	104	141	76
Bénéfice net (en millions de dollars)	41	84	75
Rendement de l'avoir (%)		10,5	7,4
Indice de satisfaction de la clientèle (%)		79	74
Volume total (en millions d'envois)		9 961	9 617
Points d'accès de vente au détail		24 644	23 222





SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Alphonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Bernard Lamarre

Présidente et première dirigeante

Claude Benoit

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
Téléphone : (514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral*; filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée; conformément au décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer et promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréo-touristiques et culturelles à l'intention de la population en général.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. gère et aménage un parc urbain à caractère riverain à vocation récréo-touristique et culturelle. L'emplacement de 54 hectares du Vieux-Port a fait l'objet d'importants aménagements, surtout au cours des dix dernières années, et il accueille maintenant plus de sept millions de visiteurs par an.

Outre les espaces de détente et de jeux, la Société offre des services de stationnement, un port d'escale pour les embarcations de plaisance, une balade interprétant le patrimoine et faisant la promotion des produits. De plus, à chaque année elle propose une programmation de plus de 300 événements.

Depuis mai 2000, la Société gère le Centre des sciences de Montréal comprenant trois salles d'expositions interactives, le cinéma IMAX^{MD}, le ciné-jeu Immersion, auxquels s'ajoutent des programmes d'actions culturelles et éducatives.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005, la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. faisait état des six objectifs généraux suivants à atteindre en 2001-2002 pour réaliser sa stratégie à long terme : devenir un modèle en matière de service à la clientèle; maintenir une programmation diversifiée et distincte; assurer la visibilité de son actionnaire et être connue et appréciée de ses différents





publics, locaux et étrangers; maintenir le site dans son état optimum; minimiser la contribution nécessaire de l'actionnaire au fonctionnement; et assurer l'adéquation des ressources humaines et poursuivre les initiatives de motivation et de responsabilisation des employés.

Dans son Rapport annuel pour 2000-2001, la Société rendait compte des réalisations suivantes :

- Les travaux d'aménagement du Centre des sciences de Montréal ont pris fin et celui-ci a ouvert ses portes en mai 2000; près de 745 000 billets étaient vendus au 31 mars 2001. Il est à noter que l'entreprise a reçu l'appui de plus de 65 commanditaires qui ont versé 11,1 millions de dollars.
- Le nombre record de 7,3 millions de personnes ayant visité le Vieux-Port en 2000-2001 représente une augmentation de 9,25 p. 100 par rapport à l'achalandage de l'année précédente, déjà identifié comme un record.
- Le nombre de tournages sur le site s'est accru de 35 p. 100 pour les émissions d'affaires publiques, qui sont passées à 479, et de 40 p. 100 pour les films commerciaux, qui sont passés à 59.
- En février 2001, la Société a reçu, pour le Centre des sciences de Montréal, le prix Ulysse décerné par Tourisme Montréal dans la catégorie Attraction touristique de plus de 100 000 visiteurs. En mai 2001, elle s'est vue attribuer le Grand Prix du tourisme québécois pour le Centre des sciences dans la même catégorie.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réal	1999-2000 Réal
Revenus générés par la Société (en milliers de dollars)	11 779	14 606	7 658
Dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	18 886	21 753	13 725
Crédits parlementaires pour dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	7 161	7 147	6 067





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Alfonso Gagliano, C.P.,
député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

Marc Rochon

Présidente et première dirigeante

Kathy Milsom

Siège social

Bureau 1500
200, rue King Ouest
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Optimiser, par l'entremise de ses filiales actives, la valeur des propriétés stratégiques dont le gouvernement du Canada n'a plus besoin pour ses programmes en les achetant et en les mettant en valeur, puis en les gérant ou en les vendant afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières Nations, les langues officielles et les aspects liés à l'environnement et au patrimoine.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) compte quatre filiales en propriété exclusive : Société immobilière du Canada CLC limitée, qui gère les opérations immobilières; Parc Downsview Park Inc., qui a pour mandat de mettre en valeur et de gérer les anciens terrains de la BFC de Downsview en y aménageant un espace vert récréatif en milieu urbain; 3148131 Canada limitée, qui est une filiale inactive; Société du Vieux-Port de Montréal Inc., qui a pour mandat de réaménager le Vieux-Port de Montréal et qui est régie à titre de société d'État mère.





L'actif immobilier de la Société se divise en trois grandes catégories, à savoir les biens immobiliers offerts en location, les biens immobiliers en voie de développement et les terrains destinés à l'aménagement ou à la vente. Les principales propriétés qu'elle gère sont la Tour CN et le parc Downsview, toutes deux situées à Toronto.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de 2000-2001 à 2004-2005 de la Société immobilière du Canada faisait état des questions stratégiques suivantes auxquelles la Société devait se consacrer au cours de la période du plan : confirmation de son mandat futur et de ses opérations; cession d'autres biens de l'État par voie de transfert; revendications territoriales des Premières Nations; responsabilité sociale de l'entreprise; achèvement du concours international de design pour le projet du parc Downsview.

Dans le Rapport annuel de 2000-2001, la Société immobilière du Canada fait mention de ses réalisations liées à la vente, à la mise en valeur ou à l'acquisition d'un certain nombre de biens immobiliers. En outre, la Société a indiqué ce qui suit en rapport avec les questions stratégiques mentionnées dans le Résumé du plan d'entreprise :

- La Société immobilière du Canada a obtenu l'approbation pour la cession par voie de transfert de sept biens immobiliers et d'un portefeuille de 177 lots appartenant à divers ministères et organismes fédéraux.
- En février 2001, la Société a reçu le grand prix SAM Award décerné par l'Association canadienne des constructeurs d'habitations pour l'aménagement du quartier Garrison Woods à Calgary.
- La Société a conçu une grille d'évaluation lui permettant de mesurer ses réalisations en fonction de la responsabilité sociale de l'entreprise. Cette grille fait maintenant partie du processus de gestion du rendement de la Société.
- En mai 2000, il a été annoncé que le concept Cité des arbres avait remporté le prix international de design du parc Downsview.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2000-2001	2000-2001	1999-2000
	Budget	Réel	Réel
Ventes de biens immobiliers (en millions de dollars)	97,2	85,4	103,9
Revenu net avant impôt (en millions de dollars)	3,6	8,7	24,2
Impôt sur le revenu (en millions de dollars)	1,3	3,4	9,1
Dividendes (en millions de dollars)	27,2	-	26,7

